

— MARS 2019

JOUR
NAL

RE
SOL
IS

n°21



CULTURE, SPORT, LOISIRS

L'art de l'inclusion !



Journal RESOLIS

est une revue en ligne innovante, d'accès libre et gratuit, qui diffuse les connaissances issues d'initiatives relevant des champs social et/ou environnemental. La publication est ouverte aux acteurs de terrain, chercheurs, acteurs institutionnels et aux travaux étudiants.

Journal RESOLIS édite des numéros spéciaux géographiques et thématiques notamment sur l'alimentation, l'éducation ou encore la santé. Il s'agit d'une plateforme d'expression qui favorise le décloisonnement entre savoirs académiques et savoirs opérationnels.

RÉDACTION

Rédactrice en chef - Dacia Christin
Rédacteur en chef adjoint - David Ojcius
A collaboré - Françoise Merlin

COORDINATION

François Brégou, Quitterie Calmettes,
Agnès Chamayou-Douglas, Pauline Richez
et Sylvie Rouxel

IMPRESSION

Escourbiac - France

ISSN 2276-4275

ÉDITEUR

Association RESOLIS
Siret n° 794 833 863 000 10
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
editorial@resolis.org

resolis.org

Association RESOLIS

resolis1

Association RESOLIS

GRAPHISME

Camille Garnier
Illustrations pleine page - Laurence Bentz

© AUTEURS 2019

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur contribution mais autorisent la revue à la publier, copier, distribuer, transmettre et adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

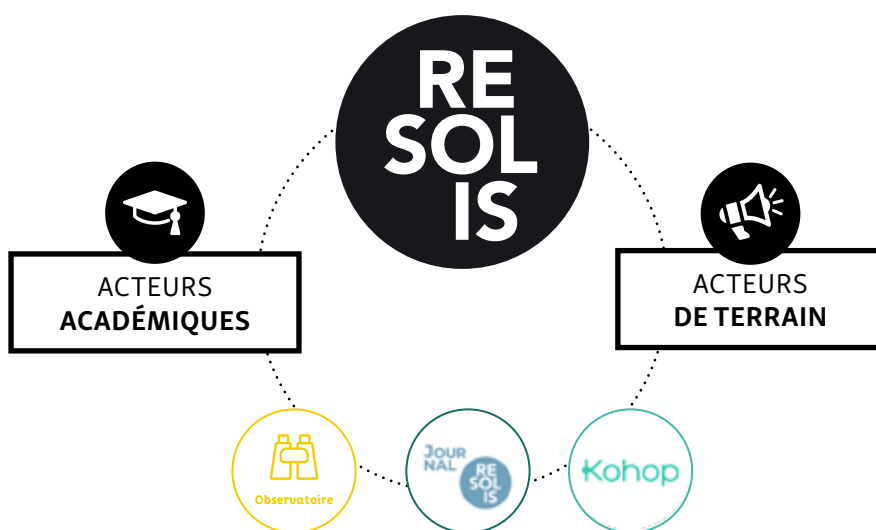
creativecommons.org/licenses/

Pour une science de l'action de terrain

Depuis 2010, RESOLIS, association reconnue d'intérêt général, met la science au service du progrès social. Elle s'est donnée comme mission le repérage, l'analyse

et la valorisation des pratiques de terrain à visées sociale et/ou environnementale en s'appuyant sur une méthodologie scientifique. Sa spécificité est d'être un trait

d'union entre le terrain et le milieu universitaire et académique. Elle bâtit ainsi un grand réseau de solidarité académique.



Les membres de l'association



Philippe Kourilsky
Président



Pierre Corvol
Vice-Président



Philippe Musette
Trésorier



Michèle Bellon
Administratrice



Jacques Glowinski
Administrateur



Jacques Guérin
Développement territorial



Dominique Kerouedan
Administratrice



Michel Brugière
Pilote du programme - solidarités thématiques



Dacia Christin
Rédactrice en chef



Morgan Poulizac
Conseils stratégiques



Henri Rouillé d'Orfeuil
Pilote du programme - alimentation

La liste complète de nos membres bénévoles Résolus sur : resolis.org/l-equipe



Agnès Chamayou-Douglas
Directrice développement & programme - solidarités thématiques



Sophie Dupraz
Directrice communication programme - alimentation



Sophia Lakhdar
Directrice programme - solidarités territoriales

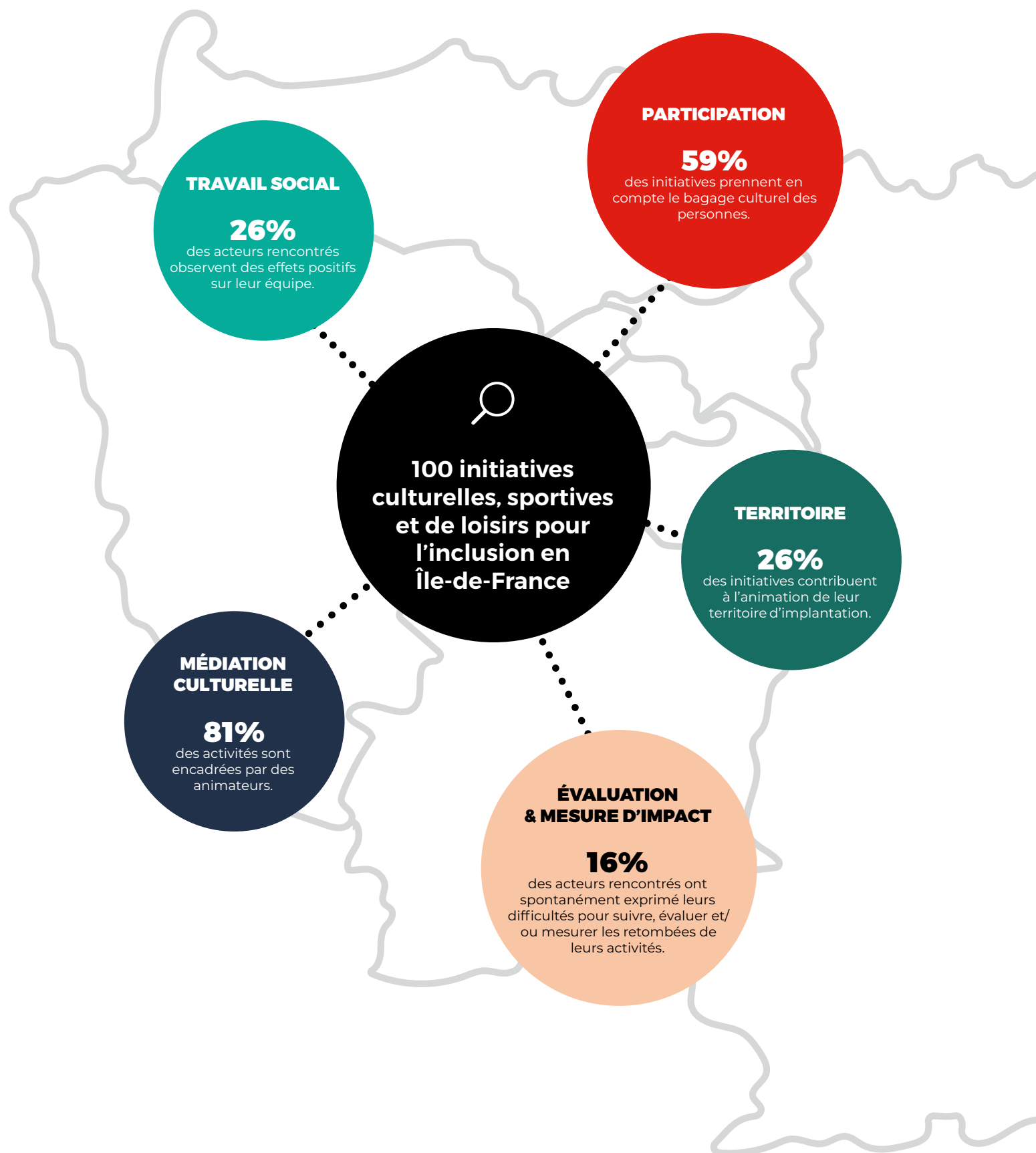


Violette Divay
Chargée de mission programme - alimentation



Noémie Galvez
Chargée de mission - solidarités territoriales

De l'expression culturelle à l'inclusion sociale et territoriale...



SOMMAIRE

L'ÉDITO

Les passerelles entre l'expression culturelle et l'inclusion sociale aujourd'hui en Europe p. 6
Karsten Xuereb (au nom de Voices of Culture)

INTRODUCTION

Avant-Propos - *Arthur Anane et Philippe Kourilsky* p. 10
Éléments de cadrage p. 12

ENQUÊTE DE TERRAIN

100 initiatives culturelles, sportives et de loisirs pour l'inclusion en Île-de-France - *RESOLIS* p. 16
Travailler la culture, le sport et les loisirs : 10 initiatives source d'inclusion sociale - *Sylvie Rouxel* p. 36

REGARDS CROISÉS

#1. Culture, sport, loisirs : un besoin fondamental pour les personnes

Respect et ouverture d'esprit par le théâtre - *Akuyo* p. 46
L'art au service du bien-être - *Jérôme Lacinga* p. 48

#2. Le travail social à l'aune des activités culturelles, sportives et de loisirs

La culture et les loisirs au sein d'une structure de logement accompagné - *Marie Mossi* p. 50
Réenchanter les travailleurs sociaux par les pratiques artistiques et culturelles - *Gérard Creux* p. 52

#3. Les enjeux de l'accompagnement vis-à-vis des droits culturels

La culture n'est pas un devoir de vacances... - *Sylvie Dreyfus-Alphandéry* p. 54
Droits culturels, la nécessité de « faire ensemble » - *Philippe Mourrat* p. 55
Cultures du Cœur : la démarche d'accompagnement et de médiation culturelle p. 57
Alice Pauly et Serge Saada

#4. Les liens et les échanges avec le territoire

Plaine Commune, Territoire de la culture et de la création - *Patrick Braouezec* p. 58
La vitalité culturelle des quartiers à Montréal - *Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay* p. 60

#5. L'évaluation et la mesure d'impact

La Boussole de l'Art Citoyen : un référentiel pour autoévaluer son projet artistique et culturel p. 62
Marie-Stéphane Maradeix
Mieux évaluer l'utilité sociale des activités culturelles, sportives et de loisirs - *Adrien Baudet* p. 64

PLAIDOYER

Soyons ensemble des artistes de l'inclusion ! p. 68
Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France

ANNEXES

Liste des 100 initiatives de l'enquête p. 73



Les participants du dialogue structuré "Social Inclusion: partnering with other sectors" © Voices of Culture

Les passerelles entre l'expression culturelle et l'inclusion sociale aujourd'hui en Europe


VOICES OF CULTURE
Structured Dialogue between the European Commission and the cultural sector

Par Karsten Xuereb

Membre d'Inizjamed (association culturelle maltaise)
Doctorat en relations culturelles en Méditerranée

au nom de « Voices of Culture »

Le recours à l'expression culturelle pour favoriser le dialogue social existe en Europe depuis bien des années. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Romains, qui ont jeté les bases de la civilisation moderne, étaient conscients de l'importance des représentations artistiques des faits sociaux à travers le théâtre, l'écriture ou l'architecture et de leur influence sur la structuration du dialogue social. Les sociétés classiques, quant à elles, ont placé l'élément humain au cœur de la ville et ont cherché à tisser des liens profonds et durables entre différentes communautés.

En France, comme ailleurs en Europe, les questions d'inclusion par le dialogue ont pris de l'importance au cours du siècle dernier. Alors que nous commémorons le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, rappelons-nous les efforts de différents acteurs sociaux qui ont contribué à renforcer la cohésion sociale grâce à l'expression culturelle. Leurs actions, qui ont permis de soutenir le développement d'une démocratie culturelle, étaient associées à des politiques de démocratisation des arts, telles que celles d'André Malraux dans la France d'après-guerre. Cela a été suivi par une approche venant du terrain et défendue par des intellectuels comme Oliver Donnat à la fin du XX^e siècle. Cependant, à l'approche du XXI^e siècle, Augustin Girard a observé que le développement de l'expression culturelle via les industries créatives de l'économie néolibérale mondiale a induit des effets pervers en isolant certains membres de la société – en rupture avec les efforts antérieurs déployés pour l'inclusion.

« *Voices of Culture* » est un dialogue structuré mis en œuvre par le Goethe-Institut à Bruxelles, à la demande de la Commission européenne. C'est l'un des derniers projets regroupant des représentants de la société civile

qui cherche à remédier à la fracture sociale par la culture et l'art. La Commission estime que la société civile des États membres de l'Union Européenne a beaucoup à gagner en échangeant ses bonnes pratiques en matière de conception des politiques et de mécanisme des financements. Un dialogue structuré est la meilleure façon pour y parvenir. Dans le cadre de ce projet, plus de 30 membres de divers réseaux, organisations, affiliations artistiques et collectifs ont interrogé leurs plateformes internationales et locales de février à octobre 2018 pour tirer un bilan d'initiatives culturelles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde des arts.

Un dialogue structuré pour lutter contre la fracture sociale

Des militants et porte-paroles de la société civile¹ ont échangé leurs points de vue, leurs bonnes pratiques et leurs propositions avec des acteurs culturels de divers réseaux européens. Cela a permis d'élaborer une feuille de route pour promouvoir un engagement effectif en faveur de l'inclusion sociale par le biais d'actions culturelles et artistiques. Une attention particulière a été portée aux difficultés éprouvées par les personnes exposées à la pauvreté ; que ces difficultés soient financières, liées à l'accès à l'éducation ou au développement de compétences. « *Voices of Culture* » a également formulé une série de recommandations², étayées par des études de cas et des exemples d'activités menées partout en Europe. Ce rapport vise à inspirer la recherche et l'action en matière d'inclusion sociale.

Dans cette optique, les travaux « *CULTURE, SPORT, LOISIRS : L'art de l'inclusion !* » entrepris par RESOLIS et la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IdF), arrivent à point nommé pour cibler et promouvoir l'inclusion sociale par la culture aux échelles locale et nationale. Ils reflètent les recommandations dudit rapport. Dans les deux cas, l'accent a été mis sur l'élaboration d'approches horizontales et transversales en matière de partenariat et aussi sur une meilleure utilisation des interventions et des réseaux locaux.

« *Voices of Culture* », RESOLIS et FAS-IdF abordent la culture d'un point de vue anthropologique, considérant que l'identité culturelle et la diversité interculturelle s'inscrivent dans les droits fondamentaux. Ils partagent également des préoccupations communes, telles que l'adoption d'une approche centrée sur les personnes, les processus participatifs et la prise de conscience des écueils liés à la catégorisation des personnes qui attisent leur ségrégation. Les enseignements de nos expériences respectives révèlent que nous avons identifié les mêmes leviers d'action pour transformer la culture et les arts en catalyseur de l'inclusion sociale ; comme le soutien des collaborations entre acteurs culturels et acteurs sociaux ou le besoin d'outils pratiques de formation au profit des travailleurs sociaux et des acteurs culturels.

Le processus « *Voices of Culture* » est achevé formellement mais ses outils restent à la disposition de la société civile pour ses pratiques et ses actions de plaidoyer. Pour défendre cette cause fondamentale, nous espérons que les messages de ce numéro spécial du *Journal RESOLIS* toucheront un large public en France et que des initiatives similaires émergeront à travers l'Europe.

1. Parmi lesquels : Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH), Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), AGE - Plateforme Européenne des Personnes Âgées, Black Activists Rising Against Cuts (BARAC), Mental Health Europe (MHE) et European Network Against Racism (ENAR)

2. *Voices of Culture* (October 2018) *Brainstorming Report, SOCIAL INCLUSION : PARTNERING WITH OTHER SECTORS* - Téléchargeable sur voicesofculture.eu/wp-content/uploads/2018/10/FINAL-Brainstorming-report-SD7-Social-inclusion.pdf



INTRODUCTION



***Le savoir est de
beaucoup la portion
la plus considérable
du bonheur. »***

Sophocle

Avant-propos



Par Arthur Anane

Président de la Fédération des Acteurs
de la Solidarité Île-de-France



et Philippe Kourilsky

Président de RESOLIS
et professeur émérite au Collège de France

Dans l'esprit de tout un chacun, il ne fait nul doute que la culture, le sport et les loisirs sont sources d'émotions, de rencontres et de partages. Dans le langage de l'action sociale, on dit que ces activités sont génératrices d'émancipation et de socialisation. Malgré ce consensus, d'importantes inégalités d'accès à la culture, au sport et aux loisirs persistent et les arguments pour objectiver cette réalité manquent.

La rencontre de deux associations engagées

Depuis plusieurs années, de nombreux membres de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IdF) ont expérimenté des interventions sociales articulées avec des pratiques sportives, des expressions artistiques, des sorties culturelles ou encore des séjours de rupture et de vacances. Les retours de ces expériences sont positifs. Les porteurs de projet relèvent que ces activités favorisent l'estime de soi, l'envie de se projeter, l'investissement des personnes exclues : autant de facteurs qui contribuent à leur inclusion. Ces actions concourent aussi à redimensionner les pratiques au sein du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI). Pour faire rayonner ce sujet, la FAS-IdF

anime, depuis 2016, un groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs », réunissant des représentants des personnes accompagnées ainsi que ceux des champs du social, du culturel, du sport et des loisirs.

RESOLIS, pour sa part, a découvert ce sujet dans le cadre de son programme d'étude sur les stratégies locales de lutte contre les différentes formes de précarité en France. Près de 30 % des 277 initiatives répertoriées dans son Observatoire, concernent les domaines de la culture, du sport et des loisirs. En regardant de plus près la finalité de ces initiatives, RESOLIS a relevé qu'un grand nombre d'entre elles ne se limitent pas à démocratiser l'accès à ce type d'activités mais visent également à favoriser l'insertion des personnes vulnérables, comme les bénéficiaires des minima sociaux, les migrants, les anciens détenus, les jeunes en échec scolaire, les chômeurs, les personnes en situation de handicap... Le besoin de reconnaissance de ce type d'activités au sein des parcours d'insertion et les enjeux d'évaluation et de formation exprimés par les porteurs de projet ont motivé RESOLIS à travailler sur ce sujet.

Animées par les mêmes préoccupations, nos deux organisations ont décidé de lancer une action commune en 2017 pour valoriser

les rôles de la culture, du sport et des loisirs dans l'inclusion sociale et territoriale. Le présent numéro spécial est le fruit de notre riche collaboration. La FAS-IdF a partagé son réseau et son expertise sur les problématiques du secteur de la veille sociale, de l'hébergement (logement) et de l'insertion par l'activité économique, tandis que RESOLIS a mis à disposition son savoir-faire en matière de capitalisation des savoirs et des bonnes pratiques de terrain. Grâce à la mutualisation de nos compétences, nous avons pu mener à bien en Île-de-France une enquête de terrain dont l'ambition était d'objectiver les bénéfices des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les personnes en situation de grande précarité et au-delà pour le vivre-ensemble.

La co-construction comme credo

Nous sommes fiers de la démarche de co-construction dans laquelle nos travaux se sont inscrits. Faire ensemble requiert de l'implication et du temps mais cet investissement est fructueux. Le comité de pilotage de ces travaux a facilité un aller-retour entre expériences concrètes et approche scientifique. Il a fait participer les membres du groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs » à toutes les étapes du



Invitation au voyage (Festival « C'est pas du luxe ! ») © Christophe Loiseau

projet. De plus, 22 étudiants ont été mobilisés, notamment pour mener des entretiens auprès de 100 acteurs franciliens.

Conscients de l'audace de l'objet de nos travaux qui ciblent cumulativement la culture, le sport et les loisirs et qui parlent d'inclusion plutôt que d'insertion, nous avons exposé les définitions retenues pour structurer nos travaux (*Éléments de cadrage p.12*).

Notre enquête met en évidence plusieurs effets des activités culturelles, sportives et de loisirs pour le vivre-ensemble (*Enquête p.16*), venant confirmer certains constats déjà affirmés dans le secteur. Si les enseignements tirés sont à nuancer compte-tenu du caractère non exhaustif du recensement et du temps court de l'observation, notre enquête a néanmoins permis de dégager les principaux freins au développement de ce type d'initiatives dans le champ social. Une analyse approfondie a permis d'établir un diagnostic plus fin à propos des activités s'adressant aux personnes en précarité (*Article Sylvie Rouxel p.36*).

Promouvoir ensemble la culture, le sport et les loisirs pour tous

Ces travaux ont inspiré le plaidoyer porté par la FAS-IdF (*Plaidoyer p.68*) qui appelle chacun à prendre ses responsabilités et à « faire ensemble ». Afin d'alimenter une réflexion collective, nous avons soumis les résultats de l'enquête à l'appréciation de personnes extérieures (*Regards croisés p.45*). Ces dernières ont exprimé de précieux points de vue sur les leviers remontés par notre enquête autour de 5 thèmes clés :

- #1. La participation
- #2. Le travail social
- #3. La médiation culturelle
- #4. Le territoire
- #5. L'évaluation et la mesure d'impact

Pour chaque thème, nous avons tenu à donner la parole de façon équilibrée à des acteurs du terrain et à des universitaires.

Nos travaux sont le résultat d'un travail important pour expliciter les conditions favorables à l'inclusion sociale et territoriale. Nous espérons que ce numéro spécial contribuera à sensibiliser les différentes parties prenantes concernées. Le chemin à parcourir pour que les droits culturels soient effectifs en France est encore long. Nous n'avons pas la prétention de cheminer seul. Au contraire, nous espérons que cette publication sera utile à d'autres initiatives exemplaires engagées sur ce sujet, telles que l'Agenda 21 de la culture, le Réseau Wresinski Culture d'ATD Quart monde ou encore la démarche Paideia du Réseau Culture 21. Portons ensemble le message qu'au-delà d'être un droit, la culture, le sport et les loisirs sont un besoin vital pour tous, quelle que soit notre origine. N'oublions pas non plus que la prise en compte de l'identité culturelle de chacun est un enjeu fondamental à considérer dans tous les types de pratiques culturelles, sportives et de loisirs. Ces activités dont la force est de rassembler des acteurs d'appartenance différente, sont porteuses de valeurs fondamentales qui renvoient plus largement à notre projet de société.

Éléments de cadrage



CULTURE - SPORT - LOISIRS

Définir le terme « culture » est une entreprise périlleuse et complexe. Une série de chercheurs en Sciences Sociales s'y sont aventurés (Kroeber et Kluckhohn 1952 ; Certeau 1971). Leurs travaux ont mis en lumière la polysémie du terme et son ambiguïté conceptuelle, donnant raison à Christian Maurel lorsqu'il affirme que ce concept est « victime d'une surcharge sémantique à tel point qu'il sert souvent d' "asile de l'ignorance" ». Il est source de toutes les explications et, quelquefois, des justifications les plus diverses, les meilleures comme les plus inacceptables. » (Maurel, 2010, p. 38).

Culture/sport/loisirs, en associant ces trois termes, ce numéro spécial circonscrit la culture à une définition plus large que celle réduite à la « culture des arts », à la « culture générale » ou encore à la « culture de l'homme cultivé ».

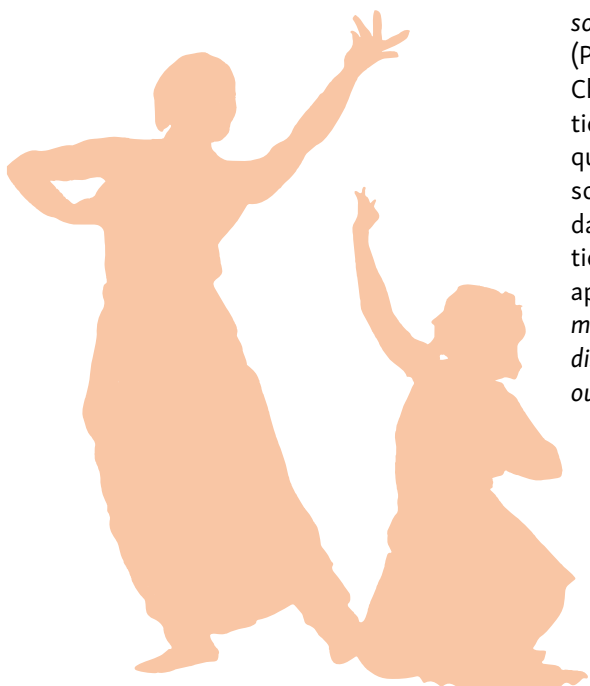
Selon Edward Tylor : « Culture ou civilisation est ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes, et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société ». Cette conception anthropologique vise à relier la notion à celle de civilisation proposant alors une double interprétation : une société identifiable (ex. la culture française, la culture navajo...) et l'idée d'une société développée (ou civilisée), ouvrant alors sur une interprétation évolutionniste des sociétés humaines, qui ne sont pas l'objet de ce numéro (Rocher, 1968).

Même si l'approche anthropologique est adaptée pour définir la culture, ne sera retenue ici que sa dimension en lien avec « les styles de vie » ou « ensembles de modèles de représentations et de pratiques qui régularisent, en répétant leurs effets, l'usages des technologies matérielles, l'organisation des forces de la vie sociale ou de la pensée d'un groupe » (Passeron, 1991). L'analyse critique de Christian Maurel, qui remet en question la dimension statique, montre que la culture occupe des fonctions sociale, économique et politique dans l'organisation et la transformation des sociétés. Il tente ainsi une approche dynamique : « La culture, même quand elle prend la forme du discours scientifique, de l'œuvre d'art ou de représentations du monde, ne se

limite pas à des objets, des manières d'être et des systèmes de pensée détachés de la réalité socio-économique. La culture est fondamentalement un rapport social tributaire des rapports sociaux et agissant sur les rapports sociaux » (Maurel, 2010, p.44).

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007), fortement inspirée de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), est inscrite désormais dans la loi française (article 103, ex. 28A) de la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015). La définition qui s'y rattache, porte des ambitions politiques : « la culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

Il convient enfin de mettre l'accent sur ce que peut « fabriquer » la culture en termes de transformations individuelle, collective et politique. Entendue ainsi, la culture est dotée d'une « force » opératoire et performative (Maurel, 2010). Cette approche conceptuelle est reliée à la démarche politique d'éducation populaire. L'hypothèse de la puissance d'agir et du potentiel de transformation inhérents à la culture, aux sports et aux loisirs, guide les questionnements du présent numéro.



INCLUSION SOCIALE & TERRITORIALE

Ce numéro spécial a préféré recourir à la notion d'inclusion plutôt qu'à celles d'insertion et d'intégration car elle est plus globalisante. La définition de l'inclusion peut se déduire à partir de celle de son antonyme « l'exclusion », qui renvoie à des situations de repli ou de ruptures. Il s'agit ainsi de l'appartenance légitime à la société (Jaeger, 2015).

Depuis son introduction par le sociologue allemand Niklas Luhmann, fin des années 80, certains chercheurs qui se sont penchés sur l'inclusion l'ont décrite comme un processus qui permet la participation sociale, culturelle et civique des personnes (Bouquet, 2015). Cela pose la question de leur reconnaissance et de leur mise en mouvement, prémices pour que chacun puisse retrouver, à son rythme, une inscription physique, psychique et relationnelle. L'inclusion comporte plusieurs dimensions, à la fois sociale et territoriale, individuelle et collective, que les contributions de ce numéro visent à illustrer. Ce terme est fortement marqué par une approche fondée sur les droits des personnes, sur l'accès aux institutions et sur la participation aux prises de décision (Chauvière, 2012).

Du point de vue institutionnel, l'inclusion sociale est également considérée comme « un processus permettant aux personnes exposées au risque de pauvreté et

d'exclusion sociale de disposer des possibilités et des ressources nécessaires pour participer activement à la vie économique, sociale et culturelle et de parvenir à un niveau de vie et de bien-être qui soit considéré comme normal dans la société dans laquelle elles vivent » (Union européenne, 2010). Cette notion fait notamment son entrée officielle en France dans le plan pluriannuel contre la pauvreté de 2013, selon lequel : « L'enjeu de l'inclusion, c'est prévenir et corriger les mécanismes de ségrégation sociale comme territoriale. ».

Deux aspects caractérisant la notion d'inclusion ont particulièrement imprégné les propos qui vont suivre.

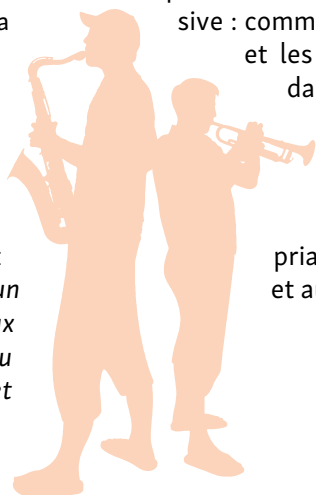
→ La participation : comment la culture, le sport et les loisirs contribuent-ils au processus d'inclusion ? Plus spécifiquement, comment les activités de ces trois champs peuvent-elles donner les moyens à chacun de devenir un membre actif de la société ?

→ Le territoire, cet espace de vie des personnes où se jouent les premiers défis d'une société inclusive : comment la culture, le sport et les loisirs s'inscrivent-ils dans la vie locale ? Ces trois champs, contribuent-ils à l'ouverture des lieux de vie, à l'appropriation de l'espace public et au vivre-ensemble ?



Bibliographie

- Bouquet B. (2015) *L'inclusion : approche socio-sémantique*, Vie Sociale n°11
de Certeau M. (1971) *La culture au pluriel*, Seuil
Chauvière M. (2012) *Intégration, insertion, inclusion... évolution ou révolution ?* APF, Dijon
Comité interministériel de lutte contre les exclusions (2013) *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale*
Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005
Déclaration de Fribourg sur les droits culturels du 7 mai 2007
Jaeger M. (2015) *L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social ?*, Vie sociale n°11
Kroeber A. et Kluckhohn C. (1952) *A Critical Review of Concepts and Definitions*, Cambridge, Mass. The Museum
Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
Luhmann N. (1984) *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*
Maurel C. (2010) *Education populaire et puissance d'agir, Les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan
Passeron J.-C. (1991) *Le raisonnement sociologique, L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Nathan.
Rocher G. (1992) *Culture, civilisation et idéologie, Introduction à la Sociologie générale*. Première partie : l'action sociale, chapitre IV, pp. 101-127, Montréal : Éditions Hurtubise HMH ltée, troisième édition
Tylor E. (1871) *Primitive culture*, John Murray
Union européenne (2010) *Le fonds social européen et l'inclusion sociale*





ENQUÊTE DE TERRAIN



**« L'art, mes enfants, c'est d'être
absolument soi-même. »**

Paul Verlaine

100 initiatives culturelles, sportives et de loisirs pour l'inclusion

par  RESOLIS

RÉSUMÉ

S'il existe un certain consensus sur les bénéfices des activités culturelles, sportives et de loisirs, en termes d'estime de soi, de dignité ou d'apprentissage, les impacts plus largement sur le vivre-ensemble et sur la lutte contre les précarités restent difficiles à établir. Notre enquête essaie d'objectiver le rôle de ces activités en faveur de l'inclusion sociale et territoriale des personnes. Elle s'appuie sur l'analyse du retour d'expérience de 100 initiatives franciliennes et sur de nombreuses séances de travail avec des représentants des secteurs concernés. L'analyse de ces données a mis en exergue les effets, freins et leviers en particulier concernant 3 catégories d'acteurs : les participants (personnes auxquelles s'adressent les activités) ; les porteurs de projet et leur structure ; et les acteurs du territoire (dans lequel l'activité se déroule). Elle met en évidence l'importance des dynamiques partenariales à l'échelle des territoires et le besoin de conjuguer la diffusion artistique, patrimoniale, sportive et de loisirs avec une participation accrue des personnes. L'expression culturelle et citoyenne de tous soulève des enjeux de démocratisation mais aussi de démocratie culturelle.

Notre enquête de terrain s'intéresse à la question de l'utilité sociale¹ de la culture, du sport et des loisirs. Elle repose sur l'analyse de 100 initiatives qui œuvrent pour l'inclusion sociale et territoriale à travers des activités culturelles, sportives et/ou de loisirs. Les champs de la culture, du sport et des loisirs y sont appréhendés dans l'esprit de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) et de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007), qui place l'identité culturelle au cœur de sa définition (cf. Article 2.a). Notre enquête cherche à caractériser les principaux effets de ces activités et à identifier les

conditions favorables à leur développement et à leur pérennisation. Les enseignements tirés mettent en évidence les besoins en matière de compétences, de recherche et de politiques publiques.

Ces éléments d'analyse font suite à des travaux entrepris en 2016 par l'association RESOLIS, rejointe en 2017 par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IdF). Toutes 2 se sont intéressées au sujet en raison de la faible reconnaissance de ces activités dans le champ du travail social et des difficultés pour y accéder. Le choix du périmètre géographique de notre enquête trouve son origine dans ce partenariat. La sélection

des 100 initiatives localisées en Île-de-France comporte des biais territorial et social. En effet, 3 sources ont alimenté cette sélection : des initiatives capitalisées dans le cadre du programme de RESOLIS sur la Pauvreté en France dont la moitié des territoires étudiés étaient franciliens (Aubervilliers, Saint-Denis, le département de Seine-et-Marne, les 15^e et 19^e arrondissements de Paris)² ; des initiatives émanant du réseau de la FAS-IdF qui opère dans le champ de la lutte contre l'exclusion ; et enfin, dans un souci de diversité, des initiatives retenues en raison de leur portage par des acteurs des champs culturel, sportif et de loisirs.

Des entretiens semi-directifs ont été menés par RESOLIS, avec l'aide d'étudiants, auprès des porteurs des 100 projets sélectionnés (professionnels et bénévoles). Les données collectées, retranscrites sous forme de fiches synthétiques, ont été publiées dans l'Observatoire de RESOLIS³. Ces fiches contiennent des éléments de nature opérationnelle. Une grille d'analyse⁴ a été élaborée afin d'étudier les principales récurrences et divergences de ces données et de décrypter comment les initiatives allient la culture, le sport et les loisirs aux problématiques sociales. De

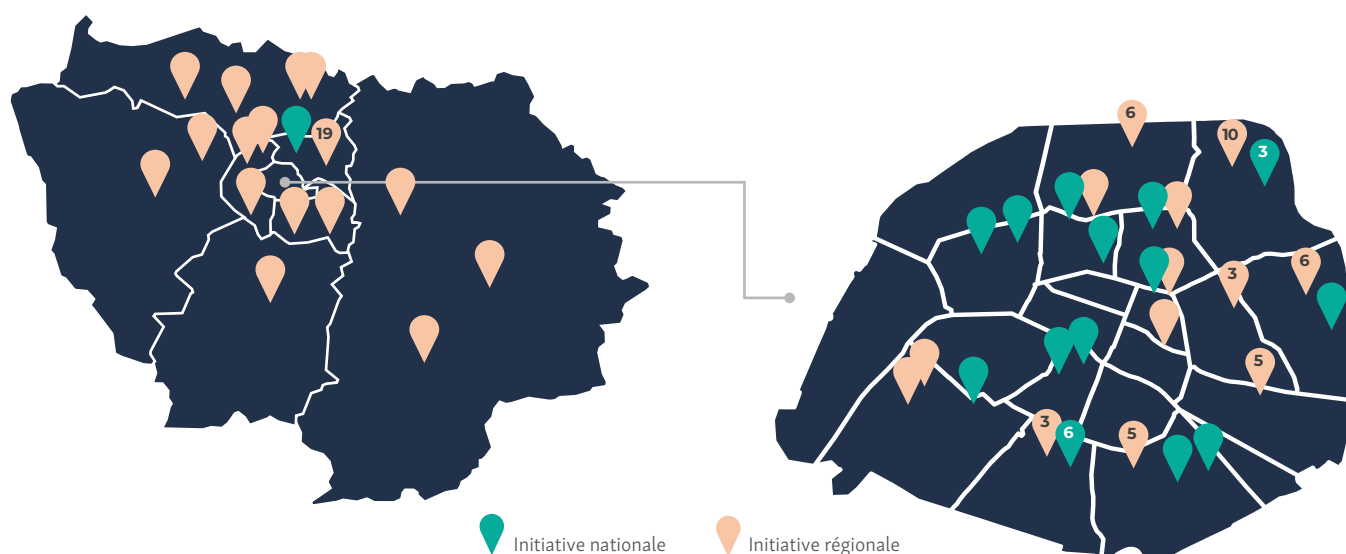
1. Entendue comme dans l'article 2 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

2. Programme financé de 2014 à 2016 par la Fondation Bettencourt Schueller

3. resolis.org/consulter-les-pratiques-locales

4. Notre grille a été examinée à plusieurs occasions : des réunions du groupe de travail de la FAS-IdF « Culture/Sport/Loisirs » (créé en 2016 et rassemblant tous les 2 mois des représentants des champs social, culturel, sportif et de loisirs et des personnes accompagnées) ; 3 rencontres organisées par RESOLIS (« La culture : un outil d'insertion ? » le 12 avril 2016 à Sciences Po ; « Comment mieux valoriser le rôle de la culture du sport sur la capacité d'agir des publics ? » le 28 novembre 2016 au Cnam ; « Initiatives culturelles, bénéficiaires et parcours d'insertion » le 16 mai 2017 à Sciences Po) ; et enfin une rencontre informelle avec une vingtaine de représentants des secteurs de la culture, du sport, des politiques publiques et du mécénat (« Inclusion sociale et Culture / Sport / Loisirs » le 25 septembre 2018 au CentQuatre-Paris, avec des représentants de : Agence pour l'éducation par le sport, Agence pour l'éducation par le sport, Délégation Départementale 75 de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), BnF, CentQuatre, Direction des affaires culturelles (DAC), Fondation Total, La Fonda / Collectif Pouvoir d'Agir, LISE-Cnam, Maison des métallos, Mairie de Paris, Opale, Réseau culture 21, Théâtre national de la Colline et Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (Ufisc)).

Initiatives civiles et de loisirs en Île-de-France



Localisation des 100 initiatives (graphique 1)

nombreuses discussions⁵ ont enrichi nos travaux et ont levé le voile sur de profondes controverses, notamment autour de certaines terminologies.

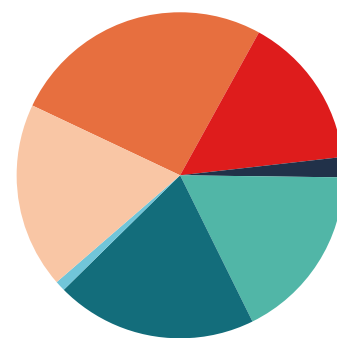
1. Où ?

Les 100 initiatives de notre enquête se répartissent inégalement en Île-de-France. Leur localisation se concentre dans les arrondissements parisiens (65%) et en Seine-Saint-Denis (20%). Malgré les biais de notre repérage, cette forte représentation des territoires Nord et Est franciliens est interpellante puisqu'il s'agit de zones où les taux de pauvreté et de chômage sont les plus élevés de la région.

Les initiatives se déploient essentiellement au niveau local (83,1%). Si l'échelle régionale représente plus d'un quart

d'entre elles, cela ne signifie pas nécessairement que les initiatives opèrent dans l'ensemble de la région mais plutôt qu'elles interviennent dans plusieurs villes d'Île-de-France. Beaucoup d'initiatives œuvrent à une échelle micro (17,9%) comme celle d'un quartier classé politique de la ville, autour d'un jardin urbain, au sein d'un complexe muséal, des établissements scolaires ou pénitenciers.

L'échelle nationale regroupe, quant à elle, diverses situations : il s'agit aussi bien d'initiatives dont les activités s'adressent à l'ensemble du territoire, comme la mise à disposition de ressources via des plateformes numériques ; d'initiatives itinérantes du fait de festivals saisonniers ou bien en raison de séjours proposés hors Île-de-France ; que d'initiatives dotées de sites partout en France.



Quartier : 17,9%
Ville : 19,9%
Intercommunalités : 0,7%
Département : 18,5%
Région : 26%
Nationale : 15,1%
Internationale : 2,1%

L'échelle d'intervention (graphique 2)

5. Idem

2. Qui ?

2.1 Les organismes hôtes

Si les organismes répertoriés dans notre enquête sont majoritairement des associations à but non lucratif (84%), leur secteur d'activité se répartit de façon assez équilibrée entre les secteurs culture/sport/loisirs (37%), solidarité (38%) et socioculturel (25%). Selon notre classement, les organismes appartenant au secteur de la solidarité correspondent à ceux dont l'objet principal réside dans les interventions et les urgences sociales à l'instar des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou des accueils de jour. Le secteur culture/sport/loisirs renvoie aux organismes dont le cœur de métier consiste à mettre à disposition une offre culturelle et/ou à animer des pratiques artistiques, comme un musée, une salle de spectacle ou une bibliothèque. Le secteur socioculturel rassemble les organismes ayant positionné leurs missions à la croisée de la solidarité et de la culture/sport/loisirs. L'illustration la plus évidente est celle des centres socioculturels.

Avant d'examiner les offres des 100 initiatives de notre enquête, il nous a paru important de caractériser le secteur d'activité dominant de chaque organisme. Cela permet de mettre en évidence que les acteurs de la solidarité peuvent être eux aussi porteurs d'une offre culturelle.

2.2 Les porteurs de projet

Notre enquête s'est également intéressée aux pilotes des initiatives mises en place au sein des organismes hôtes (désignés par la suite « porteurs de projet »). Les 5 catégories dégagées procèdent de la même logique que celles du secteur d'activité principal des organismes. Elles distinguent les compétences relevant de professions du travail social ou de professions culturelles/sportives/loisirs ou réunissant les deux dimensions. Ainsi, sont

Tableau 3. Organismes hôtes et porteurs de projet

Statut de l'organisme	Secteur d'activité	Statut du porteur	Profil du porteur
· 84% Association · 11% Établissement public · 3% Entreprise · 2% Collectif	· 38% Solidarité · 37% Culture/ Sport/Loisirs · 25% Socioculturel	· 39% Bénévole · 32% Salarié(e) · 23% Salarié(e) et bénévole · 6% Non communiqué	· 39% Animateur de la solidarité · 30% Animateur culturel/sportif/loisirs · 11% Animateur socioculturel · 11% Binôme · 9% Autres

considérés comme des animateurs de la solidarité (39%) : les travailleurs sociaux ou les éducateurs spécialisés. Les animateurs culturel/sportif/loisirs (30%) sont des spécialistes de ces domaines alors que les animateurs socioculturels (11%), comme les médiateurs culturels, possèdent à la fois des compétences nécessaires aux accompagnements sociaux et à la coordination d'activités culturelles/sportives/loisirs. 11% des initiatives sont co-pilotées par des binômes : un acteur de la solidarité et un acteur culturel/sportif/loisirs, ce dernier étant souvent un(e) intervenant(e) extérieur(e). Nous avons regroupé dans la catégorie « autres » (9%) les porteurs de projet sans compétence formelle : artiste amateur, habitants, jeunes en service civique ou anciens participants aux activités.

Nous avons identifié le statut des porteurs de projet au sein de la structure. Sans surprise, les bénévoles occupent une place importante (39%), compte-tenu de la représentation des associations dans notre enquête (84%).

initiatives (73%) couvrant plusieurs domaines d'activité, le pourcentage de chaque sous-catégorie est à considérer isolément.

Les activités culturelles touchent la plus grande diversité de sous-catégories, parmi lesquelles les arts vivants (48%) qui comprennent les spectacles et les pratiques artistiques (danse, théâtre, cirque ou arts de la rue) et la citoyenneté & plaidoyer (30%) qui regroupe les activités proposant des débats ou des réflexions collectives sur des sujets de société. Les cafés philosophiques en font notamment partie. Cette sous-catégorie reflète la dimension politique qu'incarne la culture, en encourageant les droits fondamentaux comme la liberté d'expression (Déclaration de Fribourg 2007).

Tableau 4. Domaines d'activité

Culture
· 48% Arts vivants · 40% Cinéma /audiovisuel / multimédias · 35% Arts plastiques · 34% Écriture / lecture / littérature · 31% Citoyenneté & plaidoyer · 25% Musique & chant
Sport
· 22% Sports collectifs · 15% Sports individuels
Loisirs
· 30% Activités manuelles · 21% Séjours & voyages · 16% Jeux & divertissements

3. Quoi ?

3.1 Une définition large de la culture

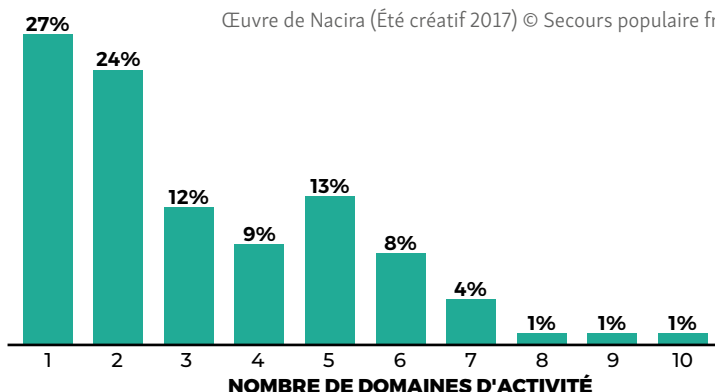
Pour qualifier les domaines d'activité des 100 initiatives, nous sommes partis des 3 thèmes à l'étude (culture/sport/loisirs) que nous avons déclinés en 11 sous-catégories. La majorité des



Œuvre de Nacira (Été créatif 2017) © Secours populaire français IDF - Havas Paris

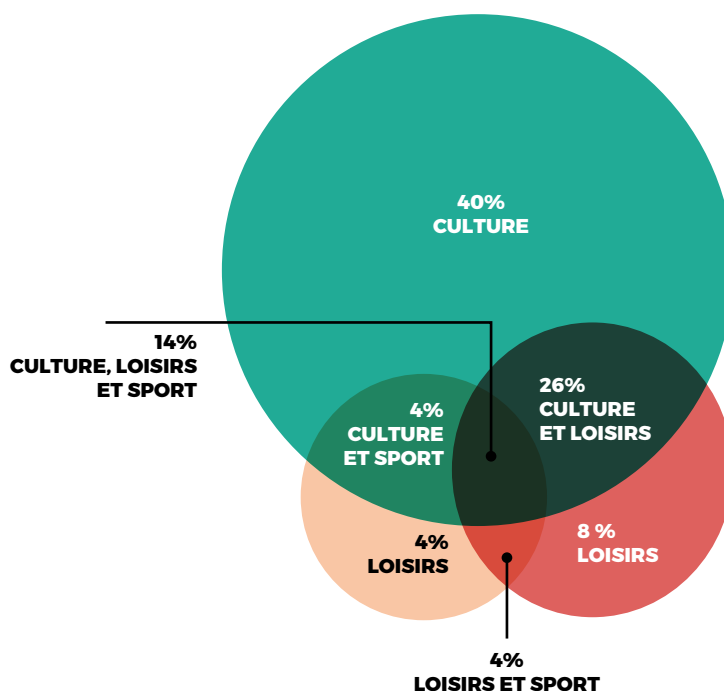
Cette dimension n'est pas encore formalisée dans les nomenclatures ministérielles et ce malgré la reconnaissance des droits culturels dans la Loi NOTRe⁶ (2015).

Pour les activités sportives, nous avons simplement distingué les pratiques individuelles (23%) et les pratiques collectives (16%). Les activités de loisirs comprennent : les activités manuelles (30%) comme le bricolage, le jardinage ou la couture ; les séjours et les voyages (21%) qui concernent principalement les vacances et les excursions touristiques ; et enfin les jeux et les divertissements (16%).



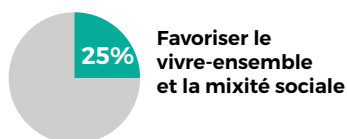
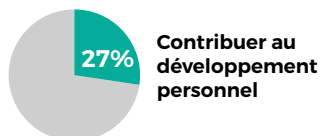
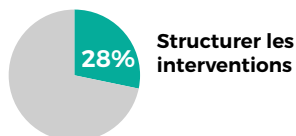
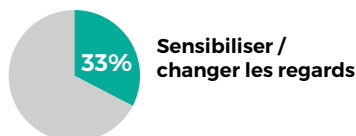
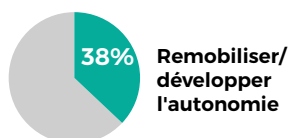
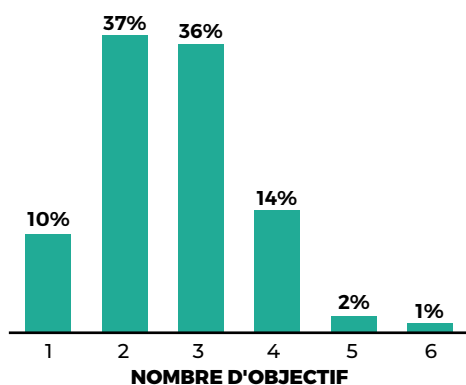
3.2 Une multiplicité des domaines d'activité

En moyenne, une même initiative propose 3 activités différentes. Le diagramme de Venn, ci-contre, permet d'apprécier le chevauchement des domaines d'activité. La moitié des initiatives de notre enquête propose des activités d'au moins 2 domaines différents, le croisement culture/loisirs étant le plus prégnant.



Vision d'ensemble des domaines d'activité (graphique 5)

6. Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République



Les 8 objectifs poursuivis par les 100 initiatives (graphique 6)

4. À quelles fins ?

En passant en revue les objectifs poursuivis par les initiatives, nous pouvons noter le croisement entre la culture/sport/loisirs et l'inclusion sociale et territoriale. Le graphique ci-contre liste les 8 objectifs qui ont pu être isolés. Les initiatives visent en moyenne 2 à 3 des 8 objectifs spécifiés. Etant donné que les objectifs sont présentés avec le même niveau d'importance, nous n'avons pas agrégé les données.

4.1 Au-delà de la vocation occupationnelle

Sans surprise, la moitié des objectifs concerne les personnes auxquelles s'adressent les initiatives (désignées par la suite « les participants »).

→ Démocratiser la culture, le sport et les loisirs

Cet objectif fait référence à la participation à la vie culturelle, sportive et de loisirs : faire découvrir, proposer des programmations, participer à des créations, avoir une pratique ou développer des techniques. Cela consiste le plus souvent à en permettre l'accès. Beaucoup d'acteurs, que nous avons rencontrés, trouvent que la réponse à l'effectivité des droits culturels sous le seul prisme de l'accès est réductrice. Cet objectif de démocratisation peut paraître évident compte-tenu de l'objet de notre enquête ; pourtant, il est affiché explicitement dans seulement 51% des cas.

→ Remobiliser / développer l'autonomie

« Donner le goût », « donner envie », « mettre en mouvement », « sortir des logiques d'échec » ou encore « dédramatiser sa situation » sont des formulations fréquentes dans notre enquête. Cet objectif rassemble les stratégies d'aide à l'autonomisation. Les initiatives concernées (38%) cherchent à faire prendre

conscience aux participants qu'ils sont capables et peuvent « prendre leur vie en main ». Certaines parlent de « motiver », de « développer le désir d'apprendre » et de « responsabiliser ». Cet objectif comporte aussi une dimension d'acquisition de compétences utiles à la vie quotidienne, comme s'approprier l'espace public, utiliser les transports en commun, s'intégrer à la vie de quartier...

→ Appuyer le parcours des personnes

Beaucoup d'initiatives se positionnent en complément d'actions liées à la (ré)insertion. Cela regroupe toutes les initiatives qui aident les personnes à satisfaire leurs besoins sociaux (32%). Les ambitions sont diverses : faciliter l'orientation vers les structures sociales, accomplir des démarches administratives, apprendre la langue française, favoriser l'insertion professionnelle, la réussite scolaire...

→ Contribuer au développement personnel

Cet objectif réunit plus d'un quart des initiatives. « Prendre du plaisir », « retrouver l'estime de soi », « avoir confiance en soi » ou encore « se reconnecter à ses émotions », sont des verbatim récurrents dans notre enquête. Ils renvoient à différentes formes de bien-être : physique, psychologique et social. Certaines initiatives visent à changer le regard des participants sur eux-mêmes et parfois aussi sur leur environnement. Les initiatives destinées à des personnes en situation de survie s'emploient à leur redonner le goût de vivre. Cet objectif s'inscrit donc dans la défense de la dignité des participants, une cause phare des acteurs du champ de la lutte contre l'exclusion.

L'analyse de ces 4 objectifs fait ressortir que l'accès à la culture, au sport et aux loisirs est rarement une fin en soi. Bien souvent, la proposition d'une expérience culturelle, sportive et de loisirs, est utilisée comme un outil d'épanouissement, de reconstruction du lien social et d'insertion.

4.2 Soutenir les intervenants

1 des 8 objectifs (28%) cible les acteurs qui interviennent à la croisée de la culture/sport/loisirs et de l'inclusion (**Structurer les interventions**). Il s'agit aussi bien des acteurs de la solidarité que culturels. Cela couvre 3 enjeux :

- La montée en compétences des acteurs : plusieurs initiatives se fixent pour objectif de former, de mettre à disposition des outils et de mutualiser les bonnes pratiques.
- Le développement de synergies : certaines initiatives visent à créer des dynamiques territoriales, à animer un réseau favorable notamment à la rencontre entre acteurs culturels et acteurs de la solidarité.
- La promotion de plaidoyers : quelques initiatives s'attachent à faire reconnaître les droits culturels auprès des décideurs publics, des acteurs culturels et des structures sociales.

4.3 Une dimension sociétale

Parmi les 8 objectifs isolés dans notre enquête, 3 sont tournés vers l'extérieur, c'est-à-dire qu'ils cherchent à toucher des personnes qui ne participent pas aux activités.

→ Sensibiliser / changer les regards

Cet objectif concerne les initiatives (33%) qui ciblent les enjeux environnementaux, encouragent l'engagement citoyen et déconstruisent les représentations notamment celles liées à la pauvreté et au handicap. Outre la visée pédagogique, cet objectif reflète un militantisme qui renoue avec la dimension politique exposée dans la définition du domaine d'activité « citoyenneté & plaidoyer ».

→ Lutter contre l'isolement / renforcer le lien social

Cet objectif (30%) est complémentaire de celui « appuyer le parcours des

participants ». Il vise les problèmes d'exclusion de façon générale et cherche à réactiver la solidarité. Le point de départ est la rupture des situations d'isolement. Les initiatives misent sur le développement de liens sociaux par le biais d'échanges et de rencontres pour amener progressivement les participants les plus vulnérables à (re)devenir acteurs de la société.

→ Favoriser le vivre-ensemble et la mixité sociale

Mélanger des personnes de différentes générations (intergénérationnel) et/ou issues de milieux sociaux différents est un objectif affiché pour 25% des initiatives de notre enquête.

5. Comment ?

Nous étudions ici les modalités de mise en œuvre du croisement inclusion et culture/sport/loisirs.

5.1 Les activités proposées

Les activités proposées dans le cadre des 100 initiatives ont été catégorisées selon 6 entrées. Les initiatives animent simultanément plusieurs activités, en moyenne 2. Sans surprise, les 2 types d'activités les plus fortement représentées concernent d'une part celles qui correspondent à une pratique autour de la culture, du sport ou des loisirs (80%), comme des cours, des stages ou des ateliers ; et d'autre part les sorties et les séjours (58%) qui regroupent les visites de musées, les spectacles, les projections, et des excursions plus ou moins longues comme des promenades, des voyages et des séjours de vacances. Arrivent ensuite à égalité (25%) la participation à des rencontres et/ou débats ainsi que l'organisation d'un événement par les participants, qui le plus souvent restituent leur création dans le cadre d'une exposition ou d'une représentation. Les actions pour les intervenants (17%) répondent naturellement à l'objectif « structurer les interventions » (28%), via des formations, des actions d'interface ou de mises en lien. Il est toutefois étonnant qu'il n'y ait pas une représentation égale.

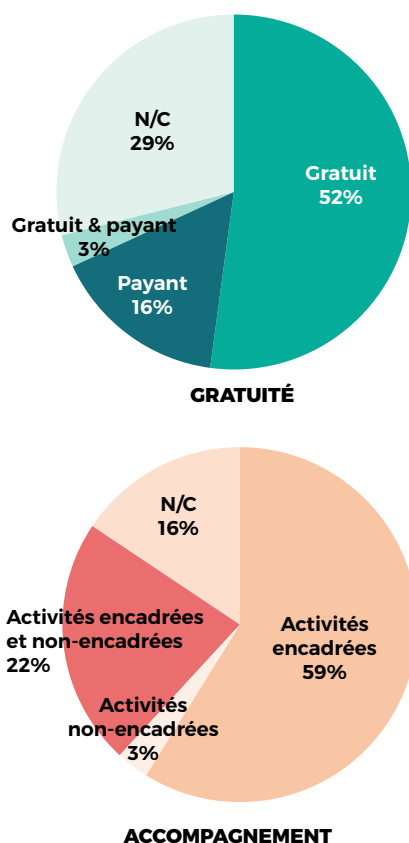
Tableau 7. Type d'activités proposées

Type d'activité	Nombre d'activité	Dimension collective	Fréquence	Lieu
· 80% Pratiques culturelles/sportives/loisirs	· 52% 2 activités	· 46% Activités en groupe	· 73% Activités régulières	· 61% Dans et hors de l'organisme hôte
· 58% Sorties / séjours	· 21% 1 activité	· 39% Activités individuelles et en groupe	· 17% Activités ponctuelles	· 25% En dehors de l'organisme hôte
· 25% Rencontres-débat	· 21% 3 activités	· 8% Activités individuelles	· 10% Activités régulières et ponctuelles	· 14% Dans les locaux de l'organisme hôte
· 25% Organisation d'un événement	· 6% 4 activités	· 7% N/C		
· 17% Actions pour les intervenants				
· 7% Résidences d'artiste				

L'analyse du format des activités permet de mesurer l'importance de la dimension collective. La majorité des initiatives sont régulière (hebdomadaires ou mensuelles). On peut facilement émettre 2 hypothèses : une pratique sportive ou musicale requiert un exercice fréquent et un rythme régulier favorise l'implication. L'étude du lieu de déroulement des activités révèle que la formule dominante consiste à combiner des activités au sein des locaux de l'organisme hôte et à l'extérieur. Ce constat est toutefois peu surprenant compte-tenu du nombre important de visites et de séjours dans notre enquête.

5.2 Les modalités d'accès aux activités

Les préoccupations des porteurs de projet en matière d'accès ayant été mises en avant dans les objectifs, nous nous sommes intéressés aux moyens d'actions déployés à cette fin. Nous en avons distingué 3.



→ L'accès par la gratuité

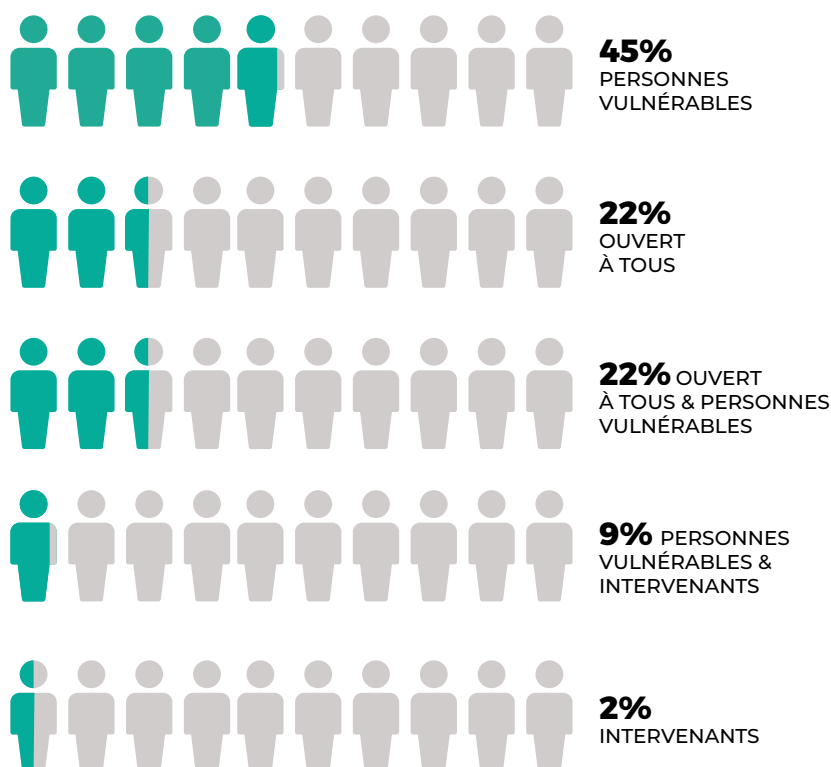
Le prix est une barrière économique identifiée de longue date dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs. La grande majorité des initiatives de notre enquête (52%) proposent des activités gratuites. Pour les initiatives restantes, bon nombre d'entre elles ont instauré des tarifications solidaires.

💡 PREMIERS DE CORDÉE

Pour financer la gratuité de ses activités aux enfants hospitalisés, cette association organise une offre payante de sensibilisation au handicap pour les écoles et les entreprises (dans le cadre de leur politique RSE) ainsi qu'un handicross solidaire où voyants et non-voyants courent ensemble.

💡 AURORE / PLATEAU URBAIN / YES WE CAMP

Depuis 2015, un projet d'occupation temporaire, « *Les Grands Voisins* », est expérimenté sur un parc de 3,4 hectares dans le 14^e arrondissement de Paris. Ce site, où cohabitent espaces de travail, hébergement social, agriculture urbaine, dispositifs d'apprentissage et d'emploi, est ouvert au public du mercredi au dimanche. Une monnaie locale (« *Trocshop* ») facilite l'échange de biens, services ou compétences contre du temps (au départ via un tableau puis via l'émission de billets utilisables entre voisins, des achats sur site).



Modalités d'accès aux activités (graphique 8)

🔗 RÉSEAU MÔM'ARTRE

L'association qui propose, depuis 2001, un système de garde d'enfants incluant des activités de loisirs animées par des artistes, pratique une politique tarifaire qui s'adapte aux budgets des parents (de 0,10 à 10 € / heure).

→ L'accès par la médiation

L'encadrement des activités par une personne référente occupe une place prépondérante dans notre enquête. Le degré d'immixtion des encadrants est relativement hétérogène : accompagner un groupe dans une sortie, un conférencier pour commenter une sortie, un animateur passif présent à un atelier qui met à disposition du matériel nécessaire à la réalisation d'une activité ou enfin un animateur actif qui participe à l'atelier et met à disposition ses connaissances. Leur point commun est d'introduire à une offre artistique, culturelle, sportive ou de loisirs. On retrouve ainsi la composante essentielle de la définition de la médiation culturelle développée dans les années 1960. Quelle que soit la forme de l'encadrement, il ressort que l'accompagnement est fondamental pour guider les participants. Pour certains, la conquête de la culture, dont André Malraux parlait dans son célèbre discours à Athènes en 1959, nécessite un appui.

🔗 SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ÎLE-DE-FRANCE

En 2017, l'association a lancé « *Un été créatif* » en partenariat avec Havas Paris. Ce dispositif propose à des jeunes de 18 à 30 ans d'entreprendre un projet créatif pendant 3 mois : ateliers, voyage culturel, expositions, festival... Il fonctionne selon un système de binôme entre un jeune de quartier populaire et un parrain/marraine, salarié(e) bénévole de l'entreprise. À la fin de l'été, les jeunes ont présenté leurs productions lors d'une exposition consacrée à cette première édition « *Les vacances quand on ne part pas en vacances* ».

🔗 RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX-GRAND PALAIS

La Direction des publics et du numérique du Rmn-GP développe, depuis 2012, une forme de médiation culturelle « *Hors les murs* », répondant à l'un des objectifs de son projet d'établissement : rendre l'art accessible à tous. Cette méthodologie permet de concevoir des projets pour les personnes éloignées des sites culturels, afin de leur faire découvrir l'histoire de l'art. Cela consiste à aller à leur rencontre et à organiser diverses activités autour de l'observation d'œuvres. Adapter les activités aux profils des participants est ici déterminant, tout comme l'identification de personnes relais sur le terrain pour aider à mobiliser les publics. *Hors Format-Culture et lien social* (2012-16), *Le voyage* (2013), *Le tableau voyageur* (2014), *Histoires d'art à Gonesse* (2017) et *Histoires d'art à l'école* (2017) sont 5 exemples de réalisation.

→ L'accès par la catégorisation des publics

Pour toucher les personnes vulnérables, du fait par exemple de leur situation financière, scolaire, d'enfermement ou encore de leur état de santé, plus de la moitié des initiatives de notre enquête développe des actions spécifiques à ces publics. 45% des initiatives leurs sont réservées. Lors de nos séances de travail, nous avons noté que cette segmentation est controversée. Les opposants dénoncent une approche stigmatisante résultant d'un système de critères différenciant les personnes, qui attise les inégalités. En pratique, cela consiste le plus souvent en la formulation d'une offre spécifique dans le prolongement des dispositifs d'accompagnement sociaux. Ce traitement spécial n'alimente-t-il pas un système culturel à plusieurs vitesses ? Un certain nombre d'initiatives veillent toutefois à une excellence artistique par exemple dans leur programmation. Cette exigence concourt à démontrer aux participants qu'ils sont traités « normalement ».

On peut se demander aussi si cette catégorisation n'est pas en opposition avec un objectif comme celui du vivre-ensemble. 22% des initiatives de notre enquête mélangent les publics, ce qui fait perdre l'étiquette sociale des participants et permet aux plus vulnérables de (re) devenir comme tout le monde. Cette pratique recouvre principalement deux formes : organiser des activités socialement mixtes et combiner une ouverture à tout public et parallèlement favoriser l'accessibilité aux personnes vulnérables via une politique tarifaire spécifique ou des temps dédiés.

🔗 THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE

Depuis 2013, ce théâtre du 20^e arrondissement propose des parcours « *Éducation et proximité* » à des jeunes issus de milieux socioculturels différents. Ils reposent sur le mélange de classes de sections différentes (enseignement général et professionnel) du Nord-Est parisien, qui pendant une année scolaire, découvrent ensemble le processus de création d'un spectacle. Le théâtre favorise la rencontre entre des jeunes qui d'ordinaire n'auraient jamais fait connaissance. Les encadrants, des artistes notamment, s'appuient sur une œuvre théâtrale pour libérer la parole.

Signalons enfin que l'absence de catégorisation (22%) occupe une place non négligeable dans notre enquête.

🔗 LE CENTQUATRE-PARIS

Cet ancien service municipal des pompes funèbres du 19^e arrondissement, reconverti en établissement des arts actuels, se positionne comme une plateforme culturelle collaborative. Il applique un principe de non-directivité et s'inscrit dans une logique d'appropriation culturelle. Parallèlement à une programmation contemporaine exigeante, il permet notamment la libre expression de pratiques amateurs et spontanées.

Tableau 9. La participation

Les participants dans les activités	Les participants dans la vie des projets	Le bagage culturel des participants
· 59% Les participants produisent & consomment · 24% Les participants produisent · 15% Les participants consomment · 2% Non applicable	· 41% Pas de participation particulière · 34% Consultation · 15% Participation à la vie de l'organisme · 10% Les participants sont porteurs du projet	· 55% Prise en compte & transmission · 39% Transmission · 4% Prise en compte du bagage culturel · 2% Non applicable

5.3 La place des participants

Compte-tenu de la controverse autour de la catégorisation des publics, il nous a semblé important d'étudier plus en détails la place des participants.

→ Leur place dans les activités

Nous avons essayé de discerner si les participants ont une présence active ou passive. Nous avons ainsi rangé toutes les initiatives proposant des sorties culturelles dans le fait de « consommer », autrement dit de réceptionner un contenu culturel/sportif/loisirs. À l'inverse, toutes les activités reposant sur des pratiques, individuelles ou collectives, ont été rassemblées autour de la notion de « production ». Cette catégorisation fait ressortir que le type de participation la plus courante est celle combinant la position de spectateur/visiteur et de consommateur (59%). Finalement, la grande majorité des initiatives (83%) favorise une expression collective.

🔗 LES INCORRUPTIBLES

L'animation « *Le Feuilleton des Incos* » vise à faire découvrir les coulisses de la création d'un livre aux enfants lecteurs et non-lecteurs (à partir du CE2). Pendant un trimestre, les enfants participent au processus d'écriture sous forme de groupes. Via un espace de discussion en ligne (lesincos.com), ils entretiennent une correspondance personnalisée avec un auteur confirmé, avec qui ils débattent, font des suggestions et des remarques sur son texte.

La mise en évidence de la valorisation du bagage culturel, c'est-à-dire la mobilisation, pendant les activités proposées, des connaissances, des capacités et du savoir-faire que possèdent les participants, est aussi fort instructive. Nous avons cherché à découvrir si les initiatives valorisent l'expérience et les capacités des participants. Au cours des entretiens individuels, les porteurs de projet évoquent très rarement la question des droits culturels. Notre catégorisation permet ainsi de détecter cette dimension. Elle révèle les priorités des porteurs des projets. 39% d'entre eux n'ont pas intégré la prise en compte de l'identité culturelle des participants dans leurs modalités opérationnelles. Ils se concentrent alors sur les problématiques d'accès et d'accessibilité, en développant bien souvent une approche censitaire et descendante de la transmission de l'accompagnement vers les participants de connaissances et/ou de techniques d'une pratique culturelle/sportive/loisirs. Cela entretient un rapport « sachant » et « apprenant » de même que l'existence d'une culture dominante légitime, c'est-à-dire des savoirs qui seraient légitimes aux yeux de tous (Bourdieu, 1979). Cette interprétation doit toutefois être nuancée du fait de l'importante représentation des sorties, visites et séjours dans notre enquête dont l'appropriation par les participants est libre.

🔗 ASMAE

Pour renforcer les capacités d'agir des habitants des quartiers populaires, l'association de Sœur Emmanuelle a créé en 2001 « Divers-Cité ». Ce programme, aujourd'hui conduit dans une dizaine de territoires, repose sur l'organisation communautaire. Il s'agit du processus par lequel un groupe de personnes vivant sur un même territoire s'investit ensemble pour améliorer des situations qu'il considère insatisfaisantes. Cette démarche s'inspire des années de vie en Egypte de la fondatrice d'Asmae, durant lesquelles elle a été témoin de la capacité des communautés locales (les chiffonniers) à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Ainsi, un agent de développement social et communautaire accompagne la structuration de collectif d'habitants en France, autour d'une aspiration fédératrice commune, souvent les enjeux d'éducation et d'épanouissement des enfants. Cette méthode s'adapte au contexte d'intervention du programme. Asmae construit avec les habitants, sur un temps long et selon leurs spécificités culturelles et organisationnelles, des actions collectives qu'ils ont eux-mêmes décidées de mener.

→ Leur place dans la vie des projets

Nous avons également caractérisé la participation dans la vie des projets (voir [tableau ci-dessus](#)), qui est recherchée de façon proactive pour la majorité des initiatives (59%). La consultation est la pratique la plus répandue, via le recueil de l'avis des participants dans la conception et les ajustements des activités ou encore pour leur évaluation (34%). D'autres porteurs de projet associent les participants à la vie de l'organisme (15%). Ces derniers peuvent alors devenir bénévoles ou membres de la gouvernance (le plus souvent du conseil d'administration). Cette pratique responsabilise les participants dans le respect de chacun (Mauss, 2012). Les porteurs de projet et les participants se retrouvent alors dans une relation d'égal à égal.

Le degré de participation le plus élevé correspond aux situations où les participants sont eux-mêmes porteurs du projet (10%). Cela s'inscrit dans la logique de la « pair-aidance », qui consiste en une

forme de médiation recourant aux pairs des participants.

🔗 DIGNITÉ

Cette association parisienne, créée en 2015 par des résidents d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), est gérée exclusivement par des personnes ayant vécu dans la rue et/ou dans des centres d'hébergement. Elle contribue à l'émancipation des personnes en difficulté en organisant notamment des activités culturelles.

5.4 Les logiques partenariales

Nous avons fini d'étudier les modalités opérationnelles avec la question des partenariats. En essayant de quantifier le nombre d'organisations impliquées dans chaque initiative, on constate que rares sont les organismes hôtes agissant seuls. Le nombre exact de partenaires mobilisés par initiative étant difficile à obtenir, nous avons défini des ordres de grandeur qui permettent de souligner l'important recours à des organisations extérieures (voir graphique ci-dessous).

Tableau 10. Les partenaires des 100 initiatives

Nombre
• 50% Entre 11 et 60 partenaires • 42% Entre 1 et 10 partenaires • 5% N/C • 2% Plus de 200 • 1% Sans partenaire
Type
• 87% Partenariat financier & opérationnel • 11% Partenariat opérationnel • 2% N/C

→ La diversification des ressources

Nous avons distingué deux types de partenariats : ceux basés sur une relation financière (ex. subvention) et ceux reposant sur une collaboration autre que financière, ce qui correspond au partage de ressources humaines, comme la mise à disposition d'un intervenant, ou au prêt de ressources matérielles

comme des locaux, des équipements ou des dons (billets d'entrée, fournitures comme de la peinture, du papier...). Notre enquête met en évidence que les partenariats financiers et opérationnels sont d'importance égale.

Les difficultés éprouvées par les intervenants ont principalement trait au manque de moyens. L'insuffisance de leurs ressources financières et humaines et l'absence de locaux figurent en tête de leurs difficultés, comme pour le secteur associatif de façon générale (Tchernonog, 2017). Or, 84% des organismes hôtes de notre enquête sont des associations. De plus, l'important recours à des bénévoles (39%), également spécifique au secteur associatif, interroge sur les moyens disponibles au sein des organismes en termes de temps des équipes salariées et de financement de postes dédiés à ces activités.

Les partenariats opérationnels sont une solution pour disposer des moyens indispensables de la mise en œuvre des activités. Ces stratégies dites de « hybridation » ou « diversification » des ressources sont de plus en plus répandues dans le contexte actuel de raréfaction des financements. Le territoire d'implantation des initiatives devient ainsi un réservoir de ressources.

🎵 MUSIQUE POUR TOUS

Cette association œuvre, depuis 2012, à la démocratisation de l'apprentissage de la musique contemporaine pour des jeunes issus de milieux défavorisés à Lyon, Nantes, Rouen et en région parisienne. Elle propose des ateliers collectifs hebdomadaires gratuits en recourant aux ressources du territoire : la mise à disposition de salle par des structures d'accueil des jeunes et le bénévolat de musiciens amateurs locaux.

→ La médiation à l'échelle des intervenants

Notre enquête étant composée d'initiatives portées aussi bien par des acteurs de la solidarité que culturels/sportifs/loisirs, il est intéressant de

constater que le recours aux partenariats est pratiqué indifféremment par tous ces acteurs. Très souvent, des acteurs de la solidarité nouent des partenariats avec des acteurs culturels/sportifs/loisirs afin de pouvoir proposer des activités qui ne correspondent pas à leur cœur de métier. Inversement, les acteurs culturels/sportifs/loisirs se rapprochent des acteurs de la solidarité pour que leur offre puisse bénéficier au plus grand nombre ; ce qui ne recouvre pas seulement un enjeu de niveau de fréquentation mais surtout de diversification de leur public. Il y a donc des besoins réciproques. Certaines initiatives se sont spécialisées dans le décloisonnement de ces deux secteurs pour favoriser leurs échanges et pour faciliter leur collaboration. Elles ciblent les intervenants aussi bien de la solidarité que culturels/sportifs/loisirs et se positionnent en tant qu'intermédiaires.

🔗 PARTAGE & VOUS

Cette jeune association crée des ponts entre le champ culturel et le champ social et facilite la rencontre entre artistes et acteurs de terrain. Elle répond ainsi aux nombreux besoins de coordination et de suivi de projets artistiques pour les publics éloignés de l'offre culturelle. Elle intervient comme un intermédiaire aussi bien pour impulser les partenariats entre des établissements culturels et des artistes de toute discipline que pour construire des projets sur mesure adaptés aux attentes de la structure et de son public.

Il semblerait donc que la collaboration entre les sphères de la culture/sport/loisirs et de la solidarité ne soit pas naturelle et qu'il faille l'activer. Les intervenants de ces sphères auraient donc eux aussi besoin d'une médiation ou de développer des pratiques professionnelles hybrides.

🔍 POUR ALLER PLUS LOIN

Regards croisés #3.

Les enjeux de l'accompagnement vis-à-vis des droits culturels

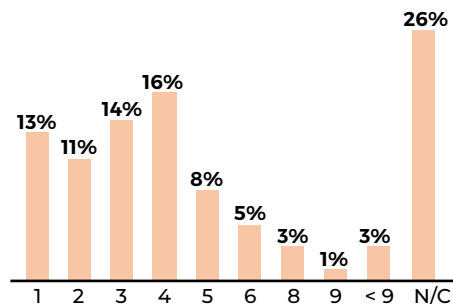
6. Quels effets ?

Nous nous intéressons ici au bilan tiré par les porteurs de projet sur leurs activités. Les résultats et impacts rapportés sont essentiellement de nature qualitative. 53% des initiatives communiquent moins de 5 résultats quantitatifs (ex. nombre de participants, nombre de visiteurs, nombre d'activités organisées ou nombre d'heures d'atelier) et 26% n'en mentionnent aucun. Nous ne savons pas si cela est dû à une absence totale de données ou si les porteurs de projet donnent une plus grande importance aux résultats et impacts qualitatifs. 16% des acteurs rencontrés ont spontanément exprimé leurs difficultés pour suivre, évaluer et/ou mesurer les retombées de leurs activités. De plus, les données disponibles dans notre enquête sur ces questions semblent le plus souvent avoir une valeur déclarative plutôt que de découler d'une étude d'impact.

En analysant le retour d'expérience de chaque porteur de projet interrogé, nous avons repéré que 3 catégories d'acteurs sont cités de manière récurrente. Il s'agit en premier lieu naturellement, des personnes à qui s'adressent les activités, puis de l'équipe au sein de laquelle le porteur de projet opère et plus largement de son organisme d'appartenance, et enfin les acteurs du territoire dans lequel l'activité se déroule. Nous avons passé en revue les données qualitatives relatives à chacune de ces 3 catégories d'acteurs de façon à en extraire les principaux indicateurs d'impact, freins et leviers.

6.1 Les participants

Nous nous sommes attachés à étudier les effets observés sur les participants au cours et à la fin des activités plutôt que de mesurer la fréquentation. Les 6 indicateurs dégagés pour les participants sont dans le droit fil des objectifs des initiatives identifiés précédemment.



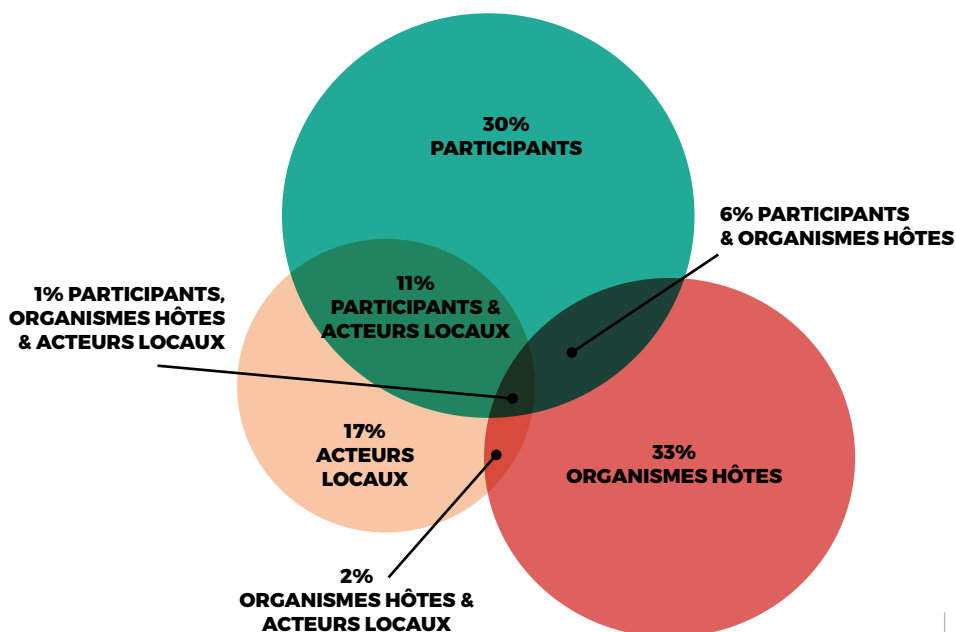
NOMBRE DE RÉSULTAT QUANTITATIF PAR INITIATIVE



LES EFFETS LIÉS AUX :

- 92% Participants
- 58% Acteurs du territoire
- 26% Équipe et organisme hôte

Résultats quantitatifs et effets des 100 initiatives (graphique 11)



Répartition des difficultés (graphique 12)



39%

Acquisition de savoirs



35%

Changement de comportement ou de posture



31%

Plaisir



25%

Renforcement des liens sociaux



24%

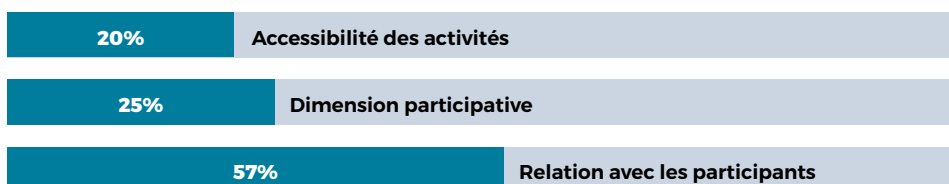
Revalorisation de soi



17%

Aboutissement des parcours

Effets liés aux participants (graphique 13)



Leviers liés aux participants (graphique 14)

→ « Mieux-être »

Des verbatim récurrents des porteurs de projet rencontrés révèlent que la culture, le sport et les loisirs sont un moment d'évasion pour les participants : « Une rupture avec la vie quotidienne », « sortir des problèmes du quotidien », « se changer les idées », « ouvrir les imaginaires », « apporter une respiration », « offrir un instant de répit » ou encore « décompresser vis-à-vis de situations lourdes ». 61% d'entre eux estiment que leurs initiatives ont des effets positifs sur le développement personnel des participants, c'est-à-dire qu'ils rapportent au moins un de ces trois effets :

→ Le plaisir éprouvé par les participants occupe une place non négligeable dans notre enquête (31%). Nous avons pu le caractériser à travers la satisfaction et l'appréciation des activités.

→ La revalorisation de soi qui se manifeste via des termes comme la confiance en soi, l'estime de soi et la fierté, est observée dans un quart des initiatives.

→ Le changement de comportement des participants est l'effet sur les participants le plus représenté (34%). La palette d'illustrations est vaste : ponctualité, assiduité, humeur, adaptation, prise de parole en public, liberté d'expression...

📍 HÔTEL SOCIAL 93

Outre l'accès aux services quotidiens de son accueil de jour (restauration, douche, buanderie, domiciliation...), la Boutique Solidarité Gagny propose des activités culturelles dont 4 sont très appréciées : le théâtre forum, les ateliers de « clown social », le théâtre contemporain et les séjours de rupture annuels. En moyenne, une quinzaine de personnes y participe régulièrement. À ces occasions, les salariés de l'association ont remarqué un impact très positif sur certains participants y compris parmi les plus isolés, qu'ils expriment en ces termes : « reprise de l'estime de soi », « permettre de se dévoiler / se révéler », « sentiment d'appartenance malgré la diversité des publics », « dynamique de responsabilité vis-à-vis du groupe » et « soutien mutuel permanent ».

Ces initiatives permettraient ainsi de libérer temporairement certains participants de leur situation de grande violence du fait de leur exclusion, discrimination ou stigmatisation. Elles créeraient les conditions pour qu'ils participent, s'expriment et supportent le regard d'autrui. Se sentir mieux est une composante incontournable pour remettre les personnes en mouvement, selon notre enquête. Cela incite à réviser la vision des besoins primaires des personnes héritée de la pyramide du psychologue Abraham Maslow, qui ne comprend pas cette dimension. Une étude de l'institut BVA et d'Emmaüs en 2007 a révélé que la troisième préoccupation des personnes sans-abri est l'image de soi et que 83% d'entre elles ressentent le rejet des passants et des commerçants. De plus, les maladies cardio-vasculaires et les suicides figurent parmi les principales causes de mortalité des sans-abri qui sont exposés à un risque de mortalité prématurée (InVS, 2015). Or, depuis longtemps la recherche médicale a démontré que l'activité physique est un moyen de lutte contre le risque de ces maladies. Les études sur les bénéfices des activités culturelles, sportives et de loisirs vis-à-vis des parcours d'inclusion mériteraient d'être complétées pour muscler cet argumentaire.

🔍 POUR ALLER PLUS LOIN

Regards croisés #1.

Culture, sport, loisirs : un besoin fondamental pour les personnes

→ Socialisation et sociabilité

26% des porteurs de projet signalent aussi un renforcement des liens sociaux, avec des effets tels que la reconnexion à une vie en collectif, le sentiment d'appartenance à un groupe, la capacité d'évoluer dans un groupe ou l'appropriation de son quartier. Les activités proposées permettent de recréer du collectif parfois hors du contexte ordinaire de vie des personnes. Elles contri-

buent ainsi à développer les liens interpersonnels. Cela peut concerner les liens avec la famille et le voisinage. Ces différentes configurations de notre enquête sont autant d'illustrations d'intégration sociale dans un groupe et plus largement à l'échelle d'un territoire compte-tenu de leur caractère de proximité. En effet, bien des initiatives de notre enquête favorisent les interactions des participants au sein de leur quartier de résidence. Elles concourent au processus d'apprentissage de vie en société. Il semble donc que la culture, le sport et les loisirs peuvent incarner un outil de socialisation et de sociabilité (Simmel, 1908).

📍 RÉSEAU CIVAM

Plusieurs Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural proposent depuis 2009, en partenariat avec des établissements sociaux, des séjours annuels à la ferme d'une dizaine de jours, aux personnes sans domicile fixe de la région parisienne. Les motivations de ces départs sont variables : repos, rupture avec les difficultés du quotidien, reconnexion avec le monde agricole connu dans la passé ou dans son pays d'origine, projet professionnel, reprise d'un hébergement... Ces séjours offrent un complément de revenus à des petites fermes et interviennent en complément du travail social. Les personnes accueillies sont intégrées dans un cadre bienveillant. Elles font partie d'un collectif avec lequel elles peuvent échanger, notamment sur leur situation.

Au-delà du lien, ces initiatives permettent aussi de travailler les relations : faire des rencontres, échanger, débattre et accomplir des choses ensemble.

→ Vers le pouvoir d'agir

L'accès à des savoirs est une dimension importante de notre enquête. L'accompagnement à l'autonomisation via l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire est un levier bien connu du milieu de l'éducation popu-

laire. 39% des initiatives apportent des connaissances et des compétences aux participants, qui excèdent souvent le domaine culturel/sportif/loisirs. Ces savoirs peuvent être utiles pour la vie quotidienne (repérage spatio-temporel, utilisation des transports, maîtrise de la langue française...) ou pour l'insertion professionnelle. Bien des initiatives s'apparentent à des stratégies pour mettre en valeur le capital culturel de chaque personne. Les plus emblématiques sont les activités manuelles qui permettent souvent de révéler et de valoriser les connaissances et le savoir-faire dont les participants disposent déjà. Les modalités de ces apprentissages ont souvent une dimension ludique (jeux, improvisations...).

🔗 OPTI'VÉLO

En novembre 2014, cette association a organisé son premier atelier d'aide à la réparation de vélos. Aujourd'hui, son camion-atelier stationne chaque semaine sur le parking du Collectif Chrétien d'Action Fraternelle (CCAF) à Chelles. Une fois le vélo réparé, les personnes en deviennent propriétaires. Ces ateliers mobiles ouverts à tous profitent en particulier aux bénéficiaires de l'accueil de jour du CCAF. Ces derniers participent aux actions de remise en état. Ce travail manuel et cette transmission de savoir-faire les valorisent.

Nous avons pu également cerner dans beaucoup d'initiatives l'incidence de l'acquisition de savoirs avec le pouvoir d'agir des individus. Le pouvoir d'agir découle d'un concept américain « *empowerment* » (traduit par « *capacitation* »). Dans notre enquête, ce pouvoir d'agir s'illustre d'une part dans l'accomplissement des parcours personnels des participants. 17% des porteurs de projet enregistrent des sorties positives à l'issue de leurs activités comme l'accès à un logement, une embauche, la réalisation d'une démarche administrative, l'obtention d'un diplôme ou encore l'amélioration des résultats scolaires.

🔗 FRANCE BÉNÉVOLAT 77

Grâce au « *Passeport Bénévole®* », les compétences acquises au cours d'une expérience bénévole peuvent désormais être valorisées et bénéficient d'une reconnaissance formelle, notamment par l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), Pôle Emploi, l'Education nationale et les grands réseaux associatifs. Depuis 2013, la délégation de Seine-et-Marne utilise cet outil de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) pour les jeunes, particulièrement ceux en décrochage scolaire. Ces derniers sont libres dans leur participation, le choix et la mise en œuvre de leur projet. Au cours d'ateliers intergénérationnels (défilés de mode, coiffure, esthétique, compagnie à des seniors...), les jeunes révèlent leur potentiel et développent des compétences. À cette occasion, leurs référents les aident à trouver des solutions de rescolarisation, de formation ou d'insertion professionnelle.

Le pouvoir d'agir a aussi pour effet l'activation de la citoyenneté. La dimension créative des activités culturelles/sportives/loisirs ouvre des espaces d'interpellation qui incitent les participants à s'exprimer sous de nouvelles formes. Cela suggère que les pratiques culturelles/sportives/loisirs contribuent à libérer l'expression des individus et favorisent la participation à la vie de la cité. Rappelons que le besoin d'expression pour les personnes en situation de grande exclusion est criant du fait de leur invisibilité dans notre société.

🔗 LIRE, C'EST VIVRE

Depuis 1987, cette association gère les 10 bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Outre la promotion de la lecture, elle incite les détenus à participer à des projets autour de la citoyenneté et des droits. L'accès à la culture en prison est une question peu traitée, alors que les livres sont un moyen d'ouverture à la société. Une augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales a ainsi pu être observée.

→ Une délicate démonstration

L'émancipation acquise grâce à la culture/sport/loisirs est présentée comme une évidence par la grande majorité des acteurs réunis à l'occasion de nos séances de travail. Or l'objectivation des effets mis en évidence dans notre enquête est faible. Les acteurs peinent à établir le lien de causalité car il est peu probable que la progression dans les parcours des personnes soit entièrement due aux activités. Il convient alors d'analyser une somme de facteurs qui dépassent le seul cadre des initiatives. De plus, la quantification de ces effets peut être décevante voire jugées peu efficace d'un point de vue extérieur. Ces effets sont rarement avérés sur l'ensemble des participants. Des résultats probants auprès de quelques personnes peuvent toutefois être une grande réussite du point de vue des porteurs de projet, accompagnant des personnes en grande précarité, dont le suivi est rarement continu du fait de l'instabilité de leur situation.

L'incitation à toucher davantage de personnes peut, en outre, entraîner des effets pervers dans la mesure où les projets de petite envergure (une dizaine de participants en moyenne dans notre enquête) semblent mieux fonctionner. Le risque est de toucher plus mais moins bien.

→ À la conquête de la confiance et de la participation

En explorant les freins liés aux participants, nous avons dénombré que 37% des porteurs de projet de notre enquête éprouvent des difficultés à les mobiliser dans les activités proposées. Ces difficultés sont très marquées au lancement des activités. Les participants peuvent adhérer avec lenteur aux activités affichant parfois de la résistance ou de la méfiance. Ces difficultés peuvent aussi être vécues en cours d'activité du fait par exemple d'une assiduité et d'un suivi aléatoires. Il est fait état de ces problèmes d'engagement et de fidélisation en

particulier pour les initiatives auprès des personnes en situation de précarité. La description de ces réticences est redondante. D'après les porteurs de projet rencontrés, certaines personnes ne s'autorisent pas à fréquenter des établissements culturels. Elles peuvent avoir le sentiment de ne pas se sentir concernées voire même de ne pas mériter ces activités divertissantes. « *Ce n'est pas pour nous* » est le verbatim de participants le plus fréquemment cité. Il semblerait que beaucoup de personnes vulnérables aient une vision péjorative de ces activités du fait notamment de la pression sociale. La participation à ces activités les détournerait de leurs objectifs d'insertion devant rester leur priorité absolue. Beaucoup d'acteurs rencontrés déplorent que l'utilité de ces activités soit rarement reconnue par les acteurs du champ du travail social qui les considèrent très souvent comme « *la cerise sur le gâteau* ». Pour remédier à ces freins psychologiques et symboliques, les porteurs de projet ont imaginé de multiples tactiques.

L'obtention de la confiance des participants par les intervenants semble être déterminante dans la réussite des initiatives. 57% des porteurs de projet de notre enquête témoignent de l'importance de la relation établie avec les participants. Nombres d'entre eux préconisent des postures d'écoute et de bienveillance ainsi qu'un sens de l'accueil et de la convivialité pour nouer un lien solide avec les participants. D'autres déploient des stratégies pour « *aller vers* » les personnes, par exemple en occupant de façon informelle l'espace public.

🗨️ LE ROCHER OASIS DES CITÉS

Afin de tisser des relations de confiance et de proximité, les équipes de cette association ont fait le choix de s'installer dans la même cité que le public visé. À travers diverses activités quotidiennes (animations au pied des immeubles, jeux avec les enfants, visites à domicile, cafés philo...), ils deviennent des adultes repères.

L'importance de ces relations de proximité plaide pour privilégier des initiatives de petite envergure s'inscrivant dans la durée. Garder une taille humaine est une approche plus adaptée pour développer une bonne connaissance des besoins des participants de façon notamment à pouvoir personnaliser et différencier les offres. D'autre part, le développement de liens de confiance s'appuie aussi sur un suivi qui est bien souvent chronophage.

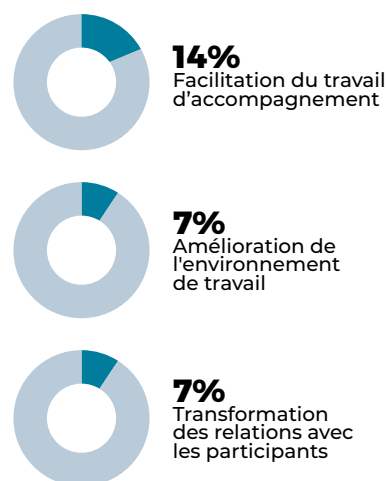
Tout au long de notre enquête, nous avons pu percevoir combien il est important pour les porteurs de projet de mettre les individus au cœur des activités. 25% d'entre eux estiment qu'impliquer les participants au-delà de l'expérience culturelle/sportive/loisirs est un puissant facteur de réussite de leurs initiatives. Si l'on saisit les intérêts à poursuivre ces stratégies pour les personnes en situation d'exclusion, cela ne signifie pas pour autant qu'elles doivent être systématiquement employées. Il faut se prémunir contre une dérive conduisant à une injonction de la participation. Les activités culturelles, sportives et de loisirs restent avant tout des moments d'évasion et de valorisation des personnes. De nombreux porteurs de projet mettent ainsi également l'accent sur l'organisation d'une restitution publique pour promouvoir les réalisations des participants (40%).

→ La gratuité non plébiscitée

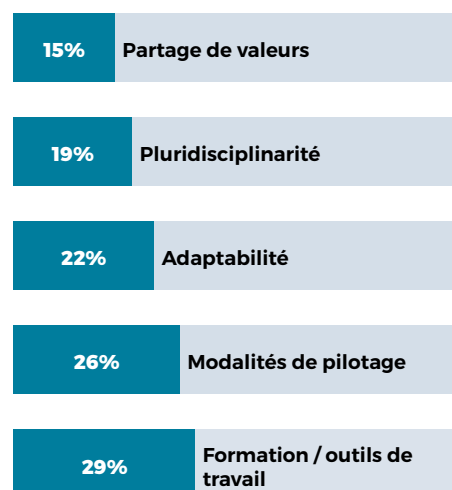
Seuls 21% des porteurs de projet mettent en avant l'accessibilité des activités comme facteur de réussite de leur initiative. Il existe plusieurs leviers pour atteindre cette accessibilité : la gratuité, l'accès libre ou encore des politiques tarifaires abordables. En effet, certains acteurs estiment que de faire payer la participation même de façon modique est un moyen d'impliquer les personnes. S'acquitter d'une adhésion donnerait de la valeur aux activités et encouragerait aussi à s'engager dans la vie des associations hôtes et d'adopter une posture d'acteur citoyen.

6.2 Les intervenants et les organismes hôtes

Les effets observés sur les équipes et sur les organismes hôtes des initiatives sont les moins prévalents (26%). Il s'agit d'un effet inattendu dans la mesure où les préoccupations des porteurs de projet visent en premier lieu les participants puis le territoire d'implantation. Précisons aussi que notre enquête ne comporte pas de questions spécifiques à cet égard. Ces effets semblent concerner plus particulièrement les initiatives destinées aux personnes en situation de précarité.



Effets liés aux intervenants (graphique 15)



Leviers liés aux intervenants (graphique 16)

→ Effets au niveau des accompagnants et des participants

7% des porteurs de projet remarquent une transformation de leurs relations avec les participants à la suite d'une activité culturelle/sportive/loisirs. Cette évolution peut se matérialiser notamment par un changement dans leurs représentations vis-à-vis des participants ou par une meilleure communication avec eux. Il semblerait que ces activités, de par leur déroulement hors des organismes hôtes ou de par l'intervention de personnes extérieures (ex. artistes), constituent aussi une rupture dans le cadre d'intervention habituel des porteurs de projet issu du champ du travail social. Au cours de ces activités, ces derniers sont davantage sur un pied d'égalité avec les participants et peuvent se défaire de leur casquette professionnelle. Cette horizontalité des relations contribue à aborder le travail social différemment et à considérer les participants dans leur globalité avec leur potentiel.

🔗 SECOURS CATHOLIQUE

À Colombes, l'accueil de jour « *La Rampe* » propose des ateliers dessin fonctionnant selon une pédagogie inversée. Ils consistent à mettre à disposition du matériel dans un espace dédié à la pratique artistique. Rien n'est imposé. Les participants décident seuls du programme, de leur création et du déroulé. Les accompagnants assurent juste une présence pour garantir un cadre apaisant et encourager les initiatives. Cette approche permet d'atténuer la hiérarchie entre les personnes accueillies et les accompagnants. En l'absence d'évaluation et de jugement, les personnes s'expriment et s'ouvrent progressivement.

D'après 14% des porteurs de projet interrogés, ces activités facilitent leur travail d'accompagnement. Ces retours émanent principalement des travailleurs sociaux et des acteurs opérant dans le domaine de l'éducation.

→ Effets au niveau des accompagnants et de leur équipe

Les activités culturelles/sportives/loisirs semblent également avoir des effets positifs sur l'environnement de travail des porteurs de projet. 7% d'entre eux notent une amélioration en termes de motivation et de fluidité de leurs collaborations. D'après ces retours, ces activités participeraient à redonner du sens aux acteurs dans l'exercice de leur fonction et contribueraient à une meilleure coordination voire au renouvellement de leurs pratiques. Ces bénéfices liés au « sens » sont de l'ordre du symbolique (Creux, 2010). Ces observations nous conduisent à nous demander dans quelle mesure ces activités sont un levier pour le « pouvoir d'agir des accompagnants ».

💡 QUI VEUT LE PROGRAMME ? (QVLP)

Cette association créée en 2017 développe une plateforme web ayant pour vocation de faire entrer le spectacle vivant comme support d'enseignement. Elle essaie d'introduire la culture et le numérique dans le milieu scolaire, plus particulièrement dans les pratiques des enseignants. Une équipe pluridisciplinaire (enseignants, spécialistes du numérique et artistes) décrypte les programmations et conçoit une gamme d'outils pédagogiques à partir de spectacles de création contemporaine (théâtre, cirque, danse, musique...). Cette approche pluridisciplinaire participe au renouvellement des techniques pédagogiques.

🔗 POUR ALLER PLUS LOIN

Regards croisés #2.

Le travail social à l'aune des activités culturelles, sportives et de loisirs

→ Un niveau de compétences à ne pas sous-estimer

La conduite d'activités à la croisée de la solidarité et de la culture/sport/loisirs soulève de nombreux défis. 12% des porteurs de projet confient leurs problèmes organisationnels du fait de l'hétérogénéité des groupes

de participants, liée à des différences culturelles, à la barrière de la langue ou à l'écart d'âges. La coexistence avec les participants, y compris au sein de groupe a priori proches, par exemple les sans-abri qui vivent dans la rue pour diverses raisons (immigration, addiction, chômage...), ne se fait dès lors pas aisément. On touche ici la question du collectif non choisi. Certains intervenants peinent aussi à coopérer, comme en témoignent notamment les difficultés de dialogue entre les intervenants artistiques et les travailleurs sociaux.

La formation et les outils de travail jouent un rôle crucial dans la réussite des initiatives selon de nombreux porteurs de projet (29%). Il semblerait souhaitable que les intervenants aussi bien de la solidarité que ceux culturels/sportifs/loisirs possèdent un minimum de compétences et d'expertise sur ce champ hybride. Certains acteurs modélisent ainsi leur méthodologie afin de la mettre à disposition de l'équipe ou même de pouvoir transposer l'initiative dans d'autres lieux. D'autres revendiquent même la création d'une fonction spécifique pour jouer un rôle d'interface.

💡 EMMAÛS SOLIDARITÉ

Les 400 bénéficiaires du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants (CHUM) d'Ivry-sur-Seine, ouvert en janvier 2017, ont la possibilité de participer à diverses activités culturelles et sportives hebdomadaires (cours d'esthétique, cours d'auto-défense, ateliers culinaires, ateliers artistiques, yoga, gymnastique, sorties, visites...). Ces activités s'inscrivent dans le parcours de reconstruction et d'autonomie des personnes au même titre que l'aide aux démarches administratives. Elles contribuent à la découverte de la culture française et à l'appropriation du quotidien dans toutes ses composantes. La création d'un service socioculturel est présentée comme un réel atout. Une personne est chargée exclusivement de la coordination de ces activités, attestant de la valeur de la culture et du sport vis-à-vis de la (re)insertion sociale pour la direction du CHUM.

L'enjeu de formation concerne naturellement l'actualisation de l'offre existante de façon à sensibiliser au référentiel des droits culturels et à adopter les postures appropriées, mais aussi la reconnaissance de nouvelles compétences et de nouveaux métiers comme les coordinateurs socioculturels. Compte-tenu de la forte représentation des bénévoles (61%), bien souvent dépourvus de compétences sur ce champ d'intervention, il est prudent de prévoir une mise à niveau au moment de leur accueil.

→ S'inscrire dans une dynamique collaborative souple

26% des porteurs de projet de notre enquête décrivent des modalités de pilotage ouvertes, qui peuvent reposer sur une concertation interprofessionnelle ou l'implication d'habitants. La forme la plus ambitieuse est celle de la co-construction où des représentants d'organismes différents constituent un comité de pilotage mobilisé du début à la fin de l'initiative. Cette gestion collaborative des initiatives, qui vise à « *faire ensemble* » ou « *faire avec* », revêt des enjeux de gouvernance pour lesquels des outils de pilotage spécifiques seraient utiles.

UNITED WAY - L'ALLIANCE

Fin 2012, plusieurs mécènes, impulsés par l'Admical et aidés d'experts, co-crée un programme de lutte contre l'échec scolaire en Seine-Saint-Denis. Ce dispositif s'inscrit dans un processus collectif auquel prennent part localement Éducation nationale, mécènes membres, associations de terrain, équipes pédagogiques des collèges et familles. Des instances de co-construction (commissions d'orientation et comités de suivi inter-associatifs) se réunissent régulièrement, pour concevoir des outils et des animations selon un diagnostic partagé des territoires.

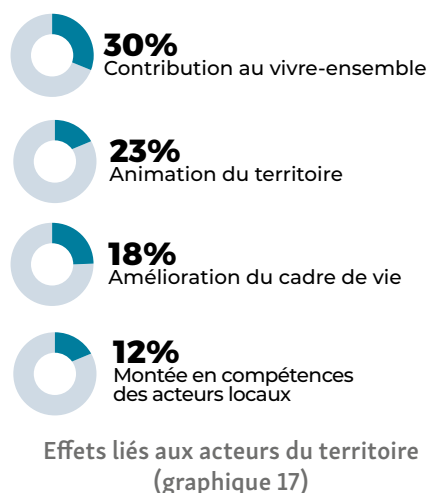
Le temps est un ingrédient de réussite des collaborations souvent cité. La mise en place d'une démarche de co-construction est chronophage car elle suppose une mise au diapason d'acteurs opérant selon une culture profes-

sionnelle et des rythmes différents. De même, l'adhésion à un projet sur le long terme dépend du partage de valeurs communes (15%). Plusieurs porteurs de projet signalent avoir adopté une charte. Parmi les choses en partage, figurent également une vision commune de la culture. Beaucoup affichent leur volonté de « *rompre avec l'élitisme des lieux culturels* » et de lutter ainsi contre un système culturel à plusieurs vitesses.

L'adaptation des initiatives au contexte d'intervention est prônée par 22% des porteurs de projet. Cette flexibilité peut être employée pour le format et la temporalité des activités ou bien pour les critères d'accueil. Cela permet de prendre en compte au mieux les situations des participants ainsi que les spécificités territoriales. Orienter les activités en fonction de leurs aspirations permet d'éviter un décalage entre l'offre et les envies des personnes. Par ailleurs, 19% des porteurs de projet estiment que la pluridisciplinarité de leurs initiatives est un atout.

6.3 Les acteurs du territoire

Cette partie renvoie à la dimension sociétale des initiatives, c'est-à-dire des effets sur les parties prenantes des initiatives localisées sur le même territoire. L'étude de ces effets permet de percevoir que tout en étant un réservoir de ressources, le territoire d'implantation des initiatives est également le réceptacle des externalités produites par ces initiatives.



40%

Ancrage territorial

45%

Partenariats

Leviers liés aux acteurs du territoire (graphique 18)

→ Les habitants, des bénéficiaires indirects à associer

30% des porteurs de projet interrogés observent que leurs initiatives favorisent le vivre-ensemble. Cela se matérialise principalement par le développement d'interactions entre les participants et les habitants du territoire où se déroule l'initiative. La culture, le sport et les loisirs semblent incarner un langage universel. Ils sont un prétexte à la relation et aux échanges avec les autres, qui peut transformer les représentations et parfois même pacifier les liens avec les riverains. Cet effet levier sur le vivre-ensemble est particulièrement prégnant pour les initiatives ouvertes sur l'extérieur du fait de leur accessibilité par tous ou de l'occupation de l'espace public (ex. spectacles de rue). 18% des initiatives de notre enquête semblent participer à l'amélioration du cadre de vie. Cela se manifeste par la valorisation du territoire comme par exemple des actions de rénovation via l'installation de jardins urbains.

COLLECTIF GFR

D'octobre 2015 à juin 2016, le Collectif GFR (« Generation Freedom Ride ») et Rstyle ont interpellé les Parisiens autour d'une fresque murale de street art de 493 mètres de long. Leurs projets traitent toujours de questions sociales liées aux habitants du lieu de leurs installations artistiques. La figure emblématique du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis, Rosa Parks, a été choisie ici pour symboliser la lutte contre le racisme. Une médiatrice (résidente du quartier) a été embauchée pour mobiliser un public local et diversifié. Les habitants du 19^e arrondissement ont ainsi participé à cette création de façon directe et indirecte en rencontrant et échangeant avec les 7 artistes mobilisés. Cette œuvre éphémère a suscité la fierté des habitants et a servi de véhicule pour aborder dans l'espace urbain les problèmes de discrimination.



Œuvre de Victor (Été créatif 2017) © Secours populaire français IDF - Havas Paris

tions et formes : participation aux conseils de quartier, concertation avec des habitants, mutualisation de ressources, coopération interprofessionnelle, membre de réseaux... Les activités culturelles/sportives/loisirs favoriseraient donc aussi la mise en mouvement des acteurs locaux. Nombre d'entre elles sont à l'origine de l'émergence de nouvelles actions. Leur caractère pluridisciplinaire permet de rapprocher des acteurs qui ne se seraient pas rencontrés et ces rencontres peuvent aboutir à la création de partenariats innovants.

Notre enquête met aussi en évidence le renforcement des capacités du territoire grâce à ces initiatives, notamment via la transmission de compétences en faveur des acteurs locaux pour 12% d'entre elles.

Les habitants font partie des ressources de proximité sur lesquelles les acteurs de terrain peuvent s'appuyer. L'implication de ces derniers à la vie des initiatives favorise la réalisation des objectifs de vivre-ensemble voire même peut être une source d'innovation. Leur implication est variable : il peut s'agir simplement de les sensibiliser, de collecter leur vécu, de les faire monter en compétences voire de co-concevoir les initiatives avec eux. On retrouve ainsi des similarités avec les degrés de participation décrits précédemment (voir graphique 12). Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où les habitants peuvent être les destinataires des initiatives mises en œuvre.

Les habitants peuvent également être à l'initiative des projets à développer. Considérant la complémentarité de leurs compétences et expertise avec celles des professionnels, les associer devrait être enrichissant.

📍 ESPEREM

Le « Jardin sur le toit » est un espace vert de 1 000 m² en milieu urbain entretenu par une association. Chaque année, il accueille près de 3 200 visiteurs et y sont organisés environ 200 ateliers de jardinage dont 75% des participants sont des bénéficiaires des minima sociaux et 25% en situation socioprofessionnelle stable. Initialement, il s'agissait d'une friche investie par les habitants sous forme d'un jardin partagé et d'une aire de jeux. À l'annonce de la construction d'un gymnase à cet emplacement par la Mairie du 20^e arrondissement, les habitants ont demandé que la toiture soit réservée pour un jardin.

📍 AURORE

Cette association possède une expérience de longue date en matière de maraudes auprès des personnes à la rue, en particulier dans les gares parisiennes. Elle utilise notamment des activités de loisirs, comme des sorties à la mer, pour aider les personnes à se projeter et à exprimer leurs désirs. Elle a relevé l'incompréhension des problématiques des sans-abri par les habitants, qui bien souvent ne mesurent pas l'ampleur du travail et les progrès accomplis. Elle déploie ainsi des actions de communication spécifiques pour les sensibiliser aux enjeux des maraudes.

📍 SALLE SAINT-BRUNO (SSB)

Cette association s'appuie notamment sur des projets culturels pour dynamiser la vie associative et faciliter le travail inter-associatif dans un quartier populaire du Nord de Paris. Elle fédère une vingtaine d'associations locales et met en relation plus de 150 associations dont près de 90 inscrites dans son territoire. Depuis 2006, elle coordonne le festival « La Goutte d'Or en Fête » qui occupe la totalité du quartier et auquel assistent en moyenne 15 000 spectateurs. Associations de quartier et habitants sont mobilisés tout au long de l'année pour son organisation, via des concertations, groupes de travail ou encore comités de pilotage. Ces différentes activités participent à l'animation de la vie de quartier, l'amélioration de la qualité de vie et la construction d'une vision commune du territoire.

➔ Des territoires plus dynamiques

23% des initiatives communiquent des résultats que nous avons regroupés autour de la notion de « animation du territoire ». Les porteurs de projet rapportent que leurs initiatives contribuent à développer et/ou renforcer les liens avec d'autres organismes locaux. Cela revêt diverses ambi-

Notre enquête fait ainsi ressortir la relation de réciprocité entre les activités culturelles/sportives/loisirs et leur territoire d'appartenance. Les partenariats sont un levier majeur qui est ressorti dans notre enquête (45%). Dans leur prise de recul, les porteurs de projet insistent sur le fait qu'ils constituent un moyen de diversifier l'offre de leur organisme, d'accéder

à des publics, de fournir des prestations culturelles/sportives/loisirs de qualité ou encore de contribuer à la visibilité des initiatives. La vitalité des initiatives étudiées repose dès lors en grande partie sur des partenariats, même si ces derniers requièrent de l'énergie en termes notamment de coordination. Le choix de ses partenaires mérite d'être mûri pour s'assurer qu'il répond effectivement aux besoins de l'initiative.

Certains porteurs de projet peuvent aussi souffrir d'isolement ou être freinés par des logiques de cloisonnement, dont les partenariats peuvent permettre de s'extraire. Avant d'arriver à la formalisation des collaborations par le biais d'une convention, il est important de créer localement des espaces de rencontres informelles. Une entremise en vue de tisser des liens et de favoriser la créativité serait effectivement utile pour les acteurs ne se connaissant pas et/ou n'appartenant pas au même secteur.

💡 ASSOCIATION DE PRÉVENTION DU SITE DE LA VILLETTE (APSV)

Depuis 2013, cette association, missionnée par le Ministère de la culture, a expérimenté des parcours personnalisés pour faire découvrir les ressources culturelles du site de la Villette à des personnes éloignées de l'offre institutionnelle. « *Parcourir la Villette* » est un espace de co-construction sur la durée entre acteurs socioéducatifs, acteurs culturels locaux et participants. L'APSV joue localement un rôle d'interface, d'espace d'incubation de nouveau projet et de lieu ressources pour les professionnels, qui contribue à l'appropriation par tous de ce site culturel parisien de 55 hectares.

➔ Soigner son implantation locale

40% des porteurs de projet exposent les vertus d'un bon ancrage territorial⁷, c'est-à-dire de toutes les interactions

et les liens avec les autres acteurs basés sur le territoire d'implantation des initiatives. Cela consiste généralement à appartenir à des réseaux locaux, être ouvert sur l'extérieur ou être localisé au plus près du lieu de vie des personnes ciblées par les initiatives. Les acteurs ont ainsi une conception utilitariste du territoire, puisqu'ils consomment de nombreuses ressources locales. Multiplier des liens privilégiés vers l'extérieur et identifier les bons interlocuteurs locaux sont de réels tremplins pour le développement des initiatives ; cela permet notamment d'accéder aux opportunités locales, comme la mise en place de nouveaux projets. Pour y parvenir, une bonne connaissance de son environnement d'intervention, concernant aussi bien les besoins sociaux locaux, les équipements culturels/sportifs/loisirs disponibles, que les champs et les zones d'intervention des autres acteurs locaux, est très précieuse.

💡 CLICHÉS URBAINS

Depuis 2007, cette association organise des ateliers et stages photos pour des jeunes, souvent en situation précaire. Domiciliée dans l'îlot Orgues de Flandres, elle œuvre au cœur d'une cité d'un quartier prioritaire. Elle participe activement à la vie associative locale, densément maillée dans cet arrondissement parisien (3 700 associations, Recherches et Solidarités 2014). Elle entretient un bon réseau à l'échelle locale, notamment des liens privilégiés avec la Mairie du 19^e et la politique de la ville de Paris. Elle est membre du « Collectif Flandres », dans lequel une quinzaine d'associations échangent et collaborent pour animer ensemble le territoire avec une offre culturelle pertinente. Ses activités étant bien identifiées localement, elle est régulièrement sollicitée pour faire ses studios photo.

L'entretien de son ancrage territorial requiert un investissement important, notamment en temps, pour que les acteurs nouent des contacts pérennes.

Une cartographie régulièrement mise à jour ainsi que des relais territoriaux (ex. maison de quartier) pourraient accélérer ce processus. Une personne relais peut par exemple mettre à disposition ses connaissances du terrain et son réseau pour faciliter l'implantation d'une initiative. L'étude du maillage territorial peut également révéler des problématiques d'enclavement ou de mobilité défavorables au fonctionnement des initiatives.



POUR ALLER PLUS LOIN

Regards croisés #4.

Les liens et échanges avec le territoire

Quels enseignements ?

La mise en perspective des objectifs, des actions et des résultats des 100 initiatives confirme que des progrès en matière d'objectivation des effets sur l'inclusion sociale et territoriale restent à accomplir. Le nombre élevé de retours convergents des acteurs rencontrés souligne néanmoins leur fort potentiel pour agir en complément des parcours d'insertion.

Les conditions favorables au développement et à la pérennisation de ces initiatives se focalisent à l'échelle des territoires et au sein des organismes hôtes. La démarche de « faire avec » à tous les niveaux (avec les participants, avec l'ensemble de l'équipe et avec les acteurs locaux y compris les habitants) semble être le gage de nombreuses externalités positives ; dont les plus notables sont le réveil du pouvoir d'agir, le bousclement des pratiques professionnelles, le décroisement et la contribution au développement local.

7. La norme ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) définit l'ancrage territorial comme « le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».

3 chantiers nous paraissent nécessaires à engager pour appuyer l'amplification de ces initiatives hybrides. Il ne s'agit pas d'aboutir à leur systématisation, qui serait contradictoire avec la liberté à l'origine de ces activités, mais de créer les conditions pour faciliter leur émergence.

De la conviction à l'action : valoriser les initiatives

Ces initiatives pâtiennent d'un déficit de reconnaissance générale : de la part des participants, des acteurs de la solidarité, institutionnels et financiers. Il est, au demeurant, remarquable que ces dynamiques survivent malgré le manque de moyens et de volonté. L'effort de persuasion à fournir pour susciter l'adhésion pérenne est omniprésent dans notre enquête. Bien souvent, ces initiatives reposent sur l'impulsion d'une personne qui peine à convaincre sa direction de valider le projet ou d'y consacrer des moyens. Peu de porteurs de projet explicitent le manque de légitimité au sein de leur organisme (11%). Ces difficultés peuvent néanmoins être détectées en partie par un portage exclusivement bénévole ou par l'absence de financement. À cet égard, on peut interroger le faible nombre d'appels à projet existant en l'espèce, de même que le mécénat culturel principalement octroyé à la création artistique et à la conservation du patrimoine (Admical, 2018).

Pourtant, les initiatives de notre enquête sont irriguées par des valeurs qui renvoient plus largement à notre projet de société : réhumaniser nos relations, promouvoir le collectif, exercer notre citoyenneté, changer notre regard, préserver la diversité culturelle... Dans nos sociétés modernes où le lien social est dégradé, ces initiatives agissent en proximité pour le vivre-ensemble et suscitent un partage qui est un prétexte à la rencontre. Elles produisent des résultats symboliques, pour lesquels il

convient de trouver le bon véhicule pour les porter à la connaissance de tous et plus particulièrement des financeurs.

Si le secteur culturel a dernièrement accompli des avancées significatives via notamment la mise en place en 2004 de la mission « Vivre ensemble » (voir encadré ci-dessous) et l'adoption de la loi sur la liberté de la création (2016), le champ du travail social a, quant à lui, peu évolué depuis la loi contre les exclusions de 1998 (Igas, 2007). On peut saluer le récent avis du Conseil économique, social et environnemental qui, outre l'évocation des inégalités persistantes d'accès à la culture, appelle à changer de conception afin de passer d'une « culture pour tous » à « une culture avec tous » (CESE, 2017). Le lancement d'une campagne grand public permettrait aux messages des nombreux rapports existants sur le sujet atteignent une audience large.

Réformer l'exercice d'évaluation

La difficile démonstration de l'efficacité des initiatives dessert la quête de reconnaissance des porteurs de projet. Il est évident qu'il faut renforcer la preuve de l'utilité sociale de ces initiatives. Les freins qui ressortent à cette rencontre dans notre enquête sont principalement d'ordre matériel et dans une moindre mesure un manque de compétences. Comme nous avons pu le voir, ces évaluations sont complexes et leur réalisation peut requérir des moyens financiers que peu d'organismes possèdent. Le déblocage de fonds pour entreprendre cet exercice n'est cependant qu'un élément de réponse. Il faut disposer d'un recul suffisant pour documenter l'évolution des parcours. Or, il peut y avoir un décalage dans la temporalité, dans la mesure où les parcours des personnes, en particulier celles en situation de précarité, s'inscrivent

MISSION « VIVRE ENSEMBLE »

Ce dispositif est une réponse institutionnelle pour lutter contre les discriminations dans le domaine de la culture. Il émane d'une demande du Ministre de culture et de la communication en novembre 2003. Son pilotage a été confié initialement à la Cité des sciences et de l'industrie.

Aujourd'hui, 32 établissements culturels (musées, monuments, scènes de spectacle vivant, cinémas, bibliothèques, médiathèques, centres d'archives...) coopèrent pour rendre leur offre accessible à tous. Ils ont structuré une méthode qui consiste d'une part à aller à la rencontre des personnes qui ne s'autorisent pas à fréquenter les lieux culturels en raison de leur situation d'exclusion et de vulnérabilité et d'autre part à développer un dialogue entre institutions culturelles et acteurs du champ social. À cette fin, ces établissements travaillent avec des personnes qui sont en contact régulier avec ces publics et qui peuvent jouer un rôle de « relais ». Il s'agit d'intervenants (bénévoles, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, formateurs...), dont l'action porte aussi bien sur l'apprentissage du français, le soutien scolaire, la prévention, l'insertion que la restauration du lien social. Chaque établissement membre désigne un « correspondant » unique qui établit des relations personnalisées avec ces personnes-relais et qui les aide dans la construction de leurs projets, notamment par des politiques tarifaires adaptées. Cette mission repose sur un important effort de mutualisation des ressources et des contacts. Un « Guide pratique des sorties culturelles » est mis à jour chaque année. Une lettre trimestrielle, diffusée à près de 10 000 contacts, récapitule les programmes et les offres de formation des établissements membres. Un forum annuel permet de favoriser les échanges, de réaliser des bilans et de définir de nouveaux axes de travail.

Chaque établissement membre adhère à la « Charte d'accueil des publics du champ social » rédigée conjointement par des établissements culturels et des relais du champ social.

dans la durée alors que les reportings attendus par les financeurs correspondent à une logique court-termiste. Cela peut aussi comporter des dérives car cet exercice chronophage peut se faire au détriment du travail d'accompagnement.

Face à ces constats, les acteurs appellent à réviser les référentiels d'évaluation. Leurs demandes les plus fréquentes concernent l'harmonisation des grilles d'évaluation utilisées par les financeurs, la prise en compte de temporalités plus longues, une plus grande reconnaissance de la dimension qualitative et la révision des formats d'évaluation. Sur cette dernière demande, certains acteurs suggèrent d'admettre des formats plus créatifs qui valoriseraient la production des participants (ex. exposition, spectacle, livret...).

Ce bilan quelque peu sévère doit être nuancé dans la mesure où il s'agit souvent de projets expérimentaux qui ont droit à l'erreur et que les bénéfices symboliques identifiés sont non évaluables. Le rapport de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi appelait en 2009 à introduire de nouveaux indicateurs de richesse basés notamment sur la mesure du bien-être social.

POUR ALLER PLUS LOIN

Regards croisés #5.
L'évaluation et la mesure d'impact

Quelles politiques publiques pour des écosystèmes locaux dynamiques ?

Le territoire est le théâtre de démarches de « *faire ensemble* ». Notre enquête lève le voile sur d'importants enjeux en matière d'aménagement du territoire et de transformation de l'action publique. Cela conduit à inter-

roger la place et le rôle des collectivités pour construire un cadre local d'intervention favorable : doivent-elles se positionner en chef d'orchestre ou élaborer des dispositifs de soutien ?

L'analyse des retours d'expérience des 100 initiatives nous a permis de mettre en lumière les principaux leviers pour impulser des synergies entre les acteurs locaux. La prégnance de l'adaptation aux spécificités du territoire, de la connaissance des ressources locales et de la densité du maillage territorial plaide en faveur de la territorialisation des politiques culturelles. L'article 103 de la Loi NOTRe (2015) instituant le partage des compétences culturelles entre l'Etat et les collectivités territoriales, on peut regretter que les collectivités s'emparent laborieusement de ce texte.

En vue d'enclencher une dynamique globale sur les territoires, il est également important de régler les questions liées aux outils de pilotage et à la dédication d'espaces collaboratifs. Fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun semble être la première étape. En l'espèce, il serait utile de réfléchir à l'adaptation des équipements locaux aux besoins des acteurs, les 3 principaux qui sont ressortis de notre enquête étant : la visibilité, l'ouverture et la flexibilité.

Les enseignements tirés révèlent enfin que la porosité entre social et culturel/sportif/loisirs est insuffisamment exploitée, surtout en raison du fonctionnement en silos. Fluidifier cette articulation et in fine atteindre l'inter-sectorialité supposent un important effort de décloisonnement et de transversalité des collectivités pouvant impliquer une révision de leurs pratiques voire de leur organisation.

Notre analyse fait émerger des questions pour lesquelles les données collectées sont peu éclairantes. Considérant les nombreux bénéfices dégagés pour les personnes vulnérables, un questionnement nous inter-

pelle particulièrement : *et si la lutte contre la pauvreté prenait en compte les personnes dans leur diversité culturelle ?*

POUR ALLER PLUS LOIN

Article de Sylvie Rouxel (p. 36)

Travailler la culture, le sport et les loisirs : 10 initiatives sources d'inclusion sociale

 Ces initiatives font l'objet de fiches publiées dans l'Observatoire RESOLIS : à consulter sur resolis.org/ / [consulter-les-pratiques-locales](#).

Bibliographie

- Admical / CSA (2018) *Baromètre « Le mécénat d'entreprise en France »*
BVA et Association Emmaüs (2007) *La prise en charge des SDF évaluée par les Français et par les sans-abri accueillis par Emmaüs, L'humanité et La Vie*
Bourdieu P. et Passeron J. C. (1970) *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Editions de Minuit
Bourdieu P. (1979) *La Distinction. Critique sociale du jugement*
Creux G. (2010) *Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la rationalisation du travail social*, Les mondes du travail, n°8
Conseil économique, social et environnemental (2017) *Avis « Vers la démocratie culturelle »*
Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005
Inspection générale des affaires sociales (2007) *L'accès à la culture des plus défavorisés*
Institut de la Veille Sanitaire (2015) *État de santé et conditions de vie des populations sans domicile*, Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) n°36-37
International Organization for Standardization (2010) *Norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale*
Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions
Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
Maslow A. H. (1943) *A Theory of Human Motivation*, Psychological Review
Mauss M. (2012) *Essai sur le don, Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques*, Collection Quadrige, Editions PUF
Simmel G. (1908) *Sociologie*
Stiglitz E., Sen A. et Fitoussi J.P. (2009) *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*
Tchernonog V. (2017) *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Dalloz-Juris Associations
Tous bénévoles et Cultures du Cœur (2015) *Guide de la médiation culturelle dans le champ social*

Travailler la culture, le sport et les loisirs : 10 initiatives source d'inclusion sociale



Par Sylvie Rouxel

Chercheuse au Laboratoire Interdisciplinaire pour la sociologie économique (UMR-LISE CNRS) et responsable pédagogique d'une licence professionnelle "insertion sociale par la culture" au Cnam

RÉSUMÉ

Une mosaïque d'initiatives engage une multitude d'acteurs sociaux issus des secteurs culturel, artistique, sanitaire, intervention sociale, associatif. Malgré les tensions organisationnelles et les restrictions budgétaires de plus en plus contraignantes, ces projets autour de la culture continuent d'exister et s'inscrivent au cœur des projets des structures d'action sociale (centre d'hébergement d'urgence migrants (CHUM), centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), associations citoyennes). Les exemples observés rendent compte d'une série d'actions intéressantes qui articulent dans leurs démarches la culture, le sport et/ou les loisirs avec l'intervention sociale : l'implication des publics, le recours à la culture, les enjeux de co-construction interprofessionnels et enfin l'ouverture sur les territoires sont autant de sources d'innovations aux processus d'inclusion sociale.

✿ Méthodologie

Pour affiner une enquête de terrain de l'association RESOLIS¹, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de certains acteurs et associations engagés dans des projets auprès des publics démunis. Les exemples retenus viennent du réseau de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IdF). 10 structures issues des 100 initiatives repérées ont donc été sélectionnées² à partir de critères relatifs à l'appartenance au réseau FAS-IdF, à la situation de précarité des publics accompagnés (ex. migrants et sans-abri), à la diversité de la taille des structures, à l'ouverture des initiatives sur les territoires et au positionnement des initiatives à la croisée des secteurs de la culture/sport/loisirs et de l'intervention sociale.

Les acteurs interviewés se situent sur différents niveaux d'intervention et d'accompagnement allant du plus organisationnel et politique jusqu'au plus près du terrain.

→ Des responsables de structures se sont exprimés sur la mise en place des projets articulant la culture, le sport et les loisirs d'un point de vue politique et organisationnel, étant dans la position de « pilote » d'une politique qui considère ces 3 champs, articulés à l'action sociale, au cœur du projet d'établissement.

→ Le deuxième groupe d'acteurs se situe plus du côté opérationnel, c'est-à-dire dans la mise en place de ces actions. Ce sont les travailleurs sociaux ou les intervenants culturels et artistiques qui sont en relation directe avec les publics concernés.

→ Un troisième groupe – *le plus intéressant de notre point de vue* – rassemble les acteurs qui travaillent à la coordination des deux niveaux précédemment cités. Il s'agit de fonctions émergentes qui ont pour mission de développer et de coordonner les projets au sein des structures ou sur les territoires afin de créer une dynamique auprès des acteurs sociaux impliqués dans ces projets (travailleurs sociaux, intervenants artistiques, sportifs, bénévoles engagés et bénéficiaires).

Au regard de l'hétérogénéité des professionnels rencontrés au sein de ces structures, nous ne pouvons que rendre compte de quelques éléments récurrents et de certaines formes émergentes de pratiques professionnelles et d'engagements citoyens qui nous paraissent remarquables en termes d'innovation et de questionnement. Notons enfin que les acteurs rencontrés sont particulièrement convaincus et engagés dans leur pratique pour défendre les projets culturels comme source d'inclusion sociale.

1. RESOLIS (2019) *Enquête : 100 initiatives culturelles, sportives et de loisirs pour l'inclusion en Île-de-France*, Journal RESOLIS n°21

2. Les initiatives sont toutes situées à Paris : Fondation Abbé Pierre (Festival « C'est pas du luxe ! »), Fondation Armée du Salut (CHRS – La Cité du refuge), Direction des affaires culturelles de la ville de Paris (lecture publique), les associations Aux captifs, la libération (Les Escales Ailleurs), Emmaüs solidarité (CHUM – Jean Quarré), la Bagagerie d'ANTIGEL, La cloche (Le Carillon), Un Ballon pour l'Insertion, Viacti (dispositif « Sport pour Toit ») et la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Petit bain. Dans un souci d'anonymat, les noms des personnes interrogées ont été modifiés ainsi que leurs fonctions : travailleur culturel (ci-après désigné « TC ») et travailleur social (« TS »).

Cet article apporte des éléments de réponse aux questionnements suivants : comment les structures et les acteurs mettent-ils en place des projets culturels, sportifs et/ou de loisirs pour ou avec les publics les plus précaires, compte-tenu d'un contexte professionnel et social tendu ? quelles sont les initiatives les plus intéressantes en termes de transformation des pratiques ? Il tire une série d'hypothèses interprétatives à partir des témoignages de 10 acteurs de terrain.

1. La culture, le sport, les loisirs : outils ou processus ?

Les initiatives étudiées sont considérées comme des moyens et non des fins en soi pour atteindre différents objectifs. Or, il y a lieu de se demander si la même importance est reconnue à la culture, au sport et aux loisirs qu'à l'accès au logement, à la santé, à l'emploi ?

Adrien, Travailleur Culturel (TC) « On se sert de l'activité physique comme un prétexte, un outil et aucunement une fin en soi, on sort des logiques habituelles de loisirs, de performance (...) Souvent, c'est assez marrant la personne m'appelle et me dit : " c'est pour faire du sport dans ma structure ". Là on explique qu'on ne va pas forcément faire du sport, qu'on va utiliser le sport pour faire d'autres choses ».

Fabienne, Travailleur Social (TS) « Pour nous ce sont des outils, le café social n'est pas une fin en soi, permettre aux personnes de se remobiliser, d'avoir une place en tant que citoyen, d'apporter son savoir-faire aux autres. »

L'instrumentalisation de la culture/sport/loisirs, et sa déconnexion des autres problématiques sociales pourraient être contre-productives. En effet, cela relègue ces dimensions à



Visite de l'exposition « TeamLab : au-delà des limites » à La Villette © La Bagagerie d'Antigel

des activités occupationnelles isolées et jugées non prioritaires. La question posée est celle d'une articulation plus fine entre les problématiques des publics accompagnés par les politiques d'intervention sociale et les interventions sportives et culturelles.

Aller au-delà de l'autonomie individuelle, vers l'émancipation

Sur la question de la mobilisation, celle-ci se concrétise soit dans des ateliers de pratique artistique ou sportive (réappropriation du corps pour le dispositif « Sport pour toi », vivre et exister en collectivité à la Bagagerie d'ANTIGEL et avec Un Ballon pour l'Insertion, s'exprimer et s'affirmer en groupe avec Aux captifs, la libération et le festival « C'est pas du luxe ! »). La prise en compte des singularités physiques des personnes pour se réapproprier leur corps semble se décliner de deux façons : dans les ateliers de pratique théâtrale ou dans les activités sportives pour accompagner les questions de santé, d'identité et de place dans la société. Il s'agit là de prendre en considération les difficultés et les besoins afin de les adapter et faciliter la pratique, en respectant la

dignité des personnes et en adaptant les dispositifs à leurs envies et leurs besoins. C'est un processus de conscientisation particulièrement fertile pour accompagner vers l'autonomie et la responsabilisation qui demande un travail de réflexivité non négligeable (Rist et Rouxel, 2018).

Les actions comme le sport et l'art-thérapie sont centrées sur l'accompagnement des individus, (parfois collectif dans le cas du théâtre) mais dans une démarche individualisée adaptée à leurs besoins dits fondamentaux. Il s'agit d'initiatives particulièrement bien accueillies dans les structures de l'intervention sociale. Ces initiatives valorisent la réponse à des besoins de santé, physique ou mentale (psychique notamment), en lien avec la thérapie, le soin des personnes et le bien-être individuel. Dans ces cas précis, le sport et l'art sont des outils pour remobiliser et remettre en mouvement. Si ce type d'initiatives arrive plus aisément à avoir une place dans l'intervention sociale, c'est qu'elles répondent aux thématiques de santé, reconnues prioritairement dans l'action sociale.

Dans les exemples observés, la culture/sport/loisirs recouvre des objectifs autour de l'autonomie des personnes, de la cohésion et de l'inclu-



© La Cloche

sion sociale, du travail de dé-stigmatisation des « gens de peu » (Sansot, 1992). Or, réduire ces 3 champs à un outil de socialisation ou resocialisation questionne car, en définitive, il s'agit plutôt d'un processus dynamique qui met en synergie de nombreux acteurs sociaux qui œuvrent de concert à la construction des identités sociales et collectives des individus sur un territoire donné (Berger et Luckmann, 1997).

Ce travail de la culture doit-il être réduit à un outil / moyen / instrument au service de l'autonomie, du bien-être et du développement personnel au lieu d'être considéré comme un processus dynamique transformateur des individus en société ? La notion de « processus » renvoie à la puissance d'agir et à l'émancipation des individus développée par Christian Maurel, elle peut être source de transformation et d'inclusion sociale. La question de l'articulation de culture/sport/loisirs avec le champ de l'intervention sociale et de l'action sociale se pose : sa place et sa reconnaissance au sein de ce secteur se situent-elles au même niveau que le logement et l'emploi ? Le travail (réduit à l'emploi) est une source de la construction des identités dans notre société. Mais est-ce la seule source ? En d'autres termes,

sans travail serait-on privé d'identité ? Travailler la culture comme processus a toute sa légitimité pour la construction et l'affirmation des identités sociales dans la société.

Un processus à construire en plusieurs étapes

Les différents témoignages recueillis mettent en lumière cette difficulté à considérer les actions culturelles/sportives/loisirs au sein des établissements au même niveau que les programmes d'accompagnement plus institutionnalisés autour du logement et de l'emploi notamment. Comme s'il s'agissait d'une conquête institutionnelle à entreprendre auprès de l'ensemble des acteurs du secteur du travail social (professionnels comme bénévoles). Utiliser la culture comme un moyen pour résoudre les problèmes de santé mentale ou physique par exemple, semble réducteur, car cela confine les personnes dans leur catégorie de « *grands exclus* » sans prendre en considération leur contribution dans la société. Ils restent encapsulés dans leurs problématiques parfois lourdes certes. Cela maintient la disqualification qu'ils subissent (Paugam, 2009). Ce processus se construit dans la

durée en complément des autres problématiques. Les cas observés semblent constituer un cadre d'expérimentation et de « liberté de faire » (un « cadre sécurisant » dans les exemples observés) propice à la transformation des pratiques d'acteurs. En s'articulant avec d'autres dimensions (emploi, logement, éducation...), les projets autour de la culture/sport/loisirs réussissent à transformer les personnes sur le long terme. Ce processus, se construisant par pallier, peut être long et difficile. Un dispositif d'accompagnement sportif (que nous avons rencontré) s'inscrit dans cette démarche progressive en proposant un programme sur plusieurs niveaux. Son but est de créer les conditions pour que les personnes démunies s'autonomisent et se libèrent de tout accompagnement, en pratiquant dans un club en toute liberté. Nous avons aussi observé cette configuration au sein d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Ce dernier a mis en place un projet qui mobilise une équipe de travailleurs sociaux sur le long terme, en combinant pratiques culturelles et sportives, formation et accompagnement à l'emploi.

Fabienne (TS) « J'avais monté une expérimentation : remobiliser les personnes pour l'emploi à travers des activités socio-culturelles, ça avait été utile parce qu'on avait beaucoup travaillé avec cette professionnelle autour de reprendre la confiance, et aussi des choses autour de la relaxation, du sport, la technique de recherche d'emploi, lien synergie, fortement mobilisés. Après ces 6 semaines, il y a eu des effets sur les personnes : sur le groupe de 10 à 12 personnes, plus de la moitié avait retrouvé un emploi ou une confirmation de leur projet. »

Construire des projets culturels/sportifs/loisirs en complémentarité des autres dispositifs, et non en marge, apparaît être une approche en adéquation avec les finalités d'autonomisation et d'émancipation. Encore faut-il que les moyens humains et la volonté politique des établissements soient au rendez-vous.

Force collective : les voies de la mixité sociale

Ces projets culturels se déroulent principalement dans les programmes dotés d'une dimension collective et visant à socialiser et/ou à recréer des liens de sociabilité en phase avec les formes d'un vivre-ensemble. Il s'agit de valoriser et développer les capacités relationnelles et de communication des individus pour les sortir de leur isolement social et affectif.

Compte-tenu de l'hétérogénéité des difficultés des publics (financières, administratives, linguistiques, psychiques...) et de la diversité de leur trajectoire culturelle et identitaire, la mise en place de ces actions collectives peut être complexe. Cela nécessite, en effet, de « composer avec les singularités » des personnes tout en devant construire une cohésion de groupe. Il existe une sorte de contradiction : ces publics ne sont pas ensemble par choix mais par contrainte. Ce groupe imposé se constitue dans le temps, au fil des relations et de la confiance. Cette observation est valable aussi bien pour les personnes vivant dans la rue que

pour les migrants. Cela renvoie aussi à la question des catégorisations des publics et des critères (choisis notamment à partir de besoins matériels).

Yvonne (TC) « Non seulement la motivation n'est pas là, et ce sont des personnes qui ont du mal avec le groupe, et parce qu'aussi on les contraint, ils n'ont pas choisi d'être dans un groupe de personnes. Tout le temps, on les considère comme un groupe, dans les centres d'hébergement collectifs, les restaurations collectives et puis ils sont toujours dans une collectivité forcée »

Au vu de l'hétérogénéité des identités culturelles et de leur « volatilité » (voire instabilité) monter des actions universelles, répondant aux besoins de tous et aux enjeux de démocratisation d'accès à la culture, est semble-t-il problématique. La difficulté est de construire une dynamique autour de valeurs communes. Cette question n'est pas spécifique à ces publics, elle concerne en fait toute la société contemporaine dans sa pluralité et sa diversité. Elle est donc d'ordre politique.

Au-delà de la motivation et de la mobilisation des destinataires de ces dispositifs collectifs, questionnons aussi leur disponibilité mentale et physique.

2. Reconnaître le plaisir de participer aux processus

Les travailleurs sociaux qui développent des actions afin de remobiliser les publics sont particulièrement convaincus de la pertinence et de la complémentarité de la culture/sport/loisirs à l'accompagnement global. Ces initiatives permettent de valoriser les personnes et de transformer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et celle qu'elles reflètent dans les dynamiques collectives. Légitimer le plaisir

individuel et collectif dans ces projets peut être libérateur si on crée les conditions d'une disponibilité mentale et physique pour les publics et les travailleurs sociaux.

Créer l'envie et le désir

Créer les conditions pour faire renaître le désir, l'envie, l'appétit, réanimer la flamme intérieure est moteur pour motiver et mettre en mouvement. Les initiatives étudiées, mettent particulièrement en avant le fait de ne pas réduire les personnes à leurs besoins matériels en ouvrant l'approche de la culture à la dimension spirituelle, émotionnelle et symbolique. Les conditions dans lesquelles la culture est mobilisée en tant que processus montrent qu'il existe de fortes corrélations entre « s'autoriser à désirer », « avoir envie de » et la motivation des personnes pour s'engager dans les projets. Cette dimension semble, toutefois, difficile à faire reconnaître et accepter comme un droit. Donner du sens et être en capacité de s'exprimer et d'imaginer renvoient au propre de notre Humanité, or il ne s'agit pas d'une évidence pour les personnes vivant dans la rue. Du fait de leur situation institutionnelle « disqualifiée », il apparaît que les personnes accompagnées ont intériorisé leur condition de précarité et ne s'autorisent pas à s'engager dans des pratiques culturelles/sportives/loisirs considérées non prioritaires (« C'est pas pour moi ! »).

Les professionnels, qui sont au plus près des réalités des publics et qui mettent la culture au cœur de leur démarche, sont souvent interpellés par la pertinence de ces actions du point de vue des publics eux-mêmes (ainsi que de celui de leurs pairs). Sont ainsi questionnés le droit au plaisir culturel/sportif/loisirs, le droit de se divertir, de rêver et de pouvoir symboliquement se distancer d'une condition sociale stigmatisée. Relégués à une catégorie « sans », on peut se demander si le fait de ne pas s'autoriser cette ouverture à la pensée

symbolique -*propre au genre humain*- n'aggrave pas un processus de déshumanisation dans lequel les personnes sont enkystées ? Cela freinerait alors leur parcours d'autonomisation individuelle et collective, voire même leur transformation, qui est pourtant le fondement de l'intervention et de l'accompagnement social. En interagissant et se mêlant aux acteurs de la vie civile dite « normale », les bénéficiaires transformeraient leur position. C'est la question de la mixité sociale.

Être « comme tout le monde » : quête de la normalité sociale ?

L'aspiration de certaines personnes accompagnées à rejoindre un modèle de normalité sociale, par exemple pour redevenir « *comme des gens normaux* », interpelle.

Sandrine (TS) « L'usager qui avait organisé les sorties au cinéma a décrit que ça avait été déclencheur pour sortir de la rue. Il l'a vraiment exprimé, clairement il en était conscient. Il a exprimé que ça avait été vraiment déclencheur de reprendre des activités de gens normaux, parce qu'ils parlent tout le temps des personnes normales. Ils ne se mettent pas dans cette catégorie-là. Les gens normaux c'est ceux qui ont un logement et un travail, mais surtout un logement »

Les projets culturels/sportifs/loisirs exauceraient ce vœu « d'être comme les autres » dans la mesure où ils reposent sur la présence de tiers (intervenants extérieurs) ou le mélange d'autres membres de la société civile. Loin de là l'idée selon laquelle ces projets contribueraient à eux seuls à l'intégration dans la vie sociale dite « normale ». Demandons-nous si cet idéal de normalité sociale ne cacherait pas plutôt un désir de se mélanger aux autres, étant donné que ces projets sont menés avec l'appui d'acteurs non professionnels de l'accompagnement et de l'intervention sociale ? Certaines structures, qui font le choix de l'ouverture et du décloisonnement des

représentations sociales, semblent cheminer dans cette voie.

La présence d'artistes et d'intervenants extérieurs met en lumière l'influence des tiers personnes dans le bouleversement des routines, qui entretiennent la stigmatisation liée aux situations de précarité. Cette présence participe à ce que les personnes se sentent affranchies de toutes catégorisations discriminantes. Les témoignages du festival « C'est pas du luxe ! » défendent l'exigence artistique comme posture dans la mise en place d'ateliers car elle contribue à transformer le regard et la représentation que porte le travailleur social sur le public qu'il accompagne.

Antoine (TC) « C'est aussi comment l'asso. du champ social, qui essaye toujours de poser un cadre bienveillant pour les personnes, et comment une artiste a des exigences en termes artistiques et il faut du rendu. Comment ça se percute, comment ça travaille (...) Des lieux ouverts sur la société civile, avec D. on parlait ; elle était à Avignon avec un groupe, ils étaient dans une auberge de jeunesse, et il y a une personne qui disait : « on était avec des gens normaux », et une autre personne qui disait : « en fait on rencontre que des personnes qui sont payées pour discuter avec nous »

Cette dimension remet en question les positions professionnelles dissymétriques induites dans l'accompagnement social. Comme si la présence d'un intervenant, qui n'appartient pas au champ de l'action sociale, participait à la défense de la dignité humaine ? Ce changement de regard contribuerait alors à prendre en considération les personnes dans toute leur humanité.

La façon de mettre en œuvre ces projets peut varier en fonction des pratiques professionnelles et des collaborations. Cela implique souvent, pour les acteurs, de sortir de leur « zone de confort ». À quelles conditions des coopérations multisectorielles peuvent-elles favoriser l'émancipation des personnes accompagnées ?

3. Mettre la culture, le sport, les loisirs au cœur du projet politique des structures

Inscrire la culture dans les projets d'établissement bouleverse les pratiques et les positionnements. L'émergence de nouvelles fonctions au sein des structures de l'intervention sociale, comme celle de coordinateur social et culturel, implique de travailler en transversalité et non plus uniquement sur les individus. Il s'agit de créer des porosités, de partager des cultures professionnelles et d'en exploiter les complémentarités. Cela touche notamment à la question du secret professionnel dès lors que le partage d'informations au sein des équipes, via par exemple la création d'espaces de dialogue et d'échange d'informations, faciliterait le travail de chacun.

Alexia (TC) Les réunions me donnent l'impression d'arriver, de faire le déroulé de mes projets mais il n'y a pas d'échange en fait. Avec les éducateurs, il y a le problème de ce fichu secret professionnel, moi je n'ai pas toutes les informations, pour le coup parfois j'ai des informations et quand je les transmets on me dit de quoi tu te mêles tu n'as pas à parler de ça. Par exemple quand l'artiste me dit : « ouh lala ! je vois que X, il ne va pas fort qu'est-ce qu'il a ? »

La création de poste de coordinateurs dans les structures n'est pas toujours bien accueillie. Dans les initiatives étudiées, nous constatons que les acteurs doivent embrasser deux cultures professionnelles pour asseoir leur légitimité à la fois dans le champ culturel/sportif/loisir et dans celui de l'action sociale. Cela

pose alors la question de la formation professionnelle.

Conférer une place dans l'accompagnement global

Il se passe des choses dans ces ateliers de pratiques qui peuvent être des ferments pour l'accompagnement et le suivi individuel des personnes. Cette transversalité est cependant rarement prise en compte et pose des problèmes de reconnaissance entre professionnels.

Ce qui se déroule pendant ces temps hors du travail social, peut être précieux et devrait être communiqué aux travailleurs sociaux dans l'intérêt des personnes accompagnées. Si les intervenants culturels ne sont pas impliqués dans ce partage, cela réduit leurs actions à de l'occupation. Des informations intimes, émotionnellement chargées, peuvent s'exprimer durant ces ateliers. Elles peuvent être utiles au suivi individualisé et de façon plus générale au processus d'émancipation. Cette transmission peut s'envisager dans deux voies : détacher et impliquer les travailleurs sociaux dans les pratiques ou/et inclure les intervenants artistiques et les coordinateurs socioculturels dans les réunions de travail.

La co-construction en mouvement : les voies d'une pensée métisse ?

La nécessité d'impliquer les travailleurs sociaux en tant que participants et/ou observateurs dans les projets culturels/sportifs/loisirs semble être une condition innovante et intéressante dans la démarche d'intervention sociale. Le dispositif « Sport pour Toit » en fait une condition sine qua non pour intervenir.

La co-construction requiert de la disponibilité. Cette exigence de temps entre en tension avec les problématiques d'urgence sociale vécues par les travailleurs sociaux aujourd'hui.

Cette co-construction peut aussi impliquer les personnes en situation de vulnérabilité. C'est alors l'occasion de prendre en considération leurs qualités et capacités afin qu'elles puissent reconquérir leur dignité et leur humanité. Or, nous remarquons que ce processus de « faire avec », visant à mobiliser leurs savoir-faire, se concrétise plus facilement dans les structures ouvertes sur un quartier et mélangeant différents publics. Cette ouverture contribue au désenclavement social et culturel en organisant des espaces et des événements qui invitent aux dialogues et aux rencontres. Les projets culturels remplissent souvent cette mission et démontrent la « puissance d'agir ensemble ».

Prendre le risque de se décaler et de s'hybrider : les chemins du pouvoir d'agir collectif

C'est dans les processus d'« empowerment » (ou de capacitation), engageant professionnels, habitants et bénévoles dans une action commune, que les représentations et les pratiques peuvent se transformer (Bacqué, Biewener 2013). Les changements de posture (qui font oublier les rôles sociaux et qui équilibrent les rapports hiérarchiques entre les individus) permettent de renouveler les regards réciproques. Dans cette perspective, l'accompagnement social peut ébranler les pratiques de certains professionnels dans la mesure où ils deviennent des égaux face aux personnes accompagnées. Les travailleurs sociaux peuvent être invités à participer aux projets au même titre que les publics. Cette manière de s'engager autrement peut rencontrer certaines résistances, tout dépendra du sens accordé aux pratiques culturelles/sportives/loisirs dans le processus d'autonomisation et dans le projet d'établissement. C'est donc tout l'enjeu de la co-construction. Il faut articuler le travail des intervenants extérieurs et des travailleurs

sociaux aussi bien en termes d'organisation et de disponibilités (encadrement et détachement pour les séjours extérieurs) qu'en termes de redéfinition des postures de tous. Prenons le cas de l'association Un Ballon pour l'Insertion qui organise des séjours sportifs nécessitant l'engagement des personnes accompagnées et des accompagnants (travailleurs sociaux ou bénévoles). L'expérience d'un éducateur spécialisé qui a dû sortir de sa posture d'agent d'exécution, en s'engageant dans les pratiques, confirme la pertinence de la démarche en termes de suivi des personnes dans leur inclusion sociale.

Émile (TS) « Du coup, on ne se retrouve plus du tout dans une situation où on connaît les plannings, où on encadre donc on n'est plus du tout dans une position d'« éduc' spé ». Dans l'activité, on est sur le même plan que les personnes. Pour les pros, il peut se passer deux choses ; traumatisant : « à quoi on sert ? », et ça peut être aussi, - enfin moi ça m'a beaucoup plu - : c'est un cadre où si on veut, on peut vraiment être dans un lien gratuit, on n'a plus que ça à faire, créer un lien avec la personne dans une partie de foot. Le retour à la réalité est dur ensuite. Il y a des envies qui se créent quand les personnes rentrent. Ça enlève des barrières. Quand on accompagne une personne pendant 6 mois, 1 an, 2 ans, et qu'on a la chance de pouvoir partager du temps sur un autre plan, on revient et on ose plus de choses. Peut-être que la personne qui refusait tout type d'hébergement, ça fait 10 fois que je lui propose, je vais arrêter de la bassiner. Après le séjour, on propose autrement, comme si c'était une personne qu'on n'avait jamais rencontrée (...) Ça bouleverse effectivement les relations interindividuelles. Je pense notamment à une personne qui était alcoolique. J'ai découvert que c'était un marathonien ! Il m'a confié : " avant j'étais sportif de haut niveau ". Tout ça, on ne le découvre pas forcément autour d'un café. »

Ces projets rendent compte de ce degré d'ouverture et de collaboration qui réenchangent les pratiques (Creux, 2014) dans toutes leurs dimensions. C'est un pas de côté, qui rend possible

une autre approche dans le suivi individualisé. S'ouvrir, c'est aller à la rencontre des autres et sortir de son cadre sécurisant ; c'est une façon de redonner du sens dans sa pratique.

Nous remarquons que « *faire avec* » se concrétise également dans les structures recourant aux partenariats.

Pour conclure : au-delà du réseau, s'ouvrir aux territoires

Les exemples de travail de réseau issus de nos entretiens consistent à mettre en relation les structures sociales en fonction des publics accueillis. Nous avons observé que leur approche se focalise sur les problématiques des publics accompagnés. Cela permet de partager les ressources et les pratiques dans un champ spécifique. Si nous faisons une carte heuristique¹ des différents liens et coopérations entre associations, nous constaterions un maillage dense et étroit qui met en lumière le rayonnement de certaines associations culturelles, sportives et de loisirs qui œuvrent avec les structures de travail social. Par exemple, un art-thérapeute rencontré intervient dans un groupe constitué de « grands exclus », ces derniers sont issus de structures associatives différentes. De même dans le cadre du festival « C'est pas du Luxe ! », la Fondation Abbé Pierre réunit tout son réseau et ses « cousins »² pour mettre en place une programmation de spectacles qui met en synergie des projets artistiques, des artistes et les publics. La démarche de ce festival est particulièrement innovante, car elle va plus loin que les simples diffusion et programmation limitées au cercle de connaissances



© Aux captifs, la libération

proches, confinant à l'entre-soi. Ces spectacles sont partagés avec les habitants et la ville d'accueil. Ce festival défend ainsi un projet politique en corrélation directe avec les enjeux d'inclusion sociale. Or, cette ouverture à la société civile est loin d'être acquise pour les communes susceptibles d'accueillir cet événement.

Antoine (TC) « Trouver un lieu d'accueil pour ce festival, c'est hyper compliqué, parce qu'un de nos enjeux, ce n'est pas d'être sur un terrain vague et de poser des tentes pour faire un festival entre nous. Il a été conçu pour faire participer les autres, avec une grosse communication. On va dans le cœur d'une ville, on va rencontrer une population et les inviter, avec les habitants »

L'ouverture se décline au niveau d'un territoire, à l'échelle d'un quartier par exemple, en co-construisant des projets avec les habitants et/ou les commerçants (Le Carillon et le centre d'hébergement d'urgence migrants (CHUM) Jean Quarré) valorisant alors une dimension politique et citoyenne.

Amandine (TC) « Notre objectif c'est de construire une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place, où on ne se retrouve pas à la rue parce qu'on a un petit accident de parcours, qu'on a un trouble psy, ou qu'on a été à l'aide sociale à l'enfance etc. Le but c'est vraiment à termes ou à plus grande échelle de faire changer les mentalités. »

Robert (TS) « la mixité permet de construire un projet d'établissement où on porte des valeurs qui soient fidèles un peu à ce qui se passe dans la société. Ça veut dire que cette notion de mixité, lutter contre les risques d'enfermement sur soi-même et refléter de ce qui se passe à l'extérieur, d'appuyer l'idée que l'établissement doit être ancré dans le territoire et ouvert sur la ville.(...) Un des projets ; c'est peut-être justement d'ouvrir encore plus sur l'extérieur... »

La présence des artistes en résidence dans un centre d'hébergement transforme les espaces et leurs usages de même que les ateliers avec les résidents. C'est aussi, source de métamorphoses au cœur des établissements, en termes de relations et d'humanisation.

1. Diagramme qui montre les multiples liens et relations d'interdépendance entre les institutions observées.

2. Nous reprenons ce terme employé lors de l'entretien ; il s'agit des associations qui travaillent avec la Fondation Abbé Pierre, mais qui ne sont pas de la Fondation.

Fabienne (TS) « Le Projet de l'envol du nid de 2C2R soutenu par la DRAC, nous a permis d'être en lien avec tous les partenaires du quartier, donc on a pu travailler là-dessus, l'idée était de pouvoir accueillir les artistes et de faire des espaces de rencontre avec les usagers. (...) Les propositions artistiques étaient assez originales. Les usagers n'étaient pas habitués à voir ce type d'activités ; mais quand il y avait une artiste avec une tente au milieu du hall ça donnait envie de voir. (...) C'est plus difficile à évaluer mais ça donne une sorte d'esprit dans l'établissement, ça peut interpeller, ils en parlent, ils questionnent (...) cela créé une synergie entre l'intérieur et l'extérieur »

Ces initiatives ouvertes à la société civile et aux institutions culturelles et artistiques n'ont pas pour ambition de se substituer aux professionnels de l'intervention sociale, mais plutôt de se positionner comme complémentaire à l'inclusion. L'inclusion sociale étant un processus qui crée les conditions pour mettre les acteurs sociaux en position égale de participation et de puissance d'agir dans les projets afin de les considérer comme des individus capables d'intervenir dans une société. Ce processus favorise une certaine mixité sociale et a pour ambition de transformer les bénéficiaires en citoyens.

« Rhizomer »³ avec les institutions culturelles et partager des valeurs communes

Les événements culturels peuvent rompre avec la vie ordinaire en devenant des espaces d'expression collective et de liberté partagés avec d'autres. C'est le cas pour le CHUM Jean Quarré qui collabore à la fois avec les habitants du quartier de son implantation et avec la structure de diffusion et de création de musiques

actuelles « Petit bain ». Grâce à ces collaborations, cette structure arrive à transformer ponctuellement ce lieu d'accueil en espace festif et plaisant. Les diversités culturelles et linguistiques des migrants peuvent être objets de tensions et d'incompréhensions. Ces tensions se transforment positivement par la mise en place d'événements comme un concert. C'est l'occasion de partager les différentes cultures à travers les goûts musicaux et la danse.

Alexia (TC) « Ce n'est pas un lieu fermé, c'est un lieu qui respire. Face au contexte dramatique des personnes, pour moi le pari il est réussi. Il y a quand même des moments de bonheur et de plaisir. Le quotidien est moins difficile et malgré toutes les horreurs qu'ont vécues ces personnes, quand on fait la fête ensemble, qu'on se prend dans les bras, c'est gagné ! Et en fait, c'est une soupape. Pour une situation qui est insupportable et d'une violence inouïe, on arrive finalement à rendre ce lieu à peu près humain »

Une dynamique d'alliances en synergie

Les institutions culturelles viennent appuyer le processus d'inclusion et d'ouverture sur les territoires, tissant des liens d'interdépendance précieux et innovants dans l'approche collaborative.

La politique de lecture publique de Paris organise des espaces de débats et de discussion pour accompagner les personnes en demande d'apprentissage de la langue française dans les bibliothèques. Il s'agit d'espaces publics ouverts, mêlant une diversité de population, qui créent les conditions en complémentarité avec les travailleurs sociaux pour accompagner les personnes migrantes, par exemple, dans leur inclusion dans la société. Les structures culturelles publiques sont donc des supports partenaires non négligeables qui

rendent possible l'appropriation d'institutions publiques auprès des personnes isolées. Des ateliers de discussions peuvent permettre d'aborder des thématiques difficilement débattues au sein de certaines communautés. La mission de service public remplie par ces institutions peut être libératoire pour ces populations.

En partant de l'hypothèse que les projets culturels, sportifs et de loisirs nourrissent le processus d'inclusion sociale, nous remarquons que les structures nouant des partenariats et des alliances avec l'extérieur sont celles qui remplissent pleinement cette mission. Cette dynamique d'ouverture sur les territoires contribue au désenclavement social et culturel des structures d'hébergements des exclus. L'organisation d'espaces collectifs et d'événements qui invitent au dialogue et aux rencontres est une façon de déconstruire les catégories et les préjugés. Les projets culturels révèlent une « puissance d'agir ensemble » qui contribue à transformer les représentations et les pratiques. C'est une voie vers un processus inclusif et libératoire qui mérite d'être appuyé par une volonté politique affirmée.

Bibliographie

- Berger P. et Luckmann T. (1997) *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin
- Bacqué M.-H. et Biewener C. (2013) *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La Découverte, coll. Poche
- Creux G. (2014) *Les conduites artistiques peuvent-elle réenchanter le travail social ?* in Travailler le social, « Festif'art culture et travail social, réenchanter le social ». n°45-46, Louvain-la-Neuve
- Paugam S. (2009) *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. PUF
- Rist B. et Rouxel S. (dir.) (2018) *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion
- Sansot P. (1992). *Les Gens de peu*. PUF

3. Nous empruntons ce terme directement à l'œuvre de Deleuze et de Guattari dans Mille plateaux : « un rhizome est un modèle descriptif dans lequel l'organisation des éléments ne suit pas une ligne de subordination (comme dans une hiérarchie) — avec une base (ou une racine, un tronc), offrant l'origine de plusieurs branchements, comme une arborescence —, mais où tout élément peut affecter ou influencer tout autre. ». Cette définition issue de la page wikipedia est là uniquement pour illustrer l'intention du titre.



REGARDS CROISÉS

- #1.** Culture, sport, loisirs : un besoin fondamental pour les personnes
- #2.** Le travail social à l'aune des activités culturelles, sportives et de loisirs
- #3.** Les enjeux de l'accompagnement vis-à-vis des droits culturels
- #4.** Les liens et les échanges avec le territoire
- #5.** L'évaluation et la mesure d'impact

#1. Culture, sport, loisirs : un besoin fondamental pour les personnes

Respect et ouverture d'esprit par le théâtre

Par Akuyo

Résidente du Centre d'Hébergement La Poterne des Peupliers
Pôle Rosa Luxemburg

J'ai participé à un atelier théâtre proposé par le pôle Rosa Luxemburg dans le cadre des « Rencontres culture et solidarité » entre janvier et avril 2018. Deux comédiennes sont venues dans notre centre animer chaque semaine cet atelier et nous avons choisi de travailler sur des discours de Jean Jaurès et de Louise Michel.

Un historien est d'abord venu nous présenter Jean Jaurès et nous avons sélectionné avec lui les textes que nous avons ensuite utilisés pour faire notre pièce.

En fait, le théâtre, c'est quelque chose que j'ai toujours aimé. Il y avait

d'autres activités proposées par le centre mais quand j'ai vu l'affiche pour l'atelier de théâtre, vraiment, ça m'a parlé et je me suis dit qu'il ne fallait pas que je rate ça.

J'adore le théâtre, je faisais même des petits sketches pour le plaisir dans mon pays, le Togo. Au départ même, j'ai commencé à apprendre le français avec des petits dialogues. Je m'amusais à les lire à voix haute.

Mais je n'avais pas eu l'occasion de pratiquer depuis mon arrivée en France, donc ça fait très longtemps !

À chaque fois que je rencontre un artiste, ça me fait beaucoup réagir.

Tout d'abord je me demande en moi-même qu'est-ce que cet artiste a en lui, donc j'essaie de découvrir ce qu'il incarne. Quand je suis face à un artiste, comme je suis très curieuse, la première des choses que je veux, c'est découvrir ce qu'il va me montrer, ce que je peux apprendre de lui mais aussi pouvoir apporter mes propres connaissances.

Reprendre confiance en moi

Avant, j'avais honte de m'exprimer devant les gens car je ressentais comme un manque de légitimité.

Grâce à cette expérience, je me sens plus à l'aise pour m'exprimer. Même quand je suis devant un public, pour prendre la parole, au début c'était un peu difficile pour moi, mais aujourd'hui je n'ai plus de blocage.



Représentation du spectacle « Jaurès et l'humanité libre ! » par les résidents du pôle Rosa Luxembourg © Partage & Vous

Quand je suis dans l'atelier, je me sens un peu dans mon monde, et puis quand je suis avec des gens qui aiment la même chose que moi, je me sens vraiment bien avec eux. Après le spectacle, le personnel qui était venu nous voir a vraiment apprécié et m'a encouragée à ne pas m'arrêter, même le directeur ! Beaucoup de personnes m'ont dit de persévérer et ça m'a donné énormément de courage et d'espoir.

Dans le domaine artistique, je trouve

qu'on est plus respecté parce qu'à chaque rôle qu'on incarne, on parle de la situation de quelqu'un qui est quelque part. Faire du théâtre te permet de te faire respecter car tu incarnes un rôle que les gens ont envie de découvrir.

Dans mon quotidien, par exemple, quand je vais quelque part et que je dis que je fais du théâtre, je vois la réaction positive des gens : « Ah bon, vous faites du théâtre ? Vous êtes dans quelle compagnie ? » C'est quelque chose qui fait honneur.

Dernièrement, je suis allée avec mon CV à un forum Pôle Emploi et une des entreprises à laquelle je me suis présentée m'a dit que c'était vraiment une bonne chose de faire du théâtre.

Cette année, j'ai commencé une formation pour devenir Auxiliaire socio-éducative. Notre référente nous a demandé un jour de faire des lectures et de travailler entre nous. J'ai dû faire la synthèse de notre travail devant la classe et tout le monde m'a dit : « On dirait ●●●

qu'il y a une artiste parmi nous dans cette formation ! ».

Avant de reprendre cette formation, je me suis inscrite dans une association qui propose plusieurs ateliers artistiques. J'avais un camarade qui était vraiment très timide et je lui ai dit, il faut vraiment que tu t'inscrives

au théâtre, ça va beaucoup t'aider parce que le théâtre ouvre l'esprit et te permet de te mettre à l'aise avec les gens.

Effectivement il est venu, je ne sais pas s'il continue parce qu'avec la formation j'y vais beaucoup moins mais je sais qu'il a essayé.

Pour ma part, cette année je dois

faire une pause mais d'ici l'année prochaine, je vais m'inscrire dans un nouveau cours de théâtre, je vais continuer. Je ne sais pas si je pourrai en faire un métier mais j'aimerais pouvoir aller encore plus loin. Comme le disent les paroles de la chanson d'Amel Bent : « Avec ma philosophie, viser loin ! ». ●

L'art au service du bien-être



Espace solitaire © Jérôme Lacinga



Par Jérôme Lacinga

Psychologue, psychothérapeute diplômé de l'Université Paris X, Nanterre et Art thérapeute diplômé de la Faculté de Médecine François Rabelais de Tours

Psychologue et art thérapeute, j'ai été plus qu'intéressé par cette étude remplaçant à mon sens la pratique artistique et sportive comme un véritable outil thérapeutique.

J'évoquerai dans ce qui suit plus particulièrement l'activité artistique et notamment celle des arts plastiques qui m'accompagne dans ma pratique, bien que mon expérience m'ait forcé de constater qu'un lien était présent avec la pratique sportive et plus globalement le courant actuel de la psychologie positive (l'étude des conditions et processus qui contribuent à l'épanouissement ou au fonctionnement optimal des individus, des groupes et des institutions - Gable et Haidt, 2005).¹

Loin d'être un besoin primaire comme respirer, dormir ou manger, L'Art reste une activité humaine privilégiée². Elle ne peut être identifiable qu'à travers la trace laissée par l'homme, soit l'œuvre d'art... L'Art ne sert à rien, aucune utilité vitale, si ce n'est que de « faire du beau », transmettre un plaisir (ou déplaisir) esthétique. Et c'est bien là, la fonction première des ateliers artistiques que nous pouvons proposer tout à chacun : permettre à l'autre de ressentir, d'exprimer son goût, son style... J'ai particulièrement observé ces effets sur des populations diagnostiquées dépressives. Je prends l'exemple de Madame C 60 ans. Après s'être occupée pendant des années de sa mère, aujourd'hui accueillie en EPHAD, Madame C a ressenti un vide dans sa vie et une perte d'intérêt pour toute chose. Nous avons commencé ensemble des séances d'art thérapie en individuel avec une dominante en dessin/peinture ; techniques qu'elle appréciait particulièrement. Au bout de 4 séances, Madame C commence à réaliser des croquis seule chez elle. Elle se fixe des objectifs à atteindre, et aujourd'hui elle projette de se rendre dans un atelier en groupe. Il s'agit là d'une boucle de renforcement... le plaisir de faire entraîne le plaisir de découvrir, de se perfectionner, et ainsi de suite.

L'activité artistique a toujours été reconnue pour ses vertus thérapeutiques : l'exemple du roi Saül cité dans la Bible qui soigna sa dépression par l'écoute musicale, la découverte de l'Art Brut dans les années 1945 par Dubuffet lors de ses visites des hôpitaux psychiatriques sont autant de preuves de l'existence d'un lien étroit entre l'Art et la santé.

Retrouver son « élan vital »

En effet, l'art mobilise à la fois les capacités motrices, cognitives et sociales de l'individu. En ce sens, la pratique ou la contemplation peuvent permettre à la personne de se considérer autrement qu'à travers ses défauts ou problématiques. Elle redonne ainsi une valeur ou une considération aux personnes dites exclues pour lesquelles nous observons des phénomènes de perte de l'estime de soi, un isolement, une incapacité à pouvoir envisager l'avenir sereinement et progressivement une perte de toute notion de plaisir et d'intérêt. Je pense par exemple à Madame A, 50 ans, accueillie au sein d'un Groupe d'Entraide Mutuelle. Elle souffre d'une dépression chronique. Elle a pratiqué dans sa jeunesse les arts plastiques. Mais depuis 10 ans, elle n'arrive plus à se mobiliser pour quoi que ce soit. Au GEM, elle est considérée comme une personne en retrait. Je lui propose 12 séances d'art thérapie à dominante arts plastiques. Madame s'y inscrit, motivée par l'éducateur gestionnaire du lieu. Elle redécouvre les techniques du pinceau, du couteau, les matières comme l'acrylique et se prend au jeu de toutes ses sensations qu'elle n'avait pas oubliées, mais bien enfouies en elle. Au bout de 4 séances, elle prend ses œuvres en photos pour les envoyer à sa sœur. Elle prend de plus en plus d'initiatives et au bout de 10 séances elle me confiera avoir repris la pein-

ture chez elle et s'être inscrite à des cours de Zumba près de chez elle.

L'Art réengage la personne dans un objectif, minime certes, mais par lequel, si elle en retire un minimum d'intérêt et de gratification, elle pourra retrouver ce que l'on qualifie d'élan vital... L'envie de vivre et d'exister... L'existence étant bien le manque primordial des personnes les plus exclues.

L'enquête de RESOLIS vient enfin compléter les résultats d'autres études portées dans le monde :

→ Celles avancées par l'Université Drexel aux Etats-Unis en 2016³ : 39 adultes, âgés de 18 à 59 ans se sont soumis à un prélèvement de salive avant et après avoir participé à un atelier artistique de 45 minutes ; ceci afin d'étudier leur taux de Cortisol. Cette hormone est considérée comme liée au niveau de stress. Pour 75% des cas, une diminution de cette sécrétion a été observée.

→ Celles portées en Angleterre en 2015 par l'Université d'Oxford : Les chercheurs se sont intéressés au programme test « Art ROOM ». 9 établissements ont accueilli des élèves de 5 à 16 ans, diagnostiqués comme étant perturbés (manifestant des troubles du comportement, des apprentissages ou des symptômes d'allure dépressive) et leur ont proposé un programme pédagogique laissant une place importante à la création artistique quelle qu'elle soit. Après 10 semaines, 37 % des élèves sont considérés comme moins en difficulté qu'au début de l'expérimentation ; de 16 % d'élèves considérés comme dépressifs, ils sont seulement 4% à la fin de l'étude⁴.

Alors, n'hésitons plus, soyons plus créatifs dans nos pratiques pour aider à une véritable inclusion sociale et une bonne santé pour tous ! ●

1. Shankland R. (2014), *La Psychologie Positive*, Dunod Éditions

2. Forestier R. (2014), *Le Métier d'Art Thérapeute*, Favre Éditions

3. anxiete.fr/art-therapie-efficace-anxiete/

4. sante.lefigaro.fr/actualite/2015/01/22/23288-art-therapie-creativite-service-eleves-perturbes

#2. Le travail social à l'aune des activités culturelles, sportives et de loisirs

La culture et les loisirs au sein d'une structure de logement accompagné



Par Marie Mossi

Travailleuse sociale - Responsable de la Maison Relais Magenta

La Maison Magenta située dans le 10^e arrondissement de Paris est une des sept maisons relais¹ de La Cité Saint Jean, gérée par l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC). Depuis 2007, elle comprend 17 logements meublés pour des adultes âgés de 38 à 73 ans ainsi qu'un accompagnement social.

En 2014, nous avons lancé un « projet de maison » de 5 ans pour inclure la Maison dans la vie de quartier. Ce projet s'est construit selon une démarche participative et autour d'une dynamique communautaire.

Résidents, bénévoles, partenaires et salariés, nous avons fait un état des lieux. Ensemble, nous avons imaginé comment la Maison pouvait devenir un membre actif de la vie associative et culturelle locale. Le but était de s'appuyer sur les actions culturelles pour sortir de la Maison et pour instaurer une convivialité entre les résidents et les habitants.

Nous avons réalisé une cartographie des associations de proximité en ciblant les intérêts des résidents. Ces derniers ont apporté les informations concernant diffé-

rentes expositions et activités culturelles proposées hors de la Maison, y compris en dehors du 10^e arrondissement.

La Maison propose ainsi une variété d'activités : des sorties cinéma mensuelles, des visites de musées, des ateliers dans ses locaux et des séjours annuels pendant les vacances d'été (ex. Le Havre, Strasbourg, Saint-Malo, Châteaux de la Loire...). Elle organise régulièrement des événements, souvent en partenariat avec des acteurs locaux, grâce aux contacts noués via notamment le Forum des associations et les conseils de quartier. En mettant à disposition ses salles aux associations locales et en pratiquant périodiquement des journées portes ouvertes (ex. fête des voisins), nous

1. Définie par la circulaire du 10 décembre 2002, une maison-relais propose une offre alternative de logement à des personnes en situation de grande exclusion qui éprouvent des difficultés à s'adapter à un logement individuel. Il s'agit d'une structure de petite taille associant espaces privatifs et collectifs dont le fonctionnement doit être le plus proche possible d'une maison ordinaire. (Camberlein P. (2011), *Le dispositif de l'action sociale et médico-sociale en France*, DUNOD, 3^e édition, Paris, p. 422)

avons souhaité faire de la Maison un espace ouvert.

Ouverture sur l'extérieur

Le développement de cette offre culturelle a favorisé la prise d'initiatives de plusieurs résidents. Un résident qui participait aux activités du centre voisin CAMRES (Centre d'Accueil et de Médiation Relationnelle Educative et Sociale), nous a permis de nous rapprocher de ce centre. Nous avons collaboré pendant 4 mois dans un grand projet d'accès à la culture avec le Grand Palais, le centre Helder Camara et des animateurs spécialisés. Les personnes accueillies par toutes ces structures ont réfléchi autour de la thématique du cannibalisme en visitant des musées. Cela a notamment débouché sur la publication du 9^e numéro spécial de la collection « *Hors Format - Culture et lien Social* ».

Un autre résident a contribué à l'éla-

boration du projet de Maison en tant que rapporteur des 7 réunions organisées. Nous avons rédigé ensemble la synthèse des travaux et l'avons présentée à l'ensemble des participants ainsi qu'à la direction de la Cité Saint Jean en vue de son adoption. D'autres résidents ont participé à cette réflexion à travers un questionnaire anonyme et simple remis en main propre par notre animatrice socioculturelle.

Des résidents, habitants à part entière

Ces activités culturelles participent à l'épanouissement des résidents qui ne se considèrent plus comme consommateurs du social mais comme acteurs de leur vie. Nous observons au quotidien une évolution de leur façon de vivre. Les logements étant individuels, ils ont tendance à rester seuls chez eux. Ces activités rompent leur isolement. Elles les encouragent à prendre part à la vie en collectivité

de la Maison et à développer des liens de solidarité entre eux. L'ouverture de la Maison vers l'extérieur permet aux résidents de se considérer comme des habitants du quartier et des citoyens à part entière.

Nous impliquons autant que possible les résidents pour qu'ils s'approprient le projet. Ils versent une redevance en fonction de leurs revenus. Tous sont bénéficiaires des aides au logement de la CAF. Cela permet de les responsabiliser et de les impliquer davantage dans le choix des activités.

De mon point de vue de travailleur social, je vois les résidents différemment au cours de ces activités que lors des entretiens individuels à mon bureau. Les qualités et autres attitudes observées pendant ces temps d'évasion nous ont permis de définir ensemble, chaque année, des objectifs personnalisés. Auparavant, les activités culturelles étaient rarement abordées pendant les rendez-vous de renouvellement de contrat d'accompagnement social. Bien souvent, on faisait seulement des projections sur les thématiques classiques d'insertion comme l'emploi, la santé et le logement. Dorénavant, les résidents ont pris l'habitude de valoriser les connaissances acquises lors des activités culturelles, à la suite desquelles certains d'entre eux ont trouvé un travail ou démarré une activité bénévole.

Le rôle fondamental des animateurs socioculturels

Une animatrice socioculturelle intervient dans les 7 maisons relais de façon transversale. Elle constitue un appui à l'équipe de travailleurs sociaux en coordonnant les interventions des bénévoles et en proposant aussi des activités inter-maisons. Son regard extérieur à l'accompagnement social est particulièrement utile lors des réunions de conseil de la Maison qu'elle supervise en lien avec le représentant des résidents. ● ● ●



Hors Format - Culture et lien Social © Maison Relais Magenta (ACSC)

La volonté institutionnelle, un élément déclencheur essentiel

L'intégration de la culture au cœur du projet de la Maison est venue de notre direction. Ce signal fort a été déterminant pour encourager notre équipe de travailleurs sociaux à développer des activités culturelles. En effet, des membres de notre profession peuvent avoir besoin d'être motivés. Le manque de temps n'est pas la seule problématique en cause. Certains d'entre nous peuvent avoir tendance à appréhender leur mission de façon stricte ou ne pas se sentir légitimes à entreprendre ces activités, considérant que l'animation est l'affaire d'autres intervenants. Le manque de compétences n'est pas à craindre puisque ces activités se construisent à plusieurs. Il faut préciser aussi que les enjeux sont plus ou moins complexes selon les contextes d'intervention. Il est plus aisé d'organiser ces activités dans des lieux d'accompagnement au long cours plutôt que dans des structures de jour ou de soins ambulatoires où les présences sont moins régulières.

Travailler sur les valeurs de la structure et celles de notre profession a aussi été pour moi très révélateur. J'ai pu me rendre compte que le projet de Maison et dépassait mes missions de travail social constituait un cadre privilégié pour donner corps à l'accompagnement global. Les suivis individuels sont un espace non figé au sein duquel les travailleurs sociaux peuvent proposer d'inclure des objectifs liés à la culture, au sport ou aux loisirs et ainsi faire prendre conscience aux personnes de leurs droits culturels. ●

Réenchanter les travailleurs sociaux par les pratiques artistiques et culturelles

Par Gérard Creux

Docteur en sociologie - Cadre pédagogique à l'IRTS de Franche-Comté



L'usage des pratiques artistiques dans le champ du travail social n'est pas un fait nouveau. Elles ont toujours une place dans la formation des travailleurs sociaux, quand bien même elles ont sans doute perdu de leur importance tout en étant davantage formalisées². Ce qui peut paraître paradoxal, car il est régulièrement avancé que les pratiques artistiques et culturelles³ mises en place dans le champ de l'intervention sociale ont un effet positif pour les personnes à qui elles sont destinées. Parmi ces effets obtenus, il est souvent relevé une meilleure confiance en soi, davantage de considération. Elles ne résolvent cependant pas les problèmes plus fondamentaux auxquels les personnes sont confrontées dans leur quotidien.

En revanche, il est plus rare d'exposer les apports respectifs et les bénéfices symboliques mutuels que peut produire l'usage de ces mêmes pratiques pour les travailleurs sociaux et les usagers. Elles participent pleinement d'une reconfiguration des liens entre les deux protagonistes. Ainsi, force est de constater une transformation de leurs relations qui peut être considérée, à la base, comme un rapport de domination dans la mesure où il s'agit d'une relation de pouvoir,

pas forcément consciente, les deux parties en question n'étant pas sur un pied d'égalité, et qui peut être qualifiée de « violence symbolique ». Or, les conduites artistiques tendraient à la réduire. En effet, elles invitent chacune des deux parties à se « dévoiler » et remettent en question cette posture professionnelle définie, entre autres, par la « distance ». Si ces activités s'effectuent toujours dans un cadre professionnel et institutionnel, les relations deviennent, en revanche, différentes et se modifient de part et d'autre. Elles bouleversent les repères au profit d'un rapport plus mesuré et maîtrisé, réduisant les écarts d'une relation contractualisée ordinaire.

À travers les pratiques artistiques, les travailleurs sociaux se retrouvent en quelque sorte dans une situation paradoxale. D'un côté, le nécessaire rapprochement des deux parties en question afin de mener au mieux le projet (ce qui sous-entend une relation qui ne soit plus uniquement administrative et essentiellement centrée sur la personne accompagnée), de l'autre le maintien d'une distance, nécessairement réinterrogée.

Ce moment d'accompagnement, qui pourrait être qualifié d' « extra-or-

2. Elles sont souvent référencées dans les programmes de formation sous l'appellation « Techniques éducatives », et plus particulièrement dans les filières éducatives.

3. Il n'y a pas, à jour, d'indicateurs permettant d'avancer que les pratiques artistiques et culturelles sont ou non en recrudescence. Au regard des recherches menées sur le sujet, il est juste possible d'avancer que leur mise en place dépend des travailleurs sociaux et de leur intérêt pour ces pratiques, mais aussi du projet d'établissement ou politique.



Le CENTQUATRE-PARIS : Fous de danse / Le Musée de la danse - Boris Charmatz, dans le cadre du Festival d'Automne 2017 © Martin Argyroglo

dinaire », est source de bénéfice symbolique, autant pour les usagers que pour les travailleurs sociaux. Aussi, la problématique du « don » et « contre-don » régulièrement mise en avant dans les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux au sens où ils donnent plus qu'ils ne reçoivent (cet aspect reste néanmoins biaisé dans la mesure où ils sont rémunérés pour cette tâche) semble s'instaurer de manière complètement informelle, et participe à une reconfiguration des liens.

Un équilibre se recrée non pas à partir d'un résultat matériel ou financier à destination de l'utilisateur, mais davantage sur la base de production de biens symboliques qui sont de l'ordre de la « satis-

faction », du « plaisir », ou de l'« émotion ».

Reconfigurer les liens

Mais plus encore, les pratiques artistiques permettent aux travailleurs sociaux d'avoir, de manière plus ou moins formelle, davantage d'espace de liberté dans leur travail, qui peut être entendu comme une « manière différente » d'aider les personnes, face à une rationalisation du travail social qui tend à le désenchanter⁴ et à inscrire l'accompagnement dans une logique comptable, voire marchande. Plus secondairement, elles peuvent aussi transformer les relations avec l'équipe... en positif ou en négatif. Positif, dans la mesure où elles permettent de découvrir ou redécouvrir le professionnel autre-

ment. Négatif, car elles peuvent aussi susciter quelques envies...

Enfin, ces pratiques valorisent aussi l'institution dans laquelle elles se produisent, qui peut chercher à en tirer des bénéfices que ce soit en matière d'image ou d'exposition de pratiques professionnelles dites « innovantes ».

Autrement dit, le recours aux pratiques artistiques n'a pas uniquement pour finalité de réaliser une œuvre esthétique. Elles produisent des « écarts » et sont surtout un prétexte à une reconfiguration des liens entre les travailleurs sociaux et les usagers. En ce sens, elles participent pour quelque temps au « réenchantement » non pas du travail social qui reste dans ses propres logiques de fonctionnement, mais des professionnels. ●

4. Creux G., (2010) *Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la rationalisation du travail social*, in *Les mondes du travail*, n°8, pp. 44-54

#3. Les enjeux de l'accompagnement vis-à-vis des droits culturels

La culture n'est pas un devoir de vacances...



Par Sylvie Dreyfus-Alphandéry

Ex. chargée de mission pour la diversification des publics à la BnF et présidente de l'association « Autour du 1^{er} mai »

La culture n'est pas un supplément d'âme, c'est ce que chaque personne, de par le monde, possède en propre, ce qui lui permet de faire le lien entre son expérience vécue et ce qu'ont inventé et imaginé les êtres humains. Tout le monde a mis en forme ses questionnements, ses manières de célébrer ce qui le dépasse : depuis les animaux peints dans les grottes de Lascaux, en passant par les cathédrales, les grandes mosquées, les fresques murales, les cantates de Bach ou les chansons des rappeurs.

Vous l'aurez compris, je suis loin de réduire la culture à la culture savante et encyclopédique. La culture se

transmet de génération en génération et pour ce faire, j'ai la chance de travailler à la Bibliothèque nationale de France (BnF).

J'appartiens à un établissement dont les collections sont patrimoniales et multiculturelles et qui conservent des documents de multiple nature : journaux, livres, documents sonores, affiches, photos... La BnF a traversé le temps, à l'origine, ses collections étaient composées de manuscrits précieux. En 1537, au moment de l'invention de l'écriture, le roi François 1^{er}, pressentant que l'invention de l'imprimerie va bouleverser le rapport à la connaissance

de tous pour l'ouvrir au plus grand nombre, promulgue l'ordonnance de Montpellier qui oblige éditeurs et imprimeurs français à déposer chaque ouvrage imprimé à la bibliothèque royale à l'époque (qui deviendra nationale en 1789). Le dépôt légal sera ensuite étendu à tous les supports. Les collections du dépôt légal constituent le fondement des collections de la BnF, qui ne cessent d'augmenter au fil des ans.

Valoriser le bagage culturel des personnes

L'enjeu de la mission de diversification des publics est de faire découvrir ces collections à tous et particulièrement à ceux qui ne s'autorisent pas à penser qu'ils peuvent y avoir accès. Pour ce faire, notre mission, intégrant depuis 2018 une nouvelle « Direction des publics »,

co-construit des projets d'accueil des publics en difficultés sociales, avec les associations ou structures qui les accompagnent.

Jamais, nous ne nous adressons à un « public » indifférencié mais à des personnes singulières qui expriment, chacune à leur façon, des questionne-

ments auxquels nous nous efforçons de répondre, en leur proposant de consulter des collections qui répondent à leur curiosité. Pour ce faire, nous partons du patrimoine culturel des personnes accueillies, nous ne cessons d'apprendre d'elles, nous échangeons nos savoirs : lorsqu'une personne qui maîtrise l'arabe déchiffre un manuscrit

oriental, elle me donne une information que je n'ai pas.

Libérer l'expression

Éprouver un plaisir mutuel, en faisant découvrir des documents aux personnes que nous accueillons à la Bibliothèque, est une expérience sans cesse renouvelée, c'est le fil conducteur de notre démarche. En organisant des ateliers sur des questions qui font débat dans la société, comme la laïcité ou l'identité, nous ne nous situons pas dans une position de « sachant », même si nous tenons à donner des éléments d'histoire sur ces questions, que les personnes ne connaissent souvent pas. Nous échangeons, invitons les personnes à donner leur point de vue, pour appréhender ensemble la complexité de ces questions.

Dans notre pratique professionnelle, en respectant la place de l'autre, nous espérons contribuer ainsi à construire un monde partagé, ce qui nous semble plus que jamais à l'ordre du jour. ●



Musée en voyage - Association Décider © Sylvie Dreyfus-Alphandéry

Droits culturels, la nécessité de « faire ensemble »



Par Philippe Mourrat

Ancien directeur de la Maison des métallos

Le projet que j'ai défendu en arrivant à la direction de la Maison des métallos¹ en 2009 visait explicitement à se nourrir de la riche diversité du quartier de Belleville-Ménilmontant et, plus largement, du Nord-Est parisien. Ici, le terme

de diversité peut prendre une autre dimension qu'incantatoire et recouvrir des réalités du quotidien, dépassant l'aspect ethnique et s'étendant aussi aux sens social, générationnel, religieux et bien sûr culturel du terme ; le culturel entendu dans une

acceptation large : à la fois intellectuelle et anthropologique, englobant les connaissances, et les habits et savoirs implicites.

Cette prise en compte de la diversité, centrale au projet, nous avons tenté de la mettre en œuvre d'emblée dans un mouvement dialectique et créatif. Dialectique, parce que considérant conjointement le « bagage » propre à chacun et le potentiel ●●●

1. Établissement public de coopération culturelle de la Ville de Paris, créé fin 2007, avec pour mission 4 axes de travail : les spectacles vivants ; les débats publics ; les manifestations associatives et le « chantier numérique ». Pour plus d'informations : maisondesmetallos.paris/qui-sommes-nous/histoire-du-lieu

d'imaginaire et de stimulation de la pensée et du sensible apporté par les artistes et les intellectuels. Créatif, parce qu'il s'agit de faire terreau de cette rencontre qui porte en elle le germe d'expressions nouvelles, d'idées encore impensées, de rapports au monde inédits. C'est un pari sur la force d'invention qu'il y a à être, d'une certaine façon, à la fois soi-même et un autre dans nos sociétés urbaines et migratoires.

Expérimenter ensemble

Pour dépasser la simple déclaration d'intention, nous avons œuvré rapidement dans un esprit d'expérimentation partagée avec les publics et leurs relais, les artistes et leurs équipes. Nous avons cherché à programmer assez vite des œuvres originales dont nous connaissions la qualité, issues de processus de création partagée, dont certaines avec des habitants du territoire (*Dale Recuerdos* de Didier Ruiz avec des « vieux » du quartier, Ramdam à Nottingham de la compagnie Tamèrantong ! avec des enfants de Belleville). Ceci afin de nous doter d'une expérience commune. Dès la première année, nous avons consacré en partenariat avec l'Agence Culturelle Régionale et un groupe d'étudiants en médiation culturelle, deux journées de rencontres publiques autour des arts interactifs et participatifs, afin de partager le plus largement la dimension exploratoire de notre projet.

Interroger sa posture d'acteur culturel

D'une certaine façon, nous avons contourné ce qui a quasiment valeur de dogme dans la profession de programmeur artistique, à savoir qu'« on ne programme pas pour un type de public », qu'« on ne vulgarise pas par la programmation ». Admettons, sans entrer dans un débat de fond sur ces questions,



© [Clichés Urbains]

que nous avons programmé, non pas pour un public circonscrit, mais dans une démarche que l'on peut qualifier de didactique, pour constituer de la référence artistique commune sur le « faire ensemble » en matière de création. Rapidement, la palette est apparue très ouverte des œuvres trempées de récits de vie, de nécessité forte d'expression. De *Cet enfant* de Joël Pommerat à *F(l)ammes* d'Ahmed Madani en passant par *Et vive la liberté !* de Tata Milouda, la variété des démarches et des formes finales est très vaste.

Le but a été de faire en sorte que les publics se sentent « à la maison » à la Maison des métallos, réunis autour de programmations accompagnées d'actions culturelles, d'œuvres ambitieuses ne cédant en rien à la facilité mais fédérant par le sens et « le partage du sensible », pour reprendre la belle définition de l'art de Jacques Rancière. Hôpitaux de jour, centres d'hébergements d'urgence, grandes écoles, E.H.P.A.D.², centres sociaux, établissements scolaires... le « faire ensemble »

s'avère possible s'il est inscrit dans le projet de l'établissement culturel, dans celui des équipes du champ social, et peut-être surtout dans la démarche de l'artiste.

Des bénéfices réciproques

Il est enfin important de considérer que ce n'est pas une fleur de l'institution culturelle et ses artistes aux « clients » de l'action sociale. La nécessité est réciproque. Le monde de la culture souffre d'un entre-soi réducteur qui interroge gravement ses perspectives. Il en est ainsi de la fréquentation des salles, mais aussi du renouveau de la création. Dubuffet disait que « l'art naît rarement dans les lits qu'on lui prépare ». Le XX^e siècle doit ainsi beaucoup à la forte créativité de milieux marginalisés, musique noire, art brut, graf, rap, danse hip hop. Champ social et champ culturel ne sont que des distinctions théoriques, il faut en travailler l'implication réciproque, l'« empowerment », voire la consubstantialité. ●

2. Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Cultures du Cœur : la démarche d'accompagnement et de médiation culturelle



Par Alice Pauly et Serge Saada

Responsables pédagogiques, Cultures du Cœur

En s'appliquant au secteur social, la notion de médiation culturelle s'élargit. Son objectif initial, qui est de rapprocher les œuvres des publics, s'enrichit des compétences spécifiques des acteurs sociaux, de leur capacité à mobiliser les publics autour d'actions collectives et leur volonté d'inclure la culture dans le projet global de la structure sociale. L'action de Cultures du Cœur démontre qu'il s'agit non seulement de faire accéder à des expériences culturelles suscitant l'enrichissement personnel mais aussi de favoriser la remobilisation et la resocialisation des personnes par le partage culturel impulsé dans un cadre collectif. Cette remise en mouvement tant physique qu'intellectuelle vient appuyer, revitaliser et souvent bousculer la démarche de suivi social mise en œuvre par les travailleurs sociaux. Celui qui accompagne apprend autant que la personne accompagnée.

La rencontre est toujours le préalable et la condition de la démarche de médiation culturelle ; une rencontre entre des individus porteurs de culture, entre des milieux professionnels, entre différents langages (celui de l'artiste, de l'amateur, de l'habitant d'un quartier...). La question principale n'est pas : quelle culture proposer ou défendre, mais plutôt que peut produire le frottement entre les cultures dans le cadre d'une expérience partagée ? La médiation s'appuie sur la conviction que la culture peut produire de la transformation dans les rapports sociaux, professionnels, dans le lien entre les insti-

tutions, avec son environnement... Elle induit presque toujours un pas de côté salutaire dans le processus d'accompagnement des personnes. Ces mêmes personnes ne vont d'ailleurs pas toujours formuler un manque immédiat de pratique culturelle. C'est, rétrospectivement et après une expérience culturelle réussie, qu'elles mesurent ce qu'elles se sont interdit jusque-là.



© [Clichés Urbains]

Des enjeux de formation

La médiation culturelle suppose échanges, délibérations, partage des points de vues, mise en jeu, co-construction et empêche toutes les propositions ou représentations culturelles préétablies, si souvent destinées à des publics habitués des lieux culturels.

L'intervenant social adoptant la posture de médiation culturelle sort bien souvent de sa zone de confort pour réinventer de nouveaux modes d'accompagnement basés sur un rapport d'horizontalité et de co-responsabilité avec les acteurs engagés.

L'objectif est alors de concevoir une chaîne de médiation : une implication partagée et équilibrée entre acteurs sociaux, acteurs culturels, artistes, personnes suivies autour de valeurs partagées et une envie commune de faire ensemble.

La formation à la médiation culturelle des travailleurs sociaux offre une réponse à ces enjeux en questionnant par le biais de l'approche culturelle les réflexes professionnels : sortir des représentations liées aux fragilités sociales, démécaniser le rapport aidant/aidé, s'inscrire dans une autre temporalité d'action, décloisonner ses pratiques et ouvrir la structure sociale vers l'extérieur. Avoir obtenu la certification en 2016 pour la formation à la médiation culturelle de Cultures du Cœur est une étape importante pour soutenir le bien-fondé de ces actions auprès des hiérarchies et affirmer que ce domaine dispose aujourd'hui d'outils concrets et transmissibles au champ social.

Désacraliser toute pratique culturelle sans pour autant la désenchanter, confronter acteurs sociaux et acteurs culturels, croiser les compétences en termes de mobilisation et d'accompagnement des publics, constituent nos principaux défis de transmission. ●

POUR ALLER PLUS LOIN

- Aboudrar B. N. et Mairesse F. (2018) *La médiation culturelle*, Que Sais-je
- Chaumier S. et Mairesse F. (2013) *La médiation culturelle*, Armand Colin
- Rancière J. (2004) *Le maître ignorant*, 10/18
- Saada S. (2011) *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Édition de l'Attribut
- Tous bénévoles et Cultures du Cœur (2015) *Guide de la médiation culturelle dans le champ social*

#4. Les liens et les échanges avec le territoire

Plaine Commune, Territoire de la culture et de la création



Par Patrick Braouezec

Président de Plaine Commune

Plaine Commune* rassemble 9 villes situées au nord de Paris : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse. Elle se définit comme une coopérative de villes : 420 000 habitants sont solidaires d'un projet commun.

Plaine Commune est un territoire-monde, marqué par la jeunesse de sa population. Le territoire vit une mutation urbaine et un développement économique uniques,

indispensables au digne accompagnement des habitants, dont une part importante est issue des classes populaires et des mouvements migratoires. Dans ce territoire à l'identité patrimoniale, culturelle et artistique foisonnante, nous sommes convaincus que le commun se construira à partir de la culture !

Depuis 2014, Plaine Commune et les villes développent ensemble la démarche *Territoire de la culture et de la création*, à l'appui du Contrat de développement territorial signé

avec l'État. Il est affirmé d'une part que la culture est un moteur de développement urbain, économique et social et d'autre part qu'elle est un levier de participation des habitants à la fabrique de la ville. L'art et la culture sont ainsi mobilisés dans tous nos domaines d'action : aménagement, mobilité, espace public... en complémentarité des politiques culturelles municipales.

Nous invitons en particulier des artistes en compagnonnage dans des quartiers en forte mutation urbaine, qui construisent des aventures culturelles au long cours avec les habitants.

Nous formulons nos objectifs de politique publique dans des appels



« Je prends ma place ! », un projet mené par Friches Théâtre Urbain / Sarah Harper, avec les habitants du Clos Saint-Lazare à Stains pour l'inauguration de la place Mandela © Raphaël Fournier - Plaine Commune

d'offres, construits entre le chef de projet urbain et le directeur culturel de la ville. Les artistes y répondent avec leurs sensibilités. Un jury composé d'élus, de techniciens et d'habitants choisit le lauréat. Le Collectif d'artistes Random a ainsi accompagné une étape de la transformation du Clos Saint-Lazare à Stains en écrivant et en jouant, avec les habitants un spectacle de 24h à l'échelle du quartier. À Pleyel, à Saint-Denis, la Compagnie de théâtre Gongle et la coopérative culturelle Cuesta ont, elles, proposé aux habitants, salariés, commerçants du quartier d'acquiescer la technique du commentaire sportif pour mieux raconter la ville et son avenir. La participation des citoyens repose sur les relais municipaux (responsables de la démocratie locale, de l'antenne jeunesse, du centre social) et associatifs, mais

aussi une capacité des artistes à aller directement au-devant des gens.

Le pouvoir d'agir des habitants

Complémentaire des démarches de démocratie participative traditionnelles, la mobilisation d'artistes au cœur de la fabrique de la ville vise à entendre autrement les habitants, à poétiser leur parole, leurs colères et leurs espoirs, leurs attentes. Elle permet de contribuer au pouvoir d'agir de chacun, d'activer des dynamiques habitantes collectives, de mettre en convergence les dissonances qui existent dans un territoire donné. C'est aussi profiter de la connaissance de celui qui vit la ville. C'est susciter et accueillir l'inattendu et enchanter l'urbain.

La mesure d'impact est difficile mais nous sommes convaincus que ces aventures tissent du souvenir commun donc du vivre-ensemble, dont les petites traces se trouvent dans les rapports de voisinage, les repas de quartier, le regard posé sur l'altérité, l'entraide.

La démarche *Territoire de la culture et de la création* entend contribuer à faire la ville autrement, une ville sensible, inclusive, solidaire. C'est pour nous un nouveau paradigme d'action publique de considérer l'art et la culture comme des leviers d'innovation urbaine et sociale. Il repose sur une conviction, celle que l'art et la culture participent de la construction individuelle et collective, de l'« *en commun* ». ●

*Plaine Commune, communauté d'agglomération fondée en 2000, devenu Établissement public territorial le 1^{er} janvier 2017 avec la création de la Métropole du Grand Paris.

La vitalité culturelle des quartiers à Montréal



Par Juan-Luis Klein

professeur titulaire au département de géographie, Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)



et Diane-Gabrielle Tremblay

professeure titulaire, École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ et membre régulière du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Avec la contribution de Laurent Sauvage, Wilfredo Angulo, Leila Ghaffari et Catherine Lareau

La Ville de Montréal a choisi de faire de la culture un des éléments importants de son développement en adoptant l'Agenda21 de la Culture qui érige la culture comme 4^e pilier de développement durable. Ce choix stratégique de la culture s'illustre par le slogan « *Montréal, métropole culturelle* ». L'aménagement du « Quartier des spectacles » au centre-ville de Montréal s'inscrit dans cette perspective. Mais ce qui nous intéresse ici est une autre dimension du choix culturel montréalais. En 2007, les organismes représentatifs des milieux des créateurs et des acteurs socio-économiques locaux ont mis en avant une option décentralisée de la culture, nommée Quartiers culturels. Cette option s'inscrit dans ce que nous désignons comme une approche intégrée du développement local à l'échelle des quartiers par les actions culturelles et créatives, mobilisant des stratégies socialement inclusives construites sur certaines potentialités de l'action culturelle en termes d'engagement citoyen, d'augmentation des capacités collectives ou de construction d'identités positives.

Élaboration d'une grille d'indicateurs

Afin d'outiller les acteurs locaux dans leur démarche de soutien à la culture de proximité, en collaboration

avec Culture Montréal¹, nous avons expérimenté une grille d'indicateurs permettant de révéler la vitalité culturelle des quartiers montréalais. L'objectif de l'élaboration de cette grille vise à répondre à la question suivante : comment la vitalité culturelle des quartiers contribue-t-elle au dynamisme économique local et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens? Par vitalité culturelle, on entend la présence d'artistes, d'organismes, d'industries culturelles et créatives en interrelation entre elles et avec les autres champs d'action locale. Cette vitalité se révèle dans les milieux de vie et s'articule autour de la relation culture-citoyen, tout en étant arrimée aux échelles régionale et nationale.

Afin de donner un cadre à l'élaboration de la grille de 22 indicateurs (voir tableau page de droite), nous avons d'abord identifié et défini avec les acteurs 5 thèmes apparus essentiels pour évaluer la vitalité culturelle d'un quartier, à savoir :

1. LES ACTIFS : Ce thème est vital et nous renseigne les capacités culturelles et créatives sur lesquelles peuvent compter les acteurs et les citoyens locaux.

2. LE LEADERSHIP : Ce thème recouvre la capacité des leaders et des acteurs locaux à mobiliser et rassembler autour d'initiatives locales une pluralité de ressources culturelles et artistiques, endogènes

et exogènes, et de les combiner avec d'autres ressources afin de maximiser leurs retombées sur la vitalité locale.

3. LA GOUVERNANCE : Ce thème nous renseigne sur la concertation des acteurs en vue d'arrimer des initiatives culturelles créatives à l'ensemble des initiatives visant le développement de la collectivité locale et sur la capacité d'une collectivité à orienter le développement vers des objectifs communs.

4. LES RESSOURCES : Ce thème englobe l'ensemble des moyens exogènes et endogènes, financiers, organisationnels, institutionnels et humains, que les acteurs culturels et artistiques ainsi que les autres acteurs, sont susceptibles de mobiliser pour le développement des arts et de la culture sur le territoire.

5. L'IDENTITÉ : Ce thème permet de montrer l'existence d'identités territoriales positives favorisant l'engagement des acteurs locaux et leur capacité à créer un capital social, économique et culturel en lien avec l'histoire et le passé.

Test des indicateurs à Rosemont – La Petite-Patrie (Montréal)

Une fois la grille d'indicateurs construite, nous avons choisi avec nos partenaires de l'appliquer pour la première fois à Rosemont—La Petite-Patrie en raison de la richesse

1. Culture Montréal est l'organisme à but non lucratif représentatif du milieu de la culture à Montréal. Il se définit comme un regroupement indépendant et non partisan qui rassemble toute personne qui reconnaît le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole montréalaise. Il a pour mission d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal par des activités de réflexion, de concertation et des interventions structurées autour des citoyens, des créateurs et du territoire. Voir : <https://culturemontreal.ca/>

des actions culturelles et créatives dans ce quartier. Cet arrondissement péricentral de Montréal de 140 764 habitants a été affecté par des problèmes économiques depuis les années 1980, conséquence des crises consécutives vécues par les économies industrielles. Or, depuis la fin les années 2000, les organismes communautaires du quartier mettent en œuvre divers projets concernant les activités culturelles. Diverses initiatives portées par des coalitions d'acteurs croisent des objectifs de développement économique local avec des objectifs de développement culturel. Un exemple typique du lien entre l'activité culturelle et le développement local dans ce quartier est la réouverture du Cinéma Beaubien², un cinéma de quartier fermé par la chaîne qui en était propriétaire et qui a été repris en main suite à une intense mobilisation des acteurs socio-économiques locaux sous la forme d'une entreprise d'économie sociale. Ce cinéma constitue une innovation sociale dans la mesure où, en plus de passer des films de répertoire ou des films internationaux dans leur version originale, il regroupe diverses autres activités culturelles et éducatives. Cette vision a d'ailleurs été adoptée par d'autres cinémas indépendants à Montréal.



Le Cinéma Beaubien © CDEC 2010

De la culture de proximité au dynamisme socio-économique

Notre grille nous a permis de constater que le dynamisme culturel

2. cinemabeaubien.com/fr/notre-cinema

de Rosemont—La Petite-Patrie s'appuie sur la présence de nombreux lieux de diffusion et événements formels et informels permettant une rencontre quotidienne entre la culture et les résidents, ce qui est cohérent avec l'idée de culture de proximité. L'application de la grille révèle aussi que les acteurs culturels du territoire ont su faire émerger un leadership fort, incarné par les représentants du Regroupement Art et Culture de Rosemont—La Petite-Patrie (RACRP), lequel porte une vision participative de la culture. Ce leadership est reconnu aussi bien par les autorités municipales que par les divers acteurs culturels. En ce qui concerne la gouvernance, les indicateurs donnent à voir plusieurs formes de coordination entre les acteurs. La mairie d'arrondissement joue un rôle dans la gouvernance des activités culturelles, bien que certains répondants souhaiteraient qu'elle dispose de plus de moyens.

En même temps, des liens forts entre les milieux culturel et associatif ont pu être constatés. Ces liens servent de base à la construction de partenariats, de réseaux d'entraide et peuvent contribuer à renforcer la participation des citoyens aux événements culturels. Les constructions culturelles propres à l'évolution historique de l'arrondissement et à ses caractéristiques socio-économiques ont structuré divers noyaux identitaires. Plusieurs lieux emblématiques renforcent ces noyaux. Donc, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, la culture de proximité est un facteur important dans cet arrondissement, non seulement en ce qui concerne les activités culturelles et créatives, mais pour le développement du quartier dans son ensemble. Ce rapprochement entre action créative et culturelle et action communautaire est certainement l'une des bases du dynamisme socio-économique de cet arrondissement. ●

Thèmes et indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers

THÈMES	INDICATEURS
ACTIFS	Présence de lieux formels et informels où se crée, se produit et se diffuse la culture
	Présence d'événements et d'activités culturelles et artistiques (formels et informels)
	Accessibilité citoyenne
LEADERSHIP	Vision des acteurs locaux du rôle de la culture dans la collectivité à long terme
	Reconnaissance et légitimité dont bénéficient les acteurs qui mobilisent la culture à des fins de vitalité culturelle
	Ralliement des acteurs du quartier autour de certains leaders ayant la capacité de mobiliser les ressources culturelles
	Partage du leadership. Présence de plusieurs leaders en interaction et agissant conjointement dans un objectif commun
	Capacité des acteurs du milieu d'inscrire les activités culturelles et créatives dans une stratégie globale de développement
	Stabilité et adaptabilité des leaders
GOUVERNANCE	Efficacité du leadership
	Présence de projets collectifs (collaborations, actions conjointes et partenariats) favorisant la mise en place d'activités culturelles
	Coordination des acteurs locaux (artistes, citoyens) ayant un impact sur la vitalité culturelle (dynamique locale)
	Participation citoyenne dans les instances de concertation
	Engagement des acteurs culturels dans les différentes instances de coordination
RESSOURCES	Capacité des acteurs culturels à se regrouper entre eux
	Présence de créateurs (principale ressource)
	Entrepreneuriat culturel local
	Soutien public et privé
	Présence d'un savoir-faire artistique et culturel sur le territoire
IDENTITÉ	Engagement des citoyens dans la mise en valeur des initiatives culturelles
	Sentiment d'appartenance et de fierté de la communauté
	Présence de porteurs et de passeurs culturels qui renforcent ou transmettent le sentiment d'appartenance dans des institutions

Source : Sauvage L., Angulo A., Ghaffari L. et Lareau C., sous la direction de Klein J.-L. et Tremblay D.-G. (2018) *Les Indicateurs de vitalité culturelle à Rosemont—La Petite-Patrie*. Montréal, Les Cahiers du CRISES ET1802, p. 54 - crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1802.pdf

#5. L'évaluation et la mesure d'impact

La Boussole de l'Art Citoyen : un référentiel pour autoévaluer son projet artistique et culturel



Par Marie-Stéphane Maradeix

Déléguée générale, Fondation Daniel et Nina Carasso

Créée début 2010 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Daniel et Nina Carasso a pour vocation de financer des projets dans deux grands domaines concourant à l'épanouissement de l'être humain : l'Alimentation Durable et l'Art Citoyen. Notre fondation considère que l'art est constitutif de notre humanité. C'est pourquoi, dans un contexte social marqué par des fractures, nous défendons la vision d'un « Art Citoyen », c'est-à-dire un art « moteur de citoyenneté » et outil de dialogue pour préserver les libertés et pour favoriser l'épanouissement

individuel et collectif. Conscient des inégalités d'accès à l'art, nous attachons une attention particulière aux publics qui en sont éloignés au plan social mais aussi géographique.

En 2014, nous avons lancé un appel à projets intitulé « Art & Territoire » répondant à la préoccupation suivante : comment une démarche artistique exigeante peut-elle contribuer au vivre-ensemble sur un territoire ? Notre fondation a soutenu, de fin 2014 à début 2016, 20 projets opérant dans des territoires dépourvus d'acteurs artistiques/

culturels et/ou dans lesquels l'accès à des acteurs et/ou activités artistiques était difficile pour certains habitants en raison de critères sociaux, culturels, d'âge, de maladie ou encore d'éloignement. Les projets retenus¹ ont été montés à partir de diagnostics de territoire précis, selon une démarche partenariale de co-construction entre au moins deux structures d'origine différente (artistique, sociale, médicale, judiciaire, éducative, territoriale...) et en impliquant nécessairement des artistes et les bénéficiaires concernés.

Dès le départ, cet appel s'est inscrit, au-delà du soutien financier, dans une logique de valorisation et d'accompagnement des projets. Pour cela, nous avons impulsé une démarche expérimentale d'évalua-

1. Arts et développement, Les Ateliers de l'image, Les Bruits du Frigo, La Chambre d'Eau, Champ contre Champ, Des artistes à la campagne, Diaphane, La Brèche, La Chose Publique, La Compagnie aux Arts, La Compagnie des Hommes, Label vie d'ange, Le Plus Petit Cirque du Monde, Le Toboggan, Lieux fictifs, Maison de la danse, Théâtre Paris-Villette, Les Toiles d'Edolon, Les Maisons des enfants de la Côte d'Opale et TRIBUDOM

tion de l'impact social avec l'aide du cabinet Nuova Vista. Ce chantier s'est fondé sur un principe de participation. Pendant un an, nous avons alterné des temps de travail collectif avec les 20 porteurs de projet et des temps de travail individuel avec les équipes de chaque structure accompagnée. Cette dynamique collective, avec en point d'orgue un séminaire de lancement et un séminaire de restitution favorisant les échanges entre acteurs, a été la force du dispositif.

Si l'évaluation est une attente des financeurs, elle répond surtout à des questionnements posés par les partenaires, les artistes, les salariés ou les bénévoles des structures porteuses de projet sur l'efficacité de leur action d'un point de vue sociétal. S'il est bien mené, cet exercice permet d'apporter une réflexion sur l'adéquation des réponses apportées par les projets avec les enjeux de territoire. Outre la démonstration de la contribution de l'art à la construction d'un projet de cohésion sociale, la Fondation souhaitait que les porteurs de projet eux-mêmes soient à l'initiative de la démarche de mesure de l'impact social pour bâtir ensemble des outils et des référentiels d'indicateurs et développer des méthodologies d'auto-évaluation. Tout comme la présente enquête de terrain de RESOLIS, nous avons identifié un besoin d'outiller les acteurs. L'impact est une donnée à long terme difficilement mesurable, en particulier pour les questions culturelles et sociales.

Notre objectif étant de faire émerger des pratiques génératrices d'impact permettant la pérennisation, la répliquabilité et le changement d'échelle des projets innovants, nous avons tenu à partager les fruits de ce travail avec la publication d'un premier

guide pratique d'autoévaluation de l'impact social de projets artistiques² et un livret retraçant les points clés de cette aventure³, afin que chacun puisse s'emparer de la démarche de manière autonome.

Notre guide, réalisé en partenariat avec Nuova Vista, rappelle les 5 étapes incontournables de l'évaluation (voir schéma ci-dessous). Il retient la définition de l'impact social du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire : « *l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation sur ses parties prenantes externes directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), ainsi que sur la société en général.* ». La méthode de construction du cadre de référence de l'évaluation proposée est articulée autour des parties prenantes impactées, des impacts attendus, des indicateurs retenus pour mesurer les impacts et des

modes de collecte des données.

De plus, notre livret « *Notre aventure collective* » énonce des indicateurs d'activité, de résultat et d'effet sur le long terme (impact) pour les différentes parties prenantes possibles (participants, habitants, partenaires opérationnels, financeurs...) et propose des questionnaires types pour collecter les données nécessaires à l'évaluation. Il distingue un socle commun et individuel de façon à pouvoir personnaliser son autoévaluation.

Des externalités positives diverses

Ce processus nous a enseigné qu'il existe bien des indicateurs à la portée de tous les acteurs pour caractériser les externalités positives des projets culturels. Il a également permis d'alimenter des réflexions plus générales telles que la coexistence des identités et des cultures différentes sur un même territoire, l'isolement des personnes âgées ou encore la place des jeunes adultes fragilisés voire marginalisés par la crise économique. Il a aussi constitué un moment d'apprentissages riche pour la Fondation, notamment pour appréhender son propre impact sur son écosystème. Il est indispensable de se préoccuper à la fois de l'impact des organisations soutenues mais aussi plus globalement de son impact en tant que fondation pour savoir si le cap est bon et les leçons que nous pouvons collectivement en tirer et partager.

Forte de cette première expérience collective, la Fondation a pu appliquer cette méthode d'autoévaluation à une deuxième cohorte de 14 projets⁴, issus de l'appel à projets « Résonances, écoles de musique, écoles de citoyenneté » ●●●



Les 5 étapes incontournables de l'évaluation

- 1 Pourquoi mesurer l'impact? Quel périmètre et quelles ressources?
- 2 Quelles parties prenantes associer?
- 3 Quels impacts cibler? Quels indicateurs? Quels modes de collecte?
- 4 Quel traitement des données?
- 5 Quels enseignements? Quel partage des résultats?

2. Téléchargeable sur : fondationcarasso.org

3. Idem

4. École de musique de Matignon – Conservatoire de Dinan Agglomération, La Fabrik, Conservatoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, Conservatoire à Rayonnement Communal de Grigny, Association Polynotes, Puce Muse, Centre de Création de Musique Visuelle, Etablissement public territorial de Musique Visuelle Est Ensemble, Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique de Poissy, Association Villes des Musiques du Monde, Association pour le Développement des Activités musicales dans l'Aisne (ADAMA), Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique à Rayonnement Communal d'Aix-les-Bains, Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique à Rayonnement Communal de Meyzieu, Les Brayauds – Centre départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-de-Dôme et Confédération Française des Batteries Fanfares



© APSV

en 2016, permettant de l'affiner et de proposer de nouveaux indicateurs. Cette nouvelle étape a donné naissance en 2018 au guide « *La Boussole de l'Art Citoyen : Renforcer l'impact de votre projet, grâce à l'évaluation* », conçu avec le cabinet Nuova Vista. Ce guide offre une approche de l'évaluation d'impact social pour tout porteur de projet artistique et culturel, construite à partir des expériences de ses pairs.

La Fondation Daniel et Nina Carasso a été créée par une famille dont l'histoire vient de l'entreprise, la question de la mesure est dans son ADN. La recherche d'impact social est donc au cœur de nos modes d'action et nous commanditons régulièrement des évaluations à des prestataires extérieurs, en particulier lorsque nous nous posons la question de la reconduction de notre partenariat pluriannuel. Nous avons également lancé plusieurs chantiers de « capitalisation » afin de recueillir des apprentissages qui sont une autre forme d'évaluation des actions, par exemple sur les systèmes alimentaires territorialisés en France et en Espagne, ou encore sur les projets Art et Ecoles en Espagne. ●

Mieux évaluer l'utilité sociale des activités culturelles, sportives et de loisirs

Par Adrien Baudet

Chercheur en gestion à l'ESCP Europe
Auteur d'une thèse sur l'évaluation d'impact social



L'enquête réalisée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France et l'association RESOLIS fait bien apparaître les nombreuses difficultés rencontrées par les porteurs d'activités culturelles, sportives et de loisirs dans le cadre de leur démarche d'évaluation d'impact. Comme souvent au sein du secteur de l'Economie Sociale, ces difficultés touchent d'abord aux coûts de cette démarche (en temps et en ressources financières), ainsi qu'à la complexité technique qu'elle implique (choix d'outils, collecte et analyse de données). De façon plus spécifique, ces difficultés touchent aussi à l'inadaptation des outils existants (notamment en termes de temporalité) ainsi qu'aux possibles effets induits de l'évaluation sur la conduite de ces activités.

Voici quelques pistes pour réfléchir autour de l'évaluation de l'impact dans le champ de la culture, du sport

et des loisirs sur l'inclusion sociale et territoriale.

Une première réponse à ces difficultés est d'aider les porteurs d'activité à qualifier le problème rencontré, c'est-à-dire les aider à dire pourquoi l'évaluation de l'impact de leurs activités se révèle si complexe. Trois points peuvent être mis en avant.

Tout d'abord, les effets générés par ces activités sont le plus souvent multiples et difficilement évaluables. L'amélioration de la confiance en soi, du bien-être, de l'état de santé, l'augmentation des capacités relationnelles, l'amélioration du vivre-ensemble sont autant d'effets insuffisamment conceptualisés et souvent difficiles à quantifier. Le fait de ne pas pouvoir quantifier les effets atteints à la suite de l'activité n'est pas problématique en soi mais le devient lorsque les partenaires ont

des attentes en termes de reporting chiffré, voire de valeur créée ou de coûts sociaux évités. Il existe, certes, des outils dans la recherche médicale, psychosociale et comportementale qui pourraient être utilisés mais cela impliquerait une mobilisation de ressources significatives souvent hors de portée des acteurs de terrain. De même, la modélisation⁵ de ces activités est souvent complexe car les liens entre l'activité culturelle (ou sportive ou de loisirs) et l'inclusion sociale et territoriale au sens large sont généralement moins directs que dans d'autres champs (par exemple l'insertion par l'activité économique - IAE). On peine à proposer une représentation théorique sur laquelle pourra être structurée la collecte et l'analyse de données.

Se pose la question de l'attribution des effets à l'activité évaluée, à savoir l'étude des liens de causalité entre une amélioration de la situation des bénéficiaires et l'accompagnement qui leur a été proposé. Les activités culturelles, sportives et de loisirs posent problème car, même si elles contribuent à une amélioration de la situation globale, elles n'en sont généralement pas la seule cause ou la cause principale. Il est assez difficile d'établir avec précision le degré de contribution de ces activités à l'inclusion sociale et territoriale. Finalement, les effets directs de ces activités mais aussi le lien entre ces effets directs (confiance en soi, santé, capacités relationnelles...) et l'inclusion sociale et territoriale au sens large constituent un angle mort dans notre connaissance collective de l'Économie Sociale.

Un cadre évaluatif spécifique qui reste à construire

Le problème n'est donc pas tant celui, localement, de chaque organisation que celui du champ des activités culturelles, sportives et de loisir à des fins d'in-

clusion au sens large. L'enjeu apparaît autant (sinon plus) au niveau du secteur que des porteurs d'activité eux-mêmes. Un travail collectif de long terme devrait être mené afin de construire un cadre évaluatif propre à ces activités.

Plusieurs travaux semblent ici envisageables pour aller plus loin : nous suggérons une répartition des travaux d'évaluation d'impact social entre différents acteurs du champ.

→ **Au niveau du secteur** (celui des centres de ressources et des acteurs transverses), l'enjeu est de produire des travaux de modélisation, d'étude de besoin, d'étude de résultats, d'étude d'impact, voire des travaux de monétarisation. Ces travaux sont nécessaires pour établir la pertinence, l'efficacité et l'efficience des activités culturelles, sportives et de loisirs dans la lutte contre l'exclusion : ils doivent permettre de constituer un corpus scientifique mobilisable par toutes les organisations concernées. La communauté scientifique pourrait être interpellée pour s'emparer de ces sujets.

→ **Au niveau local** (celui des acteurs de terrain), le premier enjeu est ensuite de produire de la donnée à propos des personnes accompagnés, de leurs besoins, des services apportés et si possible sur leur devenir une fois l'accompagnement terminé. Il s'agit de mettre en place un processus de suivi, de production de données concrètes qui prendront toute leur force en lien avec ce corpus scientifique. Une excellente pratique est de mettre en place ce suivi dès le lancement de l'activité : cela facilitera les évaluations ultérieures et crédibilisera l'organisation auprès de ses parties prenantes.

Cet agencement d'études au niveau sectoriel et de production de données au niveau local structure le cadre évaluatif décrit ici. Les travaux conduits au niveau sectoriel doivent permettre de construire un argumentaire autour de l'utilité sociale des activités culturelles, sportives et de loisirs. Chaque projet de terrain pourrait ainsi mobiliser

cet argumentaire et l'activer avec ses propres outils de suivi... À titre d'illustration, le secteur de la microfinance s'est structuré autour d'une démarche similaire. Des études au niveau sectoriel ont, en effet, contribué à démontrer le lien entre le service apporté (prêt) et l'impact recherché (réduction de la précarité, insertion, développement économique...). Ce secteur disposant aujourd'hui des normes évaluatives partagées, sa pertinence n'est plus discutée, alors que les liens de causalité n'étaient pas évidents à établir au départ.

Pour une vision partagée de l'évaluation

Dans les faits, les outils d'évaluation d'impact social ne sont fonctionnels dans la relation entre les parties prenantes d'une activité, que si chacune des parties prenantes comprend le bien-fondé, les capacités et aussi les défauts techniques de ces outils.

Faire accepter et comprendre les outils d'évaluation par les parties prenantes extérieures (notamment les financeurs) semble aussi important sinon plus que de construire des outils d'évaluation parfaitement adaptés aux spécificités des activités culturelles, sportives et de loisirs. L'enjeu est donc d'impliquer ces parties prenantes (financeurs, partenaires publics...) dans l'élaboration de ce cadre évaluatif pour qu'elles comprennent bien pourquoi les impacts des activités culturelles, sportives et de loisirs ne peuvent pas être évalués comme d'autres activités à finalité sociale, et pour qu'elles acceptent d'utiliser les outils d'évaluation spécifiques qui leur seront proposés. Ce dernier point semble crucial pour réduire l'écart entre ce que les porteurs d'activités sur le terrain peuvent et souhaitent évaluer, et ce que leurs partenaires attendent en termes d'évaluation... et donc pour favoriser l'appropriation globale de ces démarches d'évaluation. ●

5. La modélisation de l'activité, également appelée « théorie de programme » consiste en une représentation théorique des liens entre les ressources mobilisées, l'activité réalisée et les changements survenant parmi les bénéficiaires. Un exemple très répandu est la « chaîne de valeur sociale » utilisée notamment dans le cadre des études SROI (retour social sur investissement). Cette modélisation est structurante dans le cadre de l'évaluation car elle pose un ensemble d'hypothèses que l'évaluateur va chercher à vérifier.



PLAIDOYER



Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement »

(art. 2.a. de la Déclaration de Fribourg)

Soyons ensemble des artistes de l'inclusion !

Par la



Pour les personnes en situation de grande pauvreté, que l'on qualifie de grands précaires, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs est loin d'être vécu comme une nécessité. Il ne l'est pas pour eux-mêmes, pour les professionnels qui les accompagnent, pour les décideurs politiques ni pour les structures qui mettent en œuvre ces activités.

Pourtant, prendre part à des activités culturelles, pratiquer un sport, avoir des loisirs sont essentiels pour s'épanouir en tant qu'être humain et dans sa relation à l'autre. D'ailleurs, la loi le reconnaît, notamment à travers le principe des « droits culturels » pour tous. De nombreuses expériences démontrent que la participation des personnes en grande précarité à de telles activités contribue à leur rendre une place dans la société.

À l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui énonce que « *Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle* » ou encore « *a droit (...) aux loisirs* », il est indispensable de rendre ces droits effectifs. C'est pourquoi ce plaidoyer formule des propositions pour que chacun prenne ses responsabilités : personnes accompagnées, intervenants sociaux, culturels, sportifs et des loisirs, responsables associatifs, représentants des pouvoirs publics, mécènes...

Culture, sport, loisirs et précarité : de quoi parlons-nous ?

Nous parlons naturellement de la culture, du sport et des loisirs dans leur acception première, à savoir :

→ LA CULTURE

En tant qu'elle renvoie à un groupe humain, à sa manière de penser et réagir ; à des connaissances, valeurs et croyances qui se transmettent à travers des symboles, traditions et objets, qui construisent une « identité » et supposent aussi une confrontation à d'autres cultures. La culture comporte à la fois un volet transmission (patrimoine / bagage culturel) et un volet pratiques artistiques (expression / création).

→ LE SPORT

Considéré comme activité physique, exercée dans le sens du jeu et de l'effort, dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de règles.

→ LES LOISIRS

À comprendre comme le temps dont chacun peut librement disposer en dehors de ses contraintes.

Ces trois notions se déclinent chacune selon des modes individuel et collectif. Certaines pratiques utilisent désormais largement le numérique. L'importance du lien entre culture, sport, loisirs et précarité est affirmée par le législateur et plusieurs textes internationaux qui en fondent la légitimité.

La loi d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion de 1998 dispose que « *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.* ». Il s'agit d'une responsabilité partagée : « *L'État, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les entreprises et les associations contribuent à la réalisation de cet objectif* » (article 140).

La culture est reconnue comme « droits culturels » par la Déclaration de Fribourg en 2007, qui énonce que « (...) *les acteurs culturels des trois secteurs, public, privé ou civil, ont notamment la responsabilité (...) de veiller au respect des droits culturels, de développer des modes de concertation et de participation afin d'en assurer la réalisation, en particulier pour les personnes les plus défavorisées en raison de leur situation sociale (...).* »

En 2010, l'Agenda 21 positionne la culture comme le quatrième pilier du développement durable, aux côtés de l'économie, l'écologie et le social : « *La qualité du développement local requiert l'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques (sociale, économique, éducative, environnementale et urbanistique)* » (10^e principe de l'Agenda 21). La loi NOTRe sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (2015) réaffirme que la culture fait partie des « compétences partagées » entre les différentes collectivités, avec le sport, le tourisme, la



Un nouveau monde (Festival « C'est pas du luxe ! ») © Hélène Degrandpré

promotion des langues régionales et l'éducation populaire.

Quels sont les enjeux de ces activités ?

Les personnes précaires que nous évoquons sont des femmes et des hommes isolés ou en couple, avec ou sans enfants, privés de tout ou partie de leurs droits fondamentaux (logement, emploi, santé...) et en grand désarroi. Ces personnes sont accueillies, accompagnées par des structures, souvent associatives, pour leur permettre de recouvrer ces droits à travers différents dispositifs : maraudes, bagageries, accueils de jour, centres d'hébergement, activités d'insertion par le travail...

Parmi ces droits fondamentaux, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs est le plus souvent considéré comme mineur et optionnel, voire superflu et pas indispensable pour tous. Pourtant, la culture revêt une importance particulière à plus d'un titre. Elle représente cette part essentielle et intime qui permet à chacun de renouer avec son inté-

grité et ses aspirations, de se sentir digne, vivant et non survivant. Les personnes que nous accompagnons ont des cultures différentes, reflétant la société d'aujourd'hui.

Plus largement, les activités culturelles, sportives et de loisirs permettent une approche égalitaire des personnes dites « démunies » face à leur sentiment de ne pas mériter, d'être sans cesse renvoyées à leurs urgences et relégation sociale. Car ces personnes ne se résument pas à leur état du moment, même désaffilié, elles ont de fait une expérience, des facultés et des talents personnels. Elles sont des nôtres et proposer des activités pour faire ensemble, avec nos différences, permettra de dissiper les préjugés et l'isolement, de construire un territoire commun et fraternel.

Ces activités leur permettent de réinvestir peu à peu leur corps, de s'ouvrir aux autres, de reprendre confiance en soi, de renouer avec leur sensibilité et leurs émotions. Mais aussi de pouvoir s'émanciper et se projeter dans un avenir en tant qu'individu et citoyen. Elles introduisent des

espaces de plaisir et d'expression, de participation et d'interaction pour les personnes accompagnées. Quelques observations sur un projet théâtre donnent le ton : c'est un « travail de mémoire, d'expression physique et oral », « Travailler avec des intervenants extérieurs oblige à tenir un engagement », « On accepte le rôle et on prend du plaisir ». Au-delà d'un droit, la culture est un besoin essentiel exprimé par les personnes elles-mêmes.

Comment serait-il possible de hiérarchiser les droits et les approches tandis que ces actions contribuent fortement au mieux-être des personnes, à leur (re) construction ? Comment le travail social pourrait-il se priver des activités culture, sport, loisirs alors qu'elles permettent à la personne de recouvrer ses capacités d'agir (physiques et psychiques), de recréer du lien et ainsi de cheminer pour trouver sa place dans la société ? S'en emparer, ce sera réellement prendre en compte la personne dans sa globalité, principe largement prôné par le travail social.

De même, les bénéfices de ces activités pour les équipes (remotivées, fédérées) et les territoires (ancrage des publics, dynamique d'acteurs) sont-ils prouvés pour les retours d'expérience. Si leur utilité sociale fait en effet consensus, le manque de soutien concret et durable dément régulièrement cette évidence. Cela rend paradoxales les situations vécues sur le terrain : déficit de reconnaissance et de légitimité des porteurs de projets ; place marginale de ces actions dans les projets institutionnels, les référentiels et les budget ; insuffisance du temps disponible pour monter des projets et partenariats ; absence de ces thématiques dans la formation et les pratiques des intervenants dans les champs social, culturel, sportif et de loisirs ; défaut de convergence entre les politiques publiques de ces champs.

La culture, le sport et les loisirs sont des puissants leviers d'action locale à investir au service du vivre-ensemble, de la prévention de l'exclusion comme de l'innovation sociale. Reste donc à transformer ce constat récurrent en mesures tangibles au long cours.

Prenons nos responsabilités !

Ce plaidoyer s'adresse à tous les acteurs concernés par le développement des actions culture, sport, loisirs dans le champ de l'exclusion car l'effectivité des droits culturels, de la cohésion sociale et territoriale est une responsabilité partagée. Chacun doit y prendre sa part, avec les personnes concernées pour lesquelles l'accès à ces actions est un besoin et un droit fondamental.

Pour qu'ensemble, nous œuvrions à rendre effectif l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des personnes les plus démunies, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France formule les sept propositions suivantes.

①

ANCER LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS AU SEIN DES PROJETS ASSOCIATIFS ET D'ÉTABLISSEMENT

L'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs en tant que droits mais aussi leviers pour l'accompagnement des personnes en précarité doit trouver son ancrage à la fois dans les projets associatifs et dans les projets d'établissement. Il s'agit également de traduire la nécessité d'assurer l'implication non pas de quelques-uns, mais la mobilisation de tous les professionnels et décideurs de l'association (administrateurs, directeurs, intervenants sociaux...) pour que ces activités soient intégrées dans l'accompagnement et non vécues comme secondaires. Ces projets d'établissement doivent être ouverts sur l'extérieur, dans l'environnement, privilégiant l'accès des personnes les plus précaires aux activités du territoire, face à la tentation parfois de n'en rester qu'à des activités internes aux établissements.

En déclinaison, les pratiques culturelles doivent être inscrites dans les projets individualisés au même titre que l'accès à l'emploi ou au logement.

②

ASSOCIER LES PERSONNES CONCERNÉES À L'ÉLABORATION DES PROJETS

Les personnes confrontées à l'exclusion sont les premières à pouvoir témoigner de ce que leur apporte la culture, le sport et les loisirs (leurs ressentis, leurs envies...) et à être force de proposition. Toute réflexion, tout projet doit donc être élaboré avec les personnes elles-mêmes. Ainsi, des espaces participatifs, tels que les Conseils de vie sociale par exemple au sein des établissements qui les accueillent, ou plus institutionnels comme le Conseil

National des personnes Accueillies/ Accompagnées (CNPA) et les Conseils Régionaux des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA) sont des lieux qui doivent faciliter l'expression et la co-construction.

③

INSCRIRE LE SUJET DANS LES OUTILS DE PILOTAGE DU SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

L'accès et l'apport de la culture, du sport, des loisirs doivent être inscrits dans les référentiels du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion), tant pour les démarches d'évaluation interne ou externe, que pour l'ENC (Etude Nationale des Coûts).

Ils doivent être complétés par une grille d'indicateurs permettant de rendre compte de l'apport de ces activités pour les personnes en grande précarité dans leur parcours d'insertion. Ces indicateurs doivent être élaborés conjointement par les personnes accueillies/accompagnées, les associations, les acteurs de la culture, du sport, des loisirs avec les partenaires publics / privés.

④

FORMER LES ACTEURS CONCERNÉS

L'apport de la culture, du sport et des loisirs pour les personnes en grande précarité ne va pas de soi. Les acteurs concernés doivent être formés à l'utilité sociale de ces activités.

Cela concerne les intervenants sociaux, dans le cadre de la formation initiale et continue. Mener un projet culturel dans une structure sociale ne s'improvise pas, cela demande des compétences spécifiques. Les acteurs culturels doivent également être davantage formés aux réalités de la précarité : la psychosociologie des personnes en situation d'exclusion, les missions du travail social...

5

SOUTENIR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Les projets associant culture, sport, loisirs et précarité doivent être portés par les différents acteurs compétents en s'appuyant sur les ressources des territoires. Cela doit passer par le rapprochement de ces acteurs, dans un objectif de sensibilisation, d'acculturation et de « regards croisés », notamment dans le cadre de journées de rencontres et de co-construction. Il s'agit d'aboutir à des projets structurants sur un territoire donné, permettant de transformer durablement la participation à la vie culturelle, sportive et de loisirs des personnes en situation d'exclusion. Ces journées interprofessionnelles, sur les territoires, doivent avoir lieu au moins une fois par an.

Pour faciliter le montage de projets croisés sur les territoires, l'offre culturelle, sportive, de loisirs (équipements, conditions d'accès, référents...) et les dispositifs sociaux doivent être facilement identifiables par les acteurs. Cela peut faire l'objet d'outils gratuits et régulièrement actualisés tels qu'observatoires, plateformes, applications.

6

ADAPTER ET PÉRENNISER LES MOYENS GARANTISSANT L'EFFECTIVITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le rôle de la culture, du sport et des loisirs dans les démarches d'insertion des personnes les plus précaires et dans la lutte contre les exclusions a fait l'objet d'une reconnaissance par le législateur à plusieurs reprises. Cette reconnaissance doit s'accompagner de moyens adéquats sous des formes complémentaires : subventions, politiques tarifaires, mises à disposition de locaux, homologation de nouveaux métiers...

Les activités menées ne peuvent être des variables d'ajustement remises

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France

Créée en 1985, la FAS-IdF rassemble actuellement 152 associations et organismes œuvrant pour l'inclusion sociale → Gérant 426 établissements et services : des Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des centres maternels, des foyers, des lieux d'accueil de jour, des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, des collectifs de logement, des ateliers et des chantiers d'insertion, des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion, des espaces dynamiques d'insertion, des centres de formation et diverses associations de lutte contre les exclusions.

→ Menant des actions dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion, de la santé, de la culture, de la citoyenneté.

Leur objet commun est d'agir pour tous les publics en difficulté et de réfléchir ensemble sur l'évolution des moyens pour l'insertion, en favorisant l'expression, la promotion et l'autonomie des personnes accueillies.

Groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs »

→ Référent : François Brégou, directeur opérationnel en charge du pôle « Précarité & Exclusion » Aux Captifs, la Libération

→ Animatrice : Quitterie Calmettes, chargée de mission Précarité Paris, FAS-IdF

→ Membres, adhérents de la FAS-IdF ou partenaires, ayant contribué à ce numéro spécial : Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) - Aurore - Autre monde - Aux Captifs, la Libération - Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) - Centre de Recherche Théâtre Handicap (CRTH / Groupe SOS) - Collectif « C'est pas du luxe ! » (Fondation Abbé Pierre) - Collectif Pouvoir d'Agir - Cultures du Cœur - Dignité - Emmaüs France - Emmaüs Solidarité - Fédération des Acteurs de la Solidarité nationale - Fondation Armée du Salut - La Bagagerie Antigél - Laboratoire Lise Cnam/CNRS - La Cloche (le Carillon) - Partage & Vous - RESOLIS - Samu social de Paris - Un Ballon pour l'insertion.

en cause chaque année au gré des aléas budgétaires. La pérennité de ces actions et leur adaptation dans le temps, gages de leur efficacité, nécessitent que :

→ Elles soient prises en compte dans les dialogues de gestion entre la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) et les structures d'accueil et d'hébergement des personnes en grande précarité ;

→ La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et l'Agence régionale de santé (ARS) élaborent des conventions et des appels à projet décloisonnés, pluriannuels ;

→ Les collectivités locales soutiennent l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs des personnes les plus précaires.

7

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE MÉCÉNAT SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES LES PLUS PRÉCAIRES

L'apport des mécènes (fondations et entreprises) pour faciliter l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des personnes les plus précaires, en complément du soutien des pouvoirs publics, est indispensable. Outre les moyens en termes financiers et de compétences qu'ils apportent, leur participation permet aussi d'irriguer plus largement dans la société une meilleure prise en considération des questions de précarité.

Il est nécessaire de développer à la fois le mécénat de compétences dans ces domaines mais aussi des appels à projet sur le thème « Culture, sport, loisirs et lutte contre l'exclusion ».

ANNEXES



**Découvrir les 100 initiatives
de notre enquête de terrain sur
[resolis.org/consulter-les-
pratiques-locales](https://resolis.org/consulter-les-pratiques-locales)**

Liste des 100 initiatives de l'enquête

ASMAE	Divers-Cité	Par Karen Peyrard
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)	Maison relais Magenta (Paris 10 ^e)	Par Marie Mossi
ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI D'AUBERVILLIERS (ASEA)	Ateliers pluridisciplinaires	Par Christine Lebreton
ASSOCIATION DE PRÉVENTION DU SITE LA VILLETTE (APSV)	« Parcourir la Villette » (Paris 19 ^e)	Par Marie Hatet
ASSOCIATION SPORT & INCLUSION	Inclusion Sportive et Artistique des Jeunes (ISAJ 92)	Par Amina Essaïdi
ASSOCIATION À VOCATION D'EXPLOITATION D'UN CAFE CULTUREL (AVEC)	Grand Bouillon 	Par Marie Audoux
AUBERFABRIK	Le Jardin des Fabriques à Aubervilliers	Par Lilian Alves Sampaio
AUORE	Ateliers, sorties et séjours	Par Moussa Djimera
AUTRE MONDE	Pôle culturel (Paris 20 ^e)	Par Elodie Ferber
AUX CAPTIFS, LA LIBÉRATION	La colocation solidaire de Valgiros (Paris 15 ^e)	Par Véronique Lévêque
AUX CAPTIFS, LA LIBÉRATION	Programme d'art thérapie « Les Escales Ailleurs »	Par Bénédicte Stalla-Bourdillon
AUORE, PLATEAU URBAIN & YES WE CAMP	Les Grands Voisins (Paris 14 ^e)	Par William Dufourcq
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)	Mission de diversification des publics	Par Sylvie Dreyfus-Alphandéry et Frédéric Astier
CAFÉ DES ENFANTS DU DANUBE	Ateliers et jeux (Paris 19 ^e) 	
CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS (CASP)	Pôle Rosa Luxemburg (Paris 13 ^e)	Par Anna Sciarrino
CENTRE RECHERCHE THEÂTRE HANDICAP (CRTH / GROUPE SOS)	École Acte 21 (Paris 12 ^e)	Par Emilie Bougouin
CHAMP LIBRE	Ateliers culturels participatifs dans des prisons et centres d'hébergement en Île-de-France	Par Lola Rozenbaum
CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS	Les orchestres Démon	Par Prisca Tirouvanziam
CLICHÉS URBAINS	Médiation par l'image (Paris 19 ^e)	Par Marie-Charlotte Devise
COLLECTIF GFR	Fresque murale « Rosa Parks fait le mur » (Paris 19 ^e)	Par Renaud Cousin
COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE	Les classes orchestres	Par Nicolas Baude
CRÉONS CRAYONS	Ateliers artistiques pour des jeunes dionysiens en difficultés	Par Marie-Pierre Bournazel
CULTURE XXI	Les Fabriques des Initiatives Citoyennes (FIC)	Par Nacéra Aknak Khan

CULTURES DU CŒUR ÎLE-DE-FRANCE	Interface entre structures sociales et partenaires culturels pour les départements 75, 91, 92, 93, 94 et 95	<i>Par Elie Le Port</i>
CULTURES DU CŒUR NATIONAL	Outils de médiation culturelle dans le champ social	<i>Par Alice Pauly et Serge Saada</i>
DANSE EN SEINE	Une compagnie de danse contemporaine engagée	<i>Par Anne Nicolle</i>
DÉCLIC	Ateliers d'expressions autour du jardinage, du sport et de la culture (Mantes-La-Jolie)	<i>Par Philippe Langonne</i>
DECUMANOS	Ateliers pluridisciplinaires et intergénérationnels « MUR...MUR(E)S »	<i>Par Barbara Boehm</i>
DIGNITÉ	Sorties conviviales par et pour des personnes en difficultés	<i>Par Sebastien Frutieux</i>
ENSEMBLE UN LIEU POUR LES LIENS SOLIDAIRES À ACHÈRES (ELLSA)	Jardin écoresponsable et ateliers manuels	<i>Par Corentin Dufour</i>
EMMAÛS SOLIDARITÉ	Centre d'Hébergement d'Urgence pour Mineurs (CHUM) d'Ivry-sur-Seine	<i>Par Gabrielle de Preval</i>
EMMAÛS SOLIDARITÉ	Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) Jean-Quarré	<i>Par Tiphaine Bouniol</i>
ENTRÉES DE JEU	Débat théâtral pour les lycéens	<i>Par Bernard Grosjean</i>
ESPACE KHIASMA	Centre d'art spécialisé dans la littérature et les arts visuels (Les Lilas)	<i>Par Hélène Jenny</i>
ESPACE ROMANET	Ludothèque pour les collégiens de Goussainville	<i>Par Engin Ozturk</i>
ESPACE 1789	Lieu culturel de proximité (Saint-Ouen)	<i>Par Marguerite Hème de Lacotte</i>
ESPOIR 18	Activités contre l'errance des jeunes (Paris 18 ^e)	<i>Par Jérôme Disle</i>
EURÊKA!	Tutorat pour les collégiens et lycéens à Goussainville	<i>Par Marwan Chamakhi</i>
FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ÎLE-DE-FRANCE (FAS-IdF)	Groupe de travail « Culture / Sport / Loisirs »	<i>Par Quitterie Calmettes</i>
FONDATION ABBÉ PIERRE	Festival du Collectif « C'est pas du luxe ! »	<i>Par Thomas Henrion</i>
FONDATION ARMÉE DU SALUT	La Cité de Refuge (Paris 13 ^e)	<i>Par Gilles Pineau</i>
FRANCE BÉNÉVOLAT 77	Passeport Bénévole ®	<i>Par Nathalie Tisserand</i>
FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (FSGT)	Urban Double Dutch Art (UDDA) du Chantier Milieux Populaires	<i>Par Amina Essaidi</i>
GENEPI	Ateliers socioculturels en milieu carcéral par des étudiants	<i>Par Judith Joubert et Julia Poirier</i>
HALAGE	Jardin partagé de l'Univert dans le quartier de la Goutte d'or (Paris 18 ^e)	<i>Par Caroline Faletta</i>
HÔTEL SOCIAL 93	La Boutique Solidarité de Gagny	<i>Par Yves Dervin</i>
JARDIN DU MONDE	Jardin solidaire des résidents de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)	<i>Par Damien Deville</i>
JAURÈS PANTIN PETIT (J2P)	Centre social et culturel (Paris 19 ^e)	<i>Par Kétia Rodrigues</i>

Jaurès Pantin Petit (J2P)	Jardin des Petits Passages (Paris 19 ^e)	Par Kétia Rodrigues
LA BAGAGERIE ANTIGEL	Ateliers, sorties et séjours (Paris 15 ^e)	Par Valérie Challeton-Marti
LA COLLINE - THEÂTRE NATIONAL	Parcours « Éducation & Proximité » (Paris 20 ^e)	Par Monia Triki et Marie-Julie Pagès
LA CLOCHE	Réseau de solidarité de proximité « Le Carillon »	Par Laura Gruarin
LA MAISON DES MÉTALLOS	Programmation pluridisciplinaire et travail de médiation sur le territoire (Paris 11 ^e)	Par Charlotte Cachia et Philippe Mourrat
LA MIE DE PAIN	Espace Solidarité Insertion l'Arche d'Avenirs (Paris 13 ^e)	Par Mylène Jalladeau
L'ART ÉCLAIR	Compagnie de théâtre montreuilloise	Par Olivier Brunhes
LA VILLA MAIS D'ICI	Friche culturelle de proximité (Aubervilliers)	Par Pernelle Simon
LE CENTQUATRE-PARIS	Espace de résidences, de production et de diffusion (Paris 19 ^e)	Par Jean Bourbon
LE ROCHER OASIS DES CITÉS	Antennes de Paris (quartier Louis Blanc), de Bondy (Nord) et des Mureaux (Musiciens et Vigne-Blanche)	Par Jean-François Morin
LES INCORRUPTIBLES	Processus d'écriture pour les jeunes « Feuilleton des Incos »	Par Capucine Habib
LES JARDINS DU BETON /ESPEREM	Jardin sur le toit (Paris 20 ^e)	Par Valérie Navarre et Elsa Albaric
LES POUSSIÈRES	Théâtre des poussières (Aubervilliers)	Par Guilain Roussel
LES VÉLOS DE LA BRÈCHE	Ateliers de réparation et sorties (Aubervilliers)	Par Benoît Logre
LIRE, C'EST VIVRE	Animation des 10 bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis	Par Elise Waldbaum
MAIRIE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES	Clubs de lecture et d'écriture « Coup de Pouce Clé » (Montigny-Lès-Cormeilles)	Par Aurélie Favreau
MULTI'COLORS	Jardins pédagogiques en zones sensibles	Par Sylvie Faye
MUSIQUE POUR TOUS	Ateliers collectifs hebdomadaires gratuits en région parisienne	Par Mickaël-Amadou Gueye
OPTI'VÉLO	Ateliers mobiles d'autoréparation (Chelles)	Par Dominique Lamy
ORANGE ROUGE	Rencontre en Île-de-France entre artistes contemporains et adolescents en situation de handicap ou issus de milieux défavorisés	Par Corinne Digard
PARIS MUSÉES	Pôle champ social	Par Lélia Vienot
PARTAGE & VOUS	Coordination de projets artistiques dans le champ social	Par Pauline Richez
PETIT BAIN	Concerts du Collectif « Des Liens »	Par Ricardo Esteban
PENSÉE(S) SAUVAGE(S)	Jardins des Terres communes en Île-de-France	Par Gabrielle Lafaye
PREMIERS DE CORDÉE	Activités sportives pour les enfants hospitalisés	Par Idir Rabhi
QUI VEUT LE PROGRAMME? (QVLP)	Ressources pédagogiques et interdisciplinaires à partir de spectacles de création contemporaine	Par Sheila Vidal-Louinet
RECHERCHE SUR LE YOGA DANS L'ÉDUCATION (RYE)	Microlycée dans le 94	Par Véronique Mainguy

RECYCLIVRE	Site de vente de livres d'occasion	Par David Lorrain
REFLETS 15	Séjours de vacances et activités sportives ou culturelles pour les 6-17 ans (Paris 15 ^e)	Par Ghislain Angouillant
RÉGIE DE QUARTIER DU 19^e (RQ19)	Pôle lien social (Paris 19 ^e)	Par Anne Mistral
RÉGIE DE QUARTIER MALADRERIE – EMILE DUBOIS	Événements sportifs et culturels (Aubervilliers)	Par Nicole Picquart
RÉSEAU CIVAM	Accueil à la ferme	Par Mélanie Théodore
RÉSEAU MÔM'ARTRE	Système de garde d'enfants autour du développement artistique	Par Chantal Mainguene
RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX - GRAND PALAIS (Rmn-GP)	Histoires d'art à Gonesse	Par Angélique Lopez
RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX - GRAND PALAIS (Rmn-GP)	Actions de médiation « Hors les murs »	Par Angélique Lopez
SALLE SAINT-BRUNO (SSB)	Animation de la vie de quartier de la Goutte d'or (Paris 18 ^e)	Par Estelle Verdier
SAVOIRS POUR REUSSIR PARIS (SPR)	Parcours personnalisés pour les jeunes	Par Perrine Terrier
SECOURS CATHOLIQUE	Ateliers de création artistique de la Rampe (Colombes)	Par Christophe de Vareilles
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ÎLE-DE-FRANCE	Un « Été créatif » pour les jeunes en partenariat avec Havas Paris	Par Alexia Boisramé
SINGA FRANCE	Activités culturelles entre «Buddy»	Par David Robert
SPORT DANS LA VILLE	Accompagnement à l'insertion des jeunes par le sport	Par Guillemette Petit
TOUS BÉNÉVOLES	Médiation culturelle du Collectif Réfugiés	Par Jasmine Cozic
TRANSAPI	Projets pédagogiques pour une école inclusive	 Par Muriel Epstein
UN BALLON POUR L'INSERTION	Pratique du sport et séjours de remobilisation pour les personnes sans-abri	Par Olwen Lesourd
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE PARIS (UDAF 75)	Programme « Lire et faire lire »	Par Louis-Pascal Kneppert
UNITED WAY - L'ALLIANCE	Programme préventif à destination de collégiens en difficulté scolaire dans 11 territoires franciliens	Par Laurence Piccinin
VACANCES ET FAMILLES SAINT-DENIS	Construction de projet de vacances pour les familles en situation économique difficile	Par Karima Benbahi
VÉLO À SAINT-DENIS	Ateliers d'apprentissage et mise à disposition d'une flotte de vélos	Par Daniel Rigaud
VIACTI	Parcours « Sport pour Toit » pour remobiliser les personnes à la rue grâce à des Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) en Île-de-France	Par Alexandre Valensi
VILLAGES À VIVRE	Expérimentation d'un lieu de vivre-ensemble (Chauffry)	Par S. Saliceti
VILLE DE PARIS	Réseau de 77 bibliothèques	Par Alexandre Favereau
VILLETTE EMPLOI	Insertion des jeunes dans le domaine culturel (Paris 19 ^e)	Par Amal Rachdani

Partenaires & contributeurs



laurence bentz

Laurence Bentz est une illustratrice alsacienne vivant à Strasbourg, diplômée de l'École des Arts Décoratifs. Ce qu'elle aime, les bretzels, les chats et le Japon. Un grand merci à elle d'avoir introduit - gracieusement - son univers pop acidulé en pleine page dans ce numéro !

bonjour@laurencebentz.com / laurencebentz.com

📷 laurence_bentz / 📺 Laurence Bentz ローランス・ベント



La Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IDF) regroupe des intervenants de la veille sociale, de l'hébergement / logement et de l'insertion par l'activité économique. Elle fédère 152 organismes ou associations, regroupant 426 établissements, et représente leurs intérêts auprès des institutions. Son Groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs », composé d'adhérents de la FAS-IDF et de structures partenaires, a activement contribué à l'élaboration de ce numéro spécial.

federationsolidarite.org/ile-de-france



Le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise) est une unité mixte de recherche du CNRS et du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), fondée en 2004, qui rassemble près de 130 chercheur.euse.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, chercheur.euse.s associé.e.s et doctorant.e.s en sociologie, économie, sciences politiques, ergonomie, sciences de gestion et sciences juridiques.

lise-cnrs.cnam.fr



L'association Partage & Vous valorise le sens créatif des individus en leur permettant de révéler leurs ressources et compétences au travers de projets artistiques encadrés par des artistes et/ou mis en place en partenariat avec des établissements culturels.

partageetvous.fr

**23 étudiants ont participé
aux travaux de RESOLIS
sur l'inclusion sociale et la
culture/sport/loisirs.**

→ 1 stagiaire que nous remercions tout particulièrement : Lucie Truchetet

→ 10 étudiants en master 1 à Sciences Po : Natalia Altman, Laureline Calastreng, Eva Eskinazi, Yann Fertil, Tom Le Cann, Hélène Martin, Rianala Rakotobe, Chloé Rismann, Bénédicte Solera Horna et Marguerite Trabut

→ 4 étudiants en master 2 à l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Noémie Anex, Charly Guerin, Sofia Rosselot et Lola Girard

→ 8 étudiantes en école de communication (EFAP) : Mathilde Albasini, Manon Bacquet, Ines Canut, Salomé Chiche, Anaïs Duvet, Odelia Knafo, Julie Mota et Mathilde Nicol

Merci pour la mise à disposition de leurs photos reportage si éloquentes !

APSV - Martin Argyroglo - Aux captifs, la libération - CDEC - Le CENTQUATRE-PARIS - [Clichés Urbains] - Hélène Degrandpré - Festival "C'est pas du luxe !" - Raphaël Fournier - Havas Paris - Jérôme Lacinga - Christophe Loiseau - La Bagagerie d'Antigel - La Cloche - Maison Relais Magenta (ACSC) - Partage & Vous - Plaine Commune - Secours populaire français IDF - Sylvie Dreyfus-Alphandéry - Voices of Culture



Fédération
des acteurs de
la solidarité
ÎLE DE FRANCE

resolis.org

ISSN 2276-4275